

L'iron Ore interdit l'usage du français

La langue anglaise, seule OFFICIELLE

par PIERRE LAPORTE

QUEBEC, 12. — Un document qui en fera sursauter plus d'un a été remis au Devoir hier. On voudrait que ce journal contribue à faire cesser une situation intolérable pour les Canadiens français de la province de Québec.

Posons le problème: L'Iron Ore Company of Canada, — société qui exploite les ressources naturelles du Québec, — interdit l'usage de la langue française dans toutes ses opérations ferroviaires dans le Nouveau-Québec.

Cette société a publié, à l'usage de ses employés, un recueil de règlements. Cette brochure, dont il n'existe pas à notre connaissance de traduction française, est intitulée: "Iron Ore Company of Canada — Operating rules for mines organization spur service". Cela peut se traduire: "Iron Ore Company of Canada — Règlements relatifs à l'exploitation des voies ferrées dans les mines".

A la page 25 de ces règlements, au numéro 38, on lit ce qui suit:

"English will be the official language used on radios and no directives or advice for controlling movements are to be given in French".

Traduction: "La langue officielle à la radio sera l'anglais — aucun ordre ou conseil pour l'agencement des convois ne devra être donné en français".

Cette interdiction de se servir de la langue française est inexcusable de la part d'une société faisant affaires dans la province de Québec, après avoir obtenu du gouvernement de cette province de nombreux avantages.

Cet ostracisme vient à l'encontre de l'esprit d'un des articles de la loi adoptée par le Parlement québécois pour permettre à l'Iron Ore d'exploiter les gisements de fer de l'Ungava. L'article 4 se lit comme suit:

"La compagnie devra donner aux ingénieurs et techniciens diplômés des universités et écoles de la province, dans la mesure où il y en aura de disponibles possédant les qualifications nécessaires, la préférence dans les emplois d'ordre technique qui résulteront de l'exploration et de la mise en valeur des terrains miniers loués en vertu de la présente loi".

Plusieurs de ces diplômés "des universités et écoles de la province" sont de langue française. La loi ordonne qu'on leur donne préséance sur d'autres candidats, mais l'Iron Ore leur interdit de faire usage de leur langue maternelle.

Pour justifier l'usage exclusif de la langue anglaise l'Iron Ore ne peut pas invoquer l'argument de sécurité. Ce problème n'existe pas, de l'avis même de la compagnie. En 1954, quand on a inauguré officiellement le chemin de fer et les envois de minerai, l'Iron Ore a expliqué aux journalistes que le chemin de fer était tellement perfectionné qu'il suffisait d'un très petit nombre d'hommes pour en assurer le fonctionnement normal. On avait ajouté que même si un cerveau humain voulait organiser un accident, — tamponnement par exemple, — sur cette voie, cela serait impossible, car le système électronique replacerait automatiquement le plan de course pour éviter l'accident. Il serait donc faux de prétendre que l'usage de la langue française pourrait augmenter les risques d'accidents sur le chemin de fer de l'Ungava.

UN PLEBISCITE

Pour quel parti voterez-vous à la prochaine élection fédérale? Quel candidat favoriserez-vous à la succession de M. St-Laurent? Etes-vous satisfait de la façon dont M. Diefenbaker a traité les Canadiens français?

Voici quelques-unes des questions auxquelles les lecteurs du DEVOIR seront appelés à répondre demain. Surveillez le questionnaire, qui paraîtra en première page, remplissez-le et retournez-le sans retard.

La Direction

IMMIGRATION : PROBLEME SOCIAL, DRAME NATIONAL

Sept jeunes Néo-Canadiens sur dix, à Montréal, fréquentent l'école de langue anglaise

Par notre faute, nous avons perdu la bataille scolaire

par Jean-Marc LEGER

On annonçait avant-hier à Ottawa que le nombre des immigrants entrés au Canada en 1957 dépassera les 285.000. Là-dessus, on trouve au moins 115.000 Britanniques, peut-être 125.000, soit largement plus du tiers. Si la répartition entre les catégories d'âges est semblable à celle des dix dernières années, comme c'est probable, 29% environ de ces immigrants ont moins de 19 ans, donc sont d'âge scolaire.

Pour les enfants des familles, Or, nous l'avons vu précédemment, les trois quarts des immigrants venant en cette province, choisissent de fréquenter des établissements d'enseignement de langue anglaise. Dans notre province, que se passera-t-il? Que se passe-t-il, depuis 1945? Les immigrants qui se fixent dans le Québec ont évidemment le droit de choisir la langue et l'esprit dans lesquels leurs enfants seront éduqués. On serait porté à croire de prime abord que la majorité d'entre eux opterait pour l'école de langue française en vertu d'une loi sociologique élémentaire: la pression et l'attrait de la majorité.

Mouvements de jeunesse, associations culturelles, loisirs organisés contribuent puissamment à intégrer l'enfant à son nouveau milieu. Et cela ne va pas sans influencer fortement les parents eux-mêmes. Nous avons dans la deuxième ville française du monde, comme partout dans le Québec, le régime du double secteur: catholique et protestant. Le premier est à son tour subdivisé en deux sections, la française et l'anglaise. Remarquons, pour mémoire, que l'année dernière, on trouvait dans les écoles catholiques publiques de la province de Québec, (Suite à la page 5)

Au plus fort de l'incendie de l'hôtel Windsor



La cheminée devait s'effondrer quelques instants plus tard.



Quelques-uns des nombreux fourgons qui encerclaient l'édifice.

(Voir nouvelle en page six)

A LA VEILLE DE LA CONFERENCE DE L'OTAN, UNE MANOEUVRE PREVUE

Offensive diplomatique de Moscou

WASHINGTON (PC). — Les Américains ne voient qu'une manœuvre de propagande dans la lettre que le chef du gouvernement soviétique a fait tenir hier au président Eisenhower, lettre que M. Nicolas Boulganine a également envoyée au premier ministre britannique, M. Macmillan, au président du Conseil français, M. Gaillard, et au chancelier de l'Allemagne occidentale, M. Adenauer.

Lors d'un entretien au cours duquel le secrétaire d'Etat Dulles et le chef de la Maison Blanche ont passé en revue les préparatifs de la conférence spéciale de l'OTAN qui s'ouvrira à Paris la semaine prochaine, le message de Moscou a fait l'objet, semble-t-il, d'un examen attentif.

Un porte-parole du secrétariat d'Etat s'est borné à dire que cette lettre de 15 pages, que l'ambassadeur Zarinin a remise à la Maison Blanche mardi, est toujours à l'étude.

Initiative vite dénoncée

Mais dans les cercles privés, les hauts fonctionnaires américains ont dénoncé l'initiative de M. Boulganine qui n'est, à leurs yeux, que la reprise des propositions soviétiques antérieurement rejetées par Washington, notamment une requête tendant à l'abolition des expériences atomiques et thermonucléaires à compter du 1er janvier, et la suggestion d'une nouvelle conférence au sommet entre l'Est et l'Ouest.

M. Lincoln White, attaché de presse de la Maison Blanche, a nous entretenir avec d'autres gouvernements à son sujet.

Certes, le président Eisenhower y répondra éventuellement, mais les autorités soulignent qu'il n'y mettra pas d'empressement en raison du caractère de cette lettre qui, aux yeux du gouvernement américain, est manifestement inspirée par des motifs de propagande soviétique.

"Il se peut que nous souhaitons nous entretenir avec d'autres gouvernements à son sujet."

La conférence spéciale de l'OTAN qui s'ouvrira à Paris la semaine prochaine sera sans doute l'assemblée ministérielle la plus distinguée depuis la conférence de la paix de 1919, mais les observateurs ne prévoient aucun miracle.

C'est une réserve et, dans certains cas, avec pessimisme que l'on envisage la réunion des chefs de gouvernements au Palais de Chaillot. Chacun reconnaît l'importance de l'occasion, mais la complexité croissante des incidents stratégiques de l'avènement des projectiles atomiques singulièrement l'enthousiasme.

Dans un long éditorial consacré aux difficultés de l'OTAN, le "Times" de Londres déclare: "Il y a tant à faire que cette réunion ne saurait être, au mieux, qu'un nouveau départ sur une très longue route."

Rôle des E.-U.

On s'accorde à reconnaître que les Etats-Unis, comme d'habitude, vont dominer cette réunion: mais la décision du président Eisenhower d'assister personnellement à la conférence est généralement bien accueillie, d'importantes restrictions sont néanmoins formulées dans certains milieux à l'égard de la politique suivie par la

LONDRES. — La conférence spéciale de l'OTAN qui s'ouvrira à Paris la semaine prochaine sera sans doute l'assemblée ministérielle la plus distinguée depuis la conférence de la paix de 1919, mais les observateurs ne prévoient aucun miracle.

C'est une réserve et, dans certains cas, avec pessimisme que l'on envisage la réunion des chefs de gouvernements au Palais de Chaillot. Chacun reconnaît l'importance de l'occasion, mais la complexité croissante des incidents stratégiques de l'avènement des projectiles atomiques singulièrement l'enthousiasme.

Dans un long éditorial consacré aux difficultés de l'OTAN, le "Times" de Londres déclare: "Il y a tant à faire que cette réunion ne saurait être, au mieux, qu'un nouveau départ sur une très longue route."

Rôle des E.-U.

On s'accorde à reconnaître que les Etats-Unis, comme d'habitude, vont dominer cette réunion: mais la décision du président Eisenhower d'assister personnellement à la conférence est généralement bien accueillie, d'importantes restrictions sont néanmoins formulées dans certains milieux à l'égard de la politique suivie par la

(Suite à la page 8)

LETTRE DE QUEBEC

A moins qu'on n'y voie, le "croque-mort" guette les commissions scolaires

par Pierre LAPORTE

QUEBEC, 12. — L'angoissant problème des commissions scolaires a été exposé de façon brutale hier devant le comité des bills publics de l'Assemblée législative: "Si on ne règle pas notre problème financier ce n'est pas un comptable dont nous aurons besoin, mais un croque-mort."

Cette déclaration, — qui avait de seulement 51 p.e. Il y a la un peu de chose d'une boutade, — a écarté de 89 p.e. qu'il faut com-

Contribuables. M. Trépanier affectionne les images, il a dit: "Ce n'est plus un écart, c'est un espace interplanétaire pour lequel nous cherchons un spoutnik!" Cette année, par exemple, en dépit d'un octroi gouvernemental de \$600,000, la Commission scolaire a vu ses dépenses augmenter de 140 p.e. et ses revenus

(Suite à la page 3)

LA TAXE DE VENTE SCOLAIRE SERA-T-ELLE DOUBLEE?

M. Duplessis ajourne sa décision jusqu'à janvier

Demande de la métropole

QUEBEC, 12 (DNC). — Le gouvernement provincial a ajourné au 14 janvier 1958 sa décision sur la demande que lui a faite la Commission Scolaire de Québec d'augmenter de 2 p.c. la taxe de vente pour fins d'éducation.

M. Duplessis ne paraissait pas prêt à prendre une décision immédiate. Il s'est demandé si cette taxe additionnelle n'allait pas nuire aux commerçants de Québec et si les citoyens de la capitale ne verraient pas d'un mauvais oeil ce nouvel impôt.

D'ici le moment de rendre sa décision le gouvernement aura probablement entendu une demande similaire de la part de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal. Peut-être les arguments apportés par les avocats de la métropole l'auront-ils convaincu?

L'étude du projet de loi de la Commission Scolaire de Québec a duré près d'une heure. Le porte-parole des commissions a été M. Victor Trépanier. Le chef de l'opposition, M. Lapalme; le député de St-Maurice, M. René Hamel; le député de Saint-Sauveur, M. Francis Baurte et le député du comté de Québec, M. Emile Rochette, en plus du premier ministre, ont participé à la discussion.

On peut la résumer d'une phrase: la situation financière de la Commission Scolaire est elle qui lui fait de nouveaux revenus, revenus que ni les propriétaires foncier ni le gouvernement ne sont en mesure de lui fournir.

LIRE EN PAGE HUIT

L'INDUSTRIE CHIMIQUE: Deux autres syndicats refusent de suivre la Fédération de l'industrie chimique et décident de rester au sein de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada. Le mouvement de la Fédération s'achève vers un échec.

LA SESSION PROVINCIALE

Les détaillants d'essence veulent être protégés contre les raffineries - Elles exploitent leurs gens, dit Duplessis

QUEBEC, 12. — Le premier ministre Duplessis a déclaré hier qu'il lui semble clair que les grandes raffineries d'essence abusent de leurs détaillants. S'adressant à une importante délégation, — 200 personnes, — de l'Association des garagistes et détaillants d'essence du Québec Inc, il a déclaré: "Ce qui me frappe c'est la conduite de certaines compagnies qui exploitent leurs gens. Elles leur imposent des charges inhumaines. Cela me paraît assez clair."

Les délégués de l'Association étaient venus présenter un mémoire réclamant une réglementation du commerce de garage et certains avantages pécuniaires pour les détaillants d'essence.

Actuellement, déclare l'Association, les baux que font signer les raffineries à leurs détaillants imposent toutes les responsabilités à ces derniers, sans avantages pour eux.

M. Duplessis a dit que le gouvernement étudierait avec sympathie les demandes qui venaient de lui être faites. Nous ne sommes pas tout à fait libres d'agir dans le domaine du commerce, dit-il. Le gouvernement fédéral y a une large autorité. Le premier ministre a rappelé que plusieurs lois provinciales réglementant les heures de fermeture, les prix ou le nombre d'établissements, avaient été déclarées inconstitutionnelles. M. Duplessis a dit qu'il allait voir ce qui pourrait être fait.

Le député de Bagot, M. Daniel Johnson, a présenté la délégation au premier ministre. C'est le député de St-Hyacinthe, M. René St-Pierre, vice-président de l'Association, qui a remercié M. Duplessis. Le président, M. Raoul Ostiguy, a lu le mémoire des garagistes et détaillants d'essence.

Le mémoire

Le préambule du mémoire dit que le commerce de l'automobile "est certainement celui qui contribue à rapporter le plus de taxes au gouvernement". "C'est le seul commerce", dit-il, "qui ne soit pas en concurrence avec le commerce de détail".

Il y a un virement sans cesse croissant des détenteurs de stations de service, dit le mémoire. Plus de 50 pour cent ont abandonné ce commerce en 1956 pour deux raisons: la concurrence effrénée entre raffineries les pousse à multiplier le nombre de leurs postes, au détriment de l'élémentaire loi de l'offre et de la demande; l'esclavage des locataires des stations de service par le système désavantageux de location. Toutes les responsabilités du bail, dit le mémoire, sont placées sur les épaules des locataires, sans avantages pour eux.

Le mémoire dit que les permis aux garagistes "sont accordés automatiquement sans qu'on détermine s'il y a compétence et outillage suffisant". Il y a même plusieurs personnes "qui possèdent des permis de garage obtenus sous de fausses représentations, puisqu'ils n'ont ni batisse ni outillage". Ces permis servent pour l'obtention de marchandises avec les mêmes escomptes que les garagistes de bonne foi.

L'association recommande:

1. Qu'il y ait un contrôle des permis;
2. Qu'il y ait trois catégories de

L'envers de la médaille

QUEBEC, 12. — Une raffinerie d'essence a fait tenir hier aux journalistes, officieusement, les chiffres suivants, qui tendraient à établir que les détaillants sont en meilleure posture aujourd'hui qu'il y a cinq ans:

Province de Québec	1952	1957	Pourcent.
Population	4,174,000	4,753,000	13.9
Nombre de véhicules	574,974	935,000	63.0
Nomb. pers. par véhicule	7.26	5.08	—
Vente d'essence (gallons)	397,500,000	636,100,000	60.0
Nombre débits d'essence	6,390	7,603	18.0
Nombre véhic. par débit	900	1,215	—

(Tous ces chiffres sont approximatifs.)

permis: stations de service, garagistes et vendeurs d'automobiles.

Les stations de service

Pour les stations de service le mémoire fait les recommandations suivantes:

1. Que le détaillant bénéficie de la ristourne accordée par le gouvernement provincial pour la perception de la taxe de vente. Ce sont les compagnies qui en profitent actuellement, alors, dit le mémoire, que ce sont les détaillants qui sont les véritables percepteurs;
2. Le détaillant devrait aussi bénéficier d'une portion de la ristourne, payée aux compagnies par le gouvernement, pour l'évaporation de l'essence;
3. Que des inspecteurs vérifient régulièrement la qualité de l'essence pour empêcher que le public ne soit victime de "l'escompte disproportionné" offert par certains détaillants;
4. Que le gouvernement mette sur pied, en coopération avec l'association, un système périodique de vérification des véhicules moteurs "dans le but de diminuer les accidents de la route";
5. Qu'on réglemente les heures de travail.

Le Conseil législatif travaille fort

Québec, 11 (DNC). — Douze projets de loi du gouvernement ont été votés en première lecture, mardi après-midi, au Conseil législatif, et inscrits à l'ordre du jour d'une nouvelle séance que la Chambre aura lieu, cet après-midi, pour examen en deuxième et troisième lectures.

Ces mesures ministérielles concernent des nouveaux crédits pour le Prêt agricole et l'Habitation, le prolongement de l'existence de la Régie des Loyers, une nouvelle aide du gouvernement aux conseils municipaux pour la prévention des incendies, la nomi-

nation de huit nouveaux juges à la Cour des Sessions de la Paix et à la Cour des Magistrats de district, le paiement d'un octroi à l'Université de Sherbrooke, le prolongement du mandat d'une commission qui enquête sur les problèmes routiers, etc.

Tous ces projets de loi avaient été étudiés et votés au cours de la semaine dernière, à l'Assemblée législative.

Le Conseil législatif a également voté en deuxième lecture vingt-quatre bills privés, qui ont été aussitôt référés à ses comités de législation. Il a ensuite reçu une avalanche de pétitions relatives à l'introduction d'autres bills privés, qui seront étudiés plus tard par les comités de la Chambre.

Cette première séance du Conseil, depuis le 14 novembre dernier, a été consacrée, également, à la présentation des premiers rapports des diverses commissions de la Chambre par leur président respectif.

Aussitôt après avoir siégé en séances plénières, les conseillers législatifs ont tenu leur première séance en comité et entrepris l'étude de la législation privée.

Courte séance à Québec hier

Québec, 12. — L'Assemblée législative a tenu hier une des plus courtes séances de son histoire. Elle n'a duré que cinq minutes. M. Duplessis a dit qu'il y avait beaucoup de travail à abattre aux Comités des bills privés et publiques et que la Chambre ajournerait sa séance pour permettre aux députés de siéger à ces comités.

Au feuillet de la Chambre il n'y a que peu de projets de lois. On prévoit l'ajournement des Fêtes pour jeudi le 19 décembre.

Nouvelles brèves

Le Comité des bills d'intérêt public de l'Assemblée législative a adopté hier un projet de loi

(Suite à la page 5)



Réparation au gazoduc. — Les soudeurs occupés à la réparation du gazoduc n'ont pas la tâche facile à cette période de l'année. Ils doivent s'interrompre fréquemment pour un moment de repos. Comme on sait, le gazoduc a été endommagé par une forte explosion dans le district de Ste-Germaine, à environ dix milles au sud de Winnipeg. Personne n'a été blessé, mais l'explosion a détruit quelque 1,200 pieds de tuyau. C'est la cinquième explosion du genre qui se produit dans la section du Manitoba et la deuxième dans le district de Ste-Germaine. (Photo PC)

Aux... QUATRE COINS du monde...

Yugoslavie: Tito a effectivement demandé la cessation de toute assistance américaine de caractère militaire

WASHINGTON. — A la demande formelle du maréchal Tito, les autorités américaines ont décidé de cesser toute assistance militaire à la Yougoslavie. Le département d'Etat a confirmé hier que, au cours d'un entretien avec l'ambassadeur des Etats-Unis, le chef de l'Etat yougoslave a demandé la fin du programme d'aide militaire à son pays. Le maréchal n'a pas caché au diplomate que Belgrade était mécontent et surtout humilié de la révision périodique de la politique américaine à l'endroit de la Yougoslavie. D'autre part, Tito a donné au représentant de Washington l'assurance que son gouvernement maintiendra sa politique de neutralité absolue entre les deux blocs et il a affirmé que Belgrade avait reconnu le gouvernement de l'Allemagne orientale de son plein gré et sans la moindre pression de l'URSS. On sait que depuis la mise en vigueur du programme d'aide militaire, voici sept ans environ, les Etats-Unis ont fourni à la Yougoslavie des armements de toute sorte et de l'équipement d'une valeur de près d'un milliard de dollars.

Hongrie: remise par le régime communiste d'une distinction à l'archevêque catholique, Mgr Groesz

BUDAPEST. — Le gouvernement communiste de Hongrie a remis hier l'une de ses plus importantes décorations au chef intérimaire de l'Eglise catholique en ce pays, Mgr Josef Groesz. Un communiqué de la présidence de la République annonce que le président Istvan Dobi a remis hier la médaille de l'Ordre de la République populaire de Hongrie à l'archevêque Groesz, à l'occasion de son 70e anniversaire et en témoignage de reconnaissance pour son activité dans le mouvement de la paix et pour ses efforts en vue d'améliorer les relations entre l'Eglise et l'Etat. Dans une allocution au cours de la brève cérémonie qui s'est déroulée à la présidence de la République, le chef de l'Etat a repris ce même thème et dit la gratitude du gouvernement à l'archevêque. Celui-ci a répondu qu'il avait accompli tout ce travail en plein accord avec l'épiscopat catholique hongrois, le cardinal Mindszenty, habile la légation des Etats-Unis à Budapest: il s'y est réfugié depuis l'échec de la révolution d'octobre 1956.

CECA: adoption d'importantes mesures sociales au bénéfice des ouvriers des pays membres

ROME. — Les représentants des six pays membres de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) ont signé hier, dans la capitale italienne, un traité qui assure le bénéfice d'importantes mesures sociales aux ouvriers émigrants des pays membres. Aux termes de cet accord, toutes les catégories d'ouvriers émigrant de l'un des six pays dans l'autre, bénéficieront des nouvelles dispositions: le traité dépasse donc le cas des seuls travailleurs du charbon et de l'acier. Cet accord, qui fera incontestablement époque dans les relations intergouvernementales sur le plan de la législation sociale, prévoit pour tout travailleur émigrant et les membres de sa famille, l'assurance-maladie, l'assurance-accident, l'assurance-chômage, la pension de vieillesse et une foule d'autres mesures de sécurité sociale, ainsi que des allocations familiales, allocations-maternité, etc. Par cet accord, l'ouvrier émigrant bénéficiera de tous les avantages dont jouissent les ouvriers du pays où il s'installe et parfois davantage, étant donné que le taux des allocations diverses a été aligné sur celui du pays où il est le plus élevé.



BYRRH
vin APÉRITIF
au Quinquina
Servir très frais
EMBOUTILLÉ EN FRANCE
En vente dans tous les
magasins de la Q.C. — Numéro 5408.

LETTRE D'OTTAWA

M. Diefenbaker suivra-t-il une politique étrangère définie?

par Clément BROWN
correspondant parlementaire du "DEVOIR"

OTTAWA. — A cinq jours de la réunion du Conseil de l'OTAN, les Canadiens n'en savent pas beaucoup plus, sur la politique étrangère du gouvernement conservateur, que lors de l'assermentation de ce dernier. Et les renseignements donnés hier par le premier ministre ne nous éclairent pas davantage sur l'attitude qu'entend prendre la délégation canadienne qui, à Paris, sera dirigée par le chef du gouvernement lui-même.

Il est vrai que le discours du trône nous a déjà pompeusement appris ce que nous savions déjà: nous continuons d'adhérer aux principes de l'organisation des Nations-Unies et nous maintenons nos liens militaires avec l'organisation du traité de l'Atlantique du Nord. Mais cela ne nous en apprend guère sur les attitudes précises du cabinet et sur les suggestions qu'il fera au Conseil de l'OTAN.

Sur le problème du désarmement, nous savons que M. Sidney Smith, notre ministre des Affaires extérieures, ne voit pas avec un oeil avec les Etats-Unis, sinon sur les principes, du moins sur les méthodes du secrétariat d'Etat. Il a clairement laissé à entendre que, pour sa part, il ne voyait pas pourquoi Washington disait toujours "non" aux propositions venant des Soviétiques.

Pour ce qui concerne les dernières suggestions de la Russie, transmises au monde libre par le gouvernement Nehru, M. Smith est d'avis qu'il faudra les étudier de près avant de les rejeter. Mais là encore, ça ne veut pas dire grand-chose, sinon peut-être que le gouvernement ne sait trop qu'en penser.

Toutefois, M. Smith a ajouté, qu'à son avis, d'après ce qu'il en sait par les dépêches des agences, la proposition soviétique est beaucoup moins complète que celle soumise par les Etats-Unis à la Commission politique des Nations-Unies. On ne mettra pas fin au désarmement, dit-il, en interdisant simplement les essais nucléaires mais, comme le recommande Washington, en mettant fin à la fabrication des armes nucléaires, en réduisant les armements conventionnels et les dimensions des armées.

Mais devant le "dead-lock" qui oppose Moscou et Washington, on sent le besoin de presser le gouvernement canadien de prendre les devants et d'y aller d'une suggestion pratique qui, ne serait-ce que partiellement, ferait avancer la cause du désarmement. Il est vrai que c'est grâce aux bons offices de M. Smith si le sous-comité du désarmement a été élargi, sans satisfaire complètement aux demandes des Soviétiques. C'est un début mais le Canada, dont le prestige international est imense, ne doit pas s'arrêter en aussi bon chemin.

Quant à la réunion du Conseil de l'OTAN, le premier ministre

(Suite à la page 14)

Faits divers

Le tripatouillage de Ste-Geneviève: Lacombe acquitté, le fils condamné

Armand Lacombe, ex-maire de Ste-Geneviève - de - Pierre-Paul, a été acquitté par le juge Willie Proulx d'avoir volé 4,000 bulletins de vote qui devaient être utilisés, le 13 juillet dernier, à l'occasion des élections municipales à cet endroit. Toutefois, son fils, Armand jr., a été trouvé coupable d'avoir détruit une partie considérable de ces bulletins et a été condamné à \$200. d'amende et à un jour de prison.

Armand Lacombe sr. doit son acquittement à un témoignage plus ou moins consistant d'un présumé complice, témoignage que l'accusé a nié presque en totalité. Le fils n'a toutefois pu s'enlever, même s'il a avoué avoir détruit les 2,500 bulletins sur l'ordre du gardien légal, soit le secrétaire-trésorier, Roland Gratton. Ce dernier, qui fut le principal témoin au procès des Lacombe, attend son procès pour méfait public.

L'avocat Duncan paie la note

OTTAWA (PC). — L'avocat torontois Lewis Duncan a acquitté l'amende de \$2,000 qu'il avait été condamné à payer au début de la semaine par la Cour Suprême du Canada devant laquelle il a été reconnu coupable de mépris de cour.

Agé de 67 ans, le conseiller de la reine a fait parvenir son chèque personnel au tribunal.

On se souvient que, le mois dernier, Me Duncan avait soumis une motion tendant à l'exclusion du banc du juge Charles Locke qui, avec ses autres collègues du tribunal, s'apprêtait à entendre une cause présentée par l'avocat de Toronto.

Le juge Locke s'était rendu à la requête de Me Duncan. Sommé de motiver sa motion par la suite, l'avocat a tenté d'expliquer que le juge Locke ne lui avait pas été sympathique dans le passé et que sa présence sur le banc n'était pas de nature à servir l'administration de la Justice.

De plus, avant de plaider de nouveau devant le plus haut tribunal du pays, Me Duncan devra présenter ses excuses publiquement devant la cour réunie. S'il n'avait pas acquitté l'amende, l'avocat s'exposait à une peine d'emprisonnement de 2 mois.

Pendu pour meurtre

Dalhousie, N.B. (P.C.) — Joseph-Pierre Richard, 31 ans, a été pendu à la prison du comté de Restigouche à Dalhousie.

pour le meurtre d'une fillette de 13 ans, Marie-Catherine de Lapelle. L'enfant avait été battue, bâillonnée, étranglée et violée.

Recul graduel de la discrimination à Toronto

TORONTO (PC). — Les Noirs de Toronto disent qu'ils ont encore de la difficulté à se trouver du travail et des logis convenables en dépit des lois provinciales et fédérales contre la discrimination. Mais ils admettent que depuis la fin de la guerre, la discrimination a disparu graduellement d'ans les restaurants, les théâtres, les hôtels et les salons de coiffure.

Certains disent que la situation est bien meilleure qu'il y a 10 ans et semble s'améliorer chaque année.

Les enfants d'hommes et femmes qui avaient de la difficulté à se placer, il y a quelques années, trouvent un plus grand choix de situations et de meilleures occasions de s'instruire.

M. Duplessis et un de ses ministres se contredisent publiquement sur le parquet de la Chambre

QUEBEC 11. (DNC). — L'Assemblée législative a voté à l'unanimité mardi, une loi autorisant l'Hydro-Québec à porter de 4 à 5 millions de dollars la somme qu'elle est autorisée à prêter à ses employés pour se construire des maisons, pour les réparer ou pour payer des hypothèques.

L'opposition a demandé qu'on lui fournisse des détails sur l'utilisation des \$5 millions déjà engagés. Le ministre des ressources hydrauliques, M. Johnny Bourque, a déclaré qu'environ 225 prêts avaient absorbé tout le montant. Le député de Chambly, M. René Thériault, a exprimé son étonnement, car à ce compte la moyenne des prêts serait de \$23,000 environ.

Le ministre a soutenu que les maisons coûtaient plus cher, que certains employés achetaient des maisons à deux ou trois logements.

Un débat s'est engagé entre le ministre et le député sur l'opportunité de permettre à des employés de tant emprunter et de s'acheter des maisons de rapport à même l'argent de l'Hydro.

M. Duplessis en scène

Le premier ministre, M. Duplessis, s'est alors absenté quelques secondes, le temps d'aller prendre un document qu'un secrétaire lui apportait. De retour à son siège, il a contredit les chiffres fournis par son ministre. Ce n'est pas 225 prêts que l'Hydro a

consentis, mais 616, pour une somme globale de \$4,644,850. Voici la répartition des prêts: 73 p.c. pour l'achat de maisons; 12 p.c. pour remboursement d'hypothèques; 10 p.c. pour terminer la construction de maisons, et 4,5 p.c. pour l'amélioration de maisons.

M. René Hamel s'est dit étonné que le ministre responsable de l'Hydro ait été si peu renseigné et que le premier ministre ait été obligé de le contredire.

Pour d'autres

Le chef de l'opposition a dit que le gouvernement devrait songer à étendre les avantages de cette loi, ou de lois semblables, aux employés de la Commission des liquides et de la Commission des accidents du travail.

M. Duplessis a répondu que le problème était différent. L'Hydro-Québec est propriétaire de ses fonds. Pas un seul sou n'est versé au fonds consolidé de la province. La Commission des accidents du travail a des fonds, mais ils appartiennent non pas à la province, mais à ceux qui ont constitué ce fonds de protection de l'ouvrier.

M. Lapalme a répondu que la situation n'est pas la même, sans doute, mais qu'on pourrait faire une ou des lois pour répondre aux besoins des employés de ces commissions.

M. Duplessis a dit que le gouvernement a déjà fait énormément pour l'habitation.

Précédemment, M. Bourque avait expliqué que toute spéculation était interdite sur les prêts consentis aux employés de l'Hydro. Si l'employé vend la maison qu'il avait achetée avec un prêt de l'Hydro il ne peut en acheter une autre et son acheteur doit rembourser intégralement le prêt. Il a dit qu'on a prêt jusqu'à \$20,000 à un employé.

Depuis 1797
Un apéritif excellent tout en rafraîchissant.
Servez avec glace et eau

PERNOD

Le plus fameux apéritif de France

Pernod-Fils

LIVRET DE RECETTES GRATIS
Ecrivez à boîte Postale 384, WESTMOUNT, QUÉ.
Disponible dans tous les magasins de la C. des Liqueurs

LE DEVOIR, MONTREAL, JEUDI, 12 DECEMBRE 1957

LA REUNION DE L'O.T.A.N.

Une crise de confiance

La président Eisenhower ira donc à la conférence de l'O.T.A.N. Mais en dépit de l'accueil chaleureux que cette nouvelle a reçu en Europe, cette réunion des chefs de gouvernements de l'alliance atlantique va s'ouvrir dans un climat plutôt pessimiste.

Quand cette conférence "au sommet" a été décidée le mois dernier, elle a suscité un grand enthousiasme, par suite des paroles énergiques de M. Eisenhower et d'autres personnages en vue des Etats-Unis, et aussi de la rencontre Eisenhower-Macmillan. L'idée d'une plus grande coordination, allant jusqu'à une certaine interdépendance dans l'organisation de la défense commune, paraissait une riposte opportune aux succès soviétiques. M. Diefenbaker affirmait même que M. Khrouchchev est un bienfaiteur des forces du monde libre parce que ses triomphes communistes auront déclenché une plus grande unité des nations occidentales.

Or voilà qu'à la veille de cette rencontre, les pays d'Europe sont inquiets; ils craignent que les Etats-Unis ne soient pas disposés aux concessions qu'implique une vraie coordination. Ce malaise a sans aucun doute été accentué par la maladie du président et la perspective de son absence de la conférence. Mais son départ demain pour Paris ne suffira pas à rétablir le climat d'optimisme d'il y a quelques semaines.

Les récents succès scientifiques des Soviétiques obligent l'Alliance atlantique à une révision de ses plans de défense collective, en particulier quant à la protection de l'Europe occidentale plus exposée ou plus vulnérable à une agression soviétique.

Cette défense, faut-il l'assurer par des armes nucléaires et des projectiles à longue portée qui permettraient une riposte immédiate? Selon ce qu'a dit M. Dulles, les Etats-Unis seraient disposés à installer des bases de projectiles atomiques en Europe, dans les pays qui le désiraient, mais ces armes resteraient sous l'autorité des Etats-Unis. On a même affirmé que Washington n'accepterait pas de veto des pays alliés, mais entend demeurer seul juge des interventions militaires américaines.

Les alliés d'Europe sont enclins à penser que l'installation chez eux de bases atomiques à ces conditions affaiblirait leur sécurité au lieu de l'augmenter, car ils deviendraient des cibles dès le début des hostilités, sans avoir la liberté de décider eux-mêmes l'utilisation de ces armes.

Sur le plan de la coordination du travail scientifique pour le développement des moyens de défense, et notamment des armes nucléaires, des projectiles et de la fusée intercontinentale, on a parlé d'un échange de secrets militaires, et même d'une répartition des recherches pour éviter les pertes de temps. Ce programme suscite des résistances à Washington, car cela amènerait éventuellement les alliés d'Europe à posséder des armes nucléaires, et l'on objecte qu'advenant un conflit, le risque de déclencher la guerre atomique serait beaucoup plus grand.

Indépendamment d'un tel système de défense de l'Europe avec des armes et des projectiles atomiques, les membres européens de l'O.T.A.N. insistent pour qu'on augmente la protection par les armes classiques. A mesure que les armes nucléaires deviennent plus terribles, et que les moyens de représailles sont plus puissants, l'on peut croire que la guerre atomique devient moins probable. Une guerre de type classique est donc possible; elle pourrait du reste être plus dévastatrice que la dernière guerre puisque des progrès considérables ont été effectués dans ce domaine.

Les pays européens demandent donc que la défense commune de l'O.T.A.N. fasse une plus grande place à ces moyens classiques. Toutefois, les Etats-Unis ont dans une certaine mesure réorganisé leur défense en fonction de représailles nucléaires massives. Et l'Angleterre s'oriente dans la même voie. Comment concilier les deux aspects de la défense, et assurer une défense efficace de l'Europe contre une agression non atomique?

Les pays d'Europe ont une autre crainte, c'est que s'ils sont victimes d'une agression non atomique les Etats-Unis n'oseront pas les défendre. Car ils ne pourraient le faire de façon efficace que par une riposte nucléaire, et ils ne voudront pas s'exposer à subir des destructions et des hécatombes massives chez eux. L'intérêt des Etats-Unis serait alors que la guerre reste classique, et ils ne pourraient pas aider leurs alliés de façon rapide avec des moyens classiques.

D'autre part, les Etats-Unis ont aussi des doléances à formuler à l'égard de leurs alliés européens. C'est bien beau de parler de défense classique et de faire appel pour cela à la grande puissance américaine. Mais en Europe même, l'Angleterre a décidé, sans l'accord de ses alliés, de réduire ses garnisons en Europe continentale et de diminuer ses effectifs militaires comme ses armes classiques au profit d'une défense atomique plus élaborée. Et la France dégringole son propre territoire, pour envoyer la plus grande partie de ses troupes en Algérie.

Quant à l'interdépendance, il faudrait qu'elle soit réciproque. Sur le plan des armes atomiques et des secrets militaires, comme aussi dans le domaine de l'effort économique qu'exige la défense militaire moderne, c'est aux Etats-Unis que l'Europe demande les plus grands sacrifices. Dans la perspective d'une interdépendance qui exigerait des sacrifices de souveraineté politique, en particulier pour assurer des décisions communes et solidaires contre une agression, les Etats-Unis auraient aussi à faire les plus grands sacrifices dans la mesure où leur sécurité peut être moins menacée, soit contre une agression de type classique, ou même contre une manœuvre de subversion.

Cependant, les alliés d'Europe ne paraissent guère disposés à des sacrifices de souveraineté, sur des points pourtant discutés. La France s'épuise dans sa lutte en Algérie, elle prétend rester seule juge de ce problème explosif qui menace de s'internationaliser, et où ses alliés doivent la soutenir contre une offensive du bloc afro-asiatique appuyée par Moscou. L'Angleterre n'est guère plus souple à propos de Chypre. Ces problèmes complexes et difficiles pourraient être étudiés et résolus dans le cadre de l'O.T.A.N., à condition que la solidarité des alliés le permette.

En somme, ce qui manque au sein de l'Alliance atlantique, c'est la confiance. On l'a vu dans la crise de Suez où les deux puissances européennes voyaient derrière l'intervention des Etats-Unis la concurrence des intérêts pétroliers américains. La conférence de la semaine prochaine aura donc des obstacles assez graves à surmonter avant d'instaurer l'interdépendance.

Paul SAURIOL

Blocs-Notes

"Par ajournement" ?

On fait un sort à la formule de M. Jean Lesage, député libéral de Montmagny-L'Islet et ancien ministre. Il a déclaré que le cabinet Diefenbaker est un "gouvernement par ajournement". M. Lionel Chevrier a repris la formule il y a deux semaines au cours d'une assemblée libérale. Elle nous paraît à la fois fautive et vraie.

Il est faux que le nouveau gouvernement canadien n'ait rien accompli. Il a même fait voter quelques mesures assez spectaculaires. Les pensions aux vieillards, aux aveugles et aux invalides sont augmentées. Les fermiers de l'Ouest recevront de l'aide, sous forme d'un crédit nouveau. Le gouvernement annonce qu'il veut aider les provinces "pauvres". Il nomme des commissions d'enquête. Il réduit les impôts. N'est-ce pas un assez joli résultat en moins d'un an? On dirait un joueur qui choisit ses propres cartes pour la partie prochaine.

C'est même un peu trop cela. M. Diefenbaker se prépare une belle main. Il le fait avec habileté. Il sait éviter les traquenards. Comme son équipe est peu expérimentée et ne comprend guère d'hommes de premier plan, le mérite de cette performance revient sans doute

au premier ministre. Il en a étonné plusieurs. Peut-on dire qu'il gouverne? Sans doute, mais c'est toujours en attendant. Il se sait mal assuré. Chacun reste convaincu qu'une nouvelle élection remettra le problème à la population. D'ici là, on attendra surtout par-

ler de projets, de mesures provisoires, de palliatifs. Le vrai gouvernement Diefenbaker, s'il doit y en avoir un, ne connaîtra après le prochain scrutin.

Sans doute, cela est assez décevant pour l'électeur. Mais à moins de prendre son parti d'être un gouvernement minoritaire, et par conséquent à moins de remettre son sort aux partis d'opposition, le gouvernement Diefenbaker peut difficilement faire davantage. C'est à l'opposition de le forcer dans ses retranchements et de l'obliger à se prononcer sur les questions majeures.

Pas d'émiettement

Aux dernières nouvelles, le mouvement dramatique de la Fédération de l'industrie chimique aura peu de conséquences. On sait que cette Fédération s'est défilée de la CTCG pour se rattacher à l'Union internationale de l'industrie pétrolière, chimique et atomique. Mais,

"Harpistes" ou "marquises" ?

La communauté des Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge — Qui l'a fondée? M. Harper ou M. Marquis?

par le R. P. Thomas-M. CHARLAND, o.p.

Cette question, naguère âprement débattue (Voir le Bulletin des Recherches Historiques d'avril et de mai 1955, et la Revue Canadienne de décembre 1951), vient d'être tranchée définitivement, semble-t-il, dans un beau livre que publie le R. P. Germain Lesage, O.M.I., professeur à l'Université d'Ottawa, et qui s'intitule Les Origines des Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge. Lors des débats de 1905 et de 1911, les autorités de la communauté avaient cru bon de garder le silence, par délicatesse envers nombre de ses amis et bienfaiteurs, réservant à plus tard de publier le jugement que leur permettraient de porter sur cette question les documents conservés dans ses archives.

C'est en utilisant ces documents, dont malheureusement une partie a été détruite dans l'incendie de la maison-mère en 1906, que le P. Lesage a pu établir la part exacte du curé de St-Gregoire, M. Jean Harper, et celle de son vicaire, M. Calixte Marquis, dans la fondation de la communauté.

Il ressort de son exposé que la communauté a toujours refusé à M. Marquis le titre de fondateur, au moins de fondateur unique, auquel il a prétendu à diverses reprises.

Il est vrai qu'elle le lui concéda en 1882, quand il partit pour Rome et voulut s'y faire accréditer en vue d'obtenir la division du diocèse des Trois-Rivières. — A noter que c'est au cours de ce voyage que M. Marquis collectionna les milliers de reliques que renferme la Tour de Morty de Saint-Celestin et qu'il légua aux Soeurs Grises, en 1895. — Mais comme cette concession lui avait été plutôt extorquée, la communauté ne tarda pas à la retirer. "Ce n'était pas un vain nom que celui de marquises", écrit avec humour Mgr Henri Tétu, et il faut avouer que si l'on devait s'appuyer du nom, quand il s'agit du fondateur d'une communauté, le nom de l'abbé Marquis faisait meilleur effet que celui de M. Harper. Décidément, je ne pourrais jamais être fondateur: les religieuses ne voudraient pas s'appeler comme moi!"

La paroisse Saint-Gregoire-de-Nicolet, qui vit naître la communauté des Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, avait été accordée aux Acadiens réfugiés au sud des Trois-Rivières après l'Expulsion de 1755. C'est là que se produisirent, en 1850, les plus tristes épisodes de ce qu'on a appelé la Guerre des éteignoirs. En protestation contre la loi de 1846 qui avait rétabli la contribution obligatoire pour le soutien des écoles élémentaires, on fit subir toutes sortes de vexations aux estimables municipalités, allant même jusqu'à incendier la grande d'un d'eux. Il faut dire que des immigrants irlandais de la paroisse voisine de Sainte-Monique contribuaient à échauffer les esprits, en leur représentant que la taxe scolaire était un pas dans la voie de l'oppression, et que celui-ci en viendrait à ce degré qu'ils avaient forcés d'émigrer de l'Irlande.

Pour parer à la pénurie d'instituteurs dans sa paroisse devenue très peuplée, le curé Harper s'adressa à la Congrégation de Notre-Dame. Les promesses qu'il en reçut tardant à se réaliser, il se décida, à l'instigation de son fougueux vicaire, à fonder une communauté de religieuses enseignantes avec de l'école du pays. La nouvelle congrégation prit naissance le 8 septembre 1853, dans la maison Desforges, voisine de l'église. Les premières recrues étaient trois institutrices de la paroisse: Léocadie Bourgeois, Mathilde Leduc et Hedwige Buisson, auxquelles se joignit six mois plus tard Julie Héon. N'ayant pas réussi à emprunter une maîtrise des novices des autres communautés, le saint homme qu'était M. Harper les initia lui-même à la vie religieuse, en s'inspirant

profitant de l'autonomie que leur a toujours laissée la CTCG, les syndicats rattachés à la fédération se désolidarisent de celle-ci: ils demeurent fidèles jusqu'ici aux Syndicats nationaux. Si ce mouvement se confirme, le vote de la Fédération n'aura aucune signification: c'est une catégorie abstraite, avec quelques hommes, qui aura dit bonsoir à la CTCG.

Nous le souhaitons.

La CTCG affronte depuis plus d'un an un problème redoutable. Il s'agit pour elle de savoir si elle continuera de mener une vie indépendante, ou si elle s'affiliera au Congrès du Travail du Canada — lui-même résultat d'une fusion entre les deux plus imposantes centrales syndicales. Il n'est pas facile d'opter, car la décision entraînera d'immenses conséquences. On l'a vu au dernier congrès de la CTCG, où il a été décidé de remettre l'affaire à l'année prochaine.

Mais la CTCG reste une puissance. On ne saurait la traiter par le mépris. Aussi, le plus grand malheur qui pourrait lui arriver serait-il une désagrégation de ses fédérations et de ses syndicats, chacun optant, dans l'impatience, pour une solution ou pour une autre. Cet émiettement amorcerait une fin peu glorieuse.

Un suicide

M. Jean Marchand, secrétaire général de la CTCG, remarque que l'attitude de la Fédération de l'industrie chimique est encore plus inacceptable. Ce qu'on discutait jusqu'ici, c'était une "affiliation" de la CTCG au Congrès du Travail du Canada, c'est-à-dire une formule qui conserve intacts les cadres de la CTCG, qui permet au mouvement de continuer d'exister tout en réalisant l'unité des travailleurs dans notre pays.

De la sorte, la CTCG risquait une bonne partie de son autonomie, mais pas son existence même. L'attitude de la Fédération de l'industrie chimique est bien différente. D'abord elle rompt avec la CTCG. Et elle rompt pour se suicider: car "elle ne conserve aucune autonomie, se place entièrement sous l'autorité d'une Union américaine et devient, à toutes fins pratiques, un groupe de locaux de cette Union".

Si les syndicats de l'industrie chimique avaient accepté de se fusionner de la sorte, la CTCG aurait perdu d'importants effectifs, et pour les autres fédérations, c'eût été un très mauvais exemple. Fort heureusement, le contraire est en train de se produire. Souhaitons que le mouvement devienne unanime.

De la sorte, le problème de l'affiliation de la CTCG au CTC demeurerait entier. Mais au moins on ne le résoudre pas dans la débâcle.

André L.



LE LUTIN: "Qu'il en porte la responsabilité!"

Lettre au "DEVOIR"

Défense de Gédéon

Monsieur le directeur,

Non mais faut-il être borné un peu, et pitoyablement étroit d'esprit pour tenir les propos que le docteur Raoul Poulin, député de Beauce, a tenus l'autre jour en plein Parlement fédéral contre "La famille Plouffe" et le sympathique et inoffensif "père Gédéon"? Tartuffe aux Communes n'aurait pas fait mieux. Le député de Beauce s'est montré d'un ridicule qui, s'il continue, finira par l'emporter sur sa réputation d'honnête homme. On n'ose croire qu'un homme de son rang et de son éducation manque à ce point de sens de l'humour et d'équilibre intellectuel tout court qu'il aille jusqu'à faire publiquement une telle crise d'hystérie intégriste.

Je ne connais personnellement ni Roger Lemelin ni Doris Lussier. Mais je connais "La famille Plouffe" et le "père Gédéon". Et je crois d'une part, malgré ses inévitables hauts et bas, cette émission reste, et de loin, le téléroman le plus valable de la télévision canadienne. Lemelin est notre plus merveilleux conteur d'histoires humaines. Il possède comme pas un autre de nos téléromanciers la virtuosité de construire des intrigues où dominent tour à tour le drame, la comédie, la fantaisie et, toujours, l'humain.

Quant au "père Gédéon", toutes les personnes que je connais et que j'ai eu l'occasion de consulter à ce sujet sont unanimes à dire qu'il est le personnage le plus savoureux non seulement de "La famille Plouffe" mais de tous les téléromans de CBFT. On ne peut trouver plus délicieusement humain que cette irrésistible joie de vivre qu'il porte en lui, que son air et son humour de bon vieux paysan en santé et que cette gaieté tonique qu'il apporte dans chaque épisode des Plouffe dont il est. C'est tellement vrai qu'on espère toujours, à chaque programme, le voir surgir par la porte de la cuisine, pipe au bec et le chapeau sur le derrière de la tête, avec ses petits yeux pétillants de finesse ou de douce rabelaiserie. Le "père Gédéon" est à mon avis le plus réussissant et, sous bien des rapports, un des plus sains personnages de notre télévision. Qu'on ne nous l'enlève pas, de grâce... on ne rit pas si souvent à CBFT.

Que son fameux voyage en Floride avec Thophile (peut-être la meilleure émission de toute la série des Plouffe) ait scandalisé le docteur Poulin, cela ne prouve qu'une chose, c'est que ce pauvre docteur est dangereusement faible du point de vue moral ou qu'il manque désespérément de sens de l'humour. Que l'épisode de la bénédiction du Jour de l'An à son voisin Pêtedans-le-tréfilé dans l'étable du "père Gédéon" ait choqué ses sens religieux, cela prouve encore qu'il a bien étroit. Et aussi que le docteur n'a rien compris à l'affaire. Car contrairement à ce qu'il a vu, cette partie de la fameuse émission, loin d'être dissacrée et offensante était, au contraire, pour qui a le sens de l'humain, profondément émouvante. A son voisin plein de tristesse et de solitude venu chez lui pleurer son malheur et lui demander une bénédiction qu'il n'avait plus de père à qui demander, le "père Gédéon", sans éprouver de honte à accomplir son geste dans une étable, et tout bonnement comme seuls les paysans savent le faire, donne sa bénédiction. J'avais à mes côtés ce soir-là mon frère qui est prêtre, et j'ai vu les larmes lui monter aux yeux.

Si j'ai eu la malchance, je veux le savoir? L'étable du père Gédéon n'est pas son milieu naturel de travail? Tout comme le bureau ou l'hôpital sont ceux du docteur Poulin? Et puis le docteur oublie-t-il, lui qui semble si religieux, que c'est dans une étable, à côté d'un boeuf et d'un âne, que s'est accompli le mystère de l'Incarnation? Et que si le bon Dieu est venu au monde dans une étable, il peut bien aussi y laisser descendre sa bénédiction sur la tête d'un de ses enfants malheureux... même si une vache se trouve pas loin de là.

Si je me suis permis ces remarques, un peu longues, je m'en excuse, monsieur le directeur, c'est moins pour essayer de confondre un homme dont les propos ridicules sont en eux-mêmes sa punition publique que pour signaler le fait comme témoignage d'une mentalité janséniste qui en plus de fausser la conscience morale de nos compatriotes est de nature à nous faire passer aux yeux des autres pour des imbéciles. Si maintenant dans la Province de Québec on ne peut plus sourire au spectacle inoffensif de nos moeurs sans que ne s'élève dans les Parlements ou ailleurs la voix des tartuffes confits dans une morale de refoules, c'est bien la fin de tout... Il ne nous reste plus qu'à castrer nos écrivains et nous aurons alors une littérature d'ennuies selon le cœur du docteur Poulin.

Je ne crois pas que notre peuple y gagne en enrichissement spirituel.

Elphège LALONDE

L'ACTUALITÉ

Les avenues et les arbres

Comme Montréal, la Nouvelle-Orléans a son fleuve qui en a fait un grand port de mer. A l'autre extrémité de la ville, pour remplacer la Rivière-des-Prairies, c'est le lac Pontchartrain, l'un des plus étendus des Etats-Unis. La Nouvelle-Orléans n'a pas de Mont-Royal, elle n'a même pas de coteaux ou de butons. Bâtie sur un terrain marécageux, elle a dû s'entourer d'un système complexe de "levées" pour se protéger contre les inondations. Pas le moindre relief pour ouvrir des perspectives.

Pour rompre la monotonie d'une ville aussi littéralement plate, les Orléanais ont aménagé de grandes avenues qui traversent la ville dans les deux sens. Il doit y avoir au moins une vingtaine de ces avenues que nous appellerions des boulevards à Montréal. Les deux voies de circulation ne sont pas séparées par un simple trottoir de ciment comme sur notre boulevard Dorchester, mais par un terre-plein qui atteint souvent cinquante et même cent pieds de largeur. Montréal n'a pas eu, aménager de ces avenues même dans ses quartiers neufs. Et il ne saurait être question d'en percer dans les quartiers déjà construits puisque les expropriations entraîneraient des dépenses astronomiques. Dans la métropole louisianaise, les maires ordinaires n'ont qu'un étape et pas de fondement et peuvent donc se déménager facilement.

Ce qui fait la beauté de ces larges avenues, ce sont les arbres. La Nouvelle-Orléans est favorisée par une nature luxuriante et Montréal ne saurait soutenir la concurrence. Les chênes verts acquièrent avec les années une majesté sans pareille, d'autres arbres se paillent de fleurs en certaines saisons et tous conservent leur feuillage pendant les douze mois de l'année. Nos arbres canadiens ont leur beauté, même si elle est modeste par compa-

raison. Ils constitueraient sûrement pour nos avenues un ornement plus riche que les corbeilles de fleurs accrochées aux lampadaires dont il a fallu se contenter pour le boulevard Dorchester.

A la Nouvelle-Orléans, lorsque la terre-plein d'une avenue est relativement étroite, c'est au palmier que l'on recourt pour lui donner un air vraiment imposant. A défaut de palmier royal, on pourrait peut-être chez nous recourir au sapin dont la ligne également stylisée ne manque pas d'allure et qui conserve sa parure pendant toute l'année.

Le sapin et l'épinette plus modestes ont déjà leur place dans l'imagerie de Noël. Incidemment, les gens de la Louisiane et des Etats du Sud américain font venir du Canada leurs arbres de Noël. Les pauvres seuls se contentent de couper des jeunes pins au pays.

Sept jeunes Néo-Canadiens...

(Suite de la 1ère page) et environ 600 pour la région Rouyn-Val d'Or. A Montréal même, comment se répartissent ces élèves entre les deux secteurs. Le tableau suivant résume les données.

ANNEE	Nombre total	Section française nombre pourcentage	Section anglaise nombre pourcentage
1931-32	7,573	3,965 52.3%	3,608 47.7%
1938-39	8,218	3,495 42.6%	4,723 57.4%
1947-48	5,277	1,767 33.5%	3,510 66.5%
1950-51	6,677	2,287 34.2%	4,390 65.8%
1952-53	9,036	2,981 33.0%	6,055 67.0%
1955-56	12,787	3,921 30.6%	8,866 69.4%

(Il apparaît que les chiffres de 1956-57 accusent une baisse plus impressionnante encore du pourcentage des élèves néo-canadiens dans la section française.)

Que constate-t-on? Que la proportion d'élèves néo-canadiens dans les écoles de la section française n'a cessé de diminuer, quand elle augmentait constamment dans les écoles de la section anglaise. Entre 1932 et 1956, le nombre d'étudiants étrangers dans nos écoles a légèrement diminué alors qu'il était presque triple dans les écoles de langue anglaise.

GROUPES	nomb. total	Section française nombre pourcentage	Section anglaise nombre pourcentage
Italiens	7,434	2,888 38.8%	4,546 61.2%
Polonais	1,342	153 11.3%	1,209 88.7%
Ukrainiens	1,012	131 13.0%	881 87.0%
Allemands	720	58 8.1%	662 91.9%
Lituanais	287	34 11.8%	253 88.2%
Hongrois	269	34 12.6%	235 87.4%
Belges	249	172 69.1%	77 30.9%
Tchécoslovaques	222	29 13.1%	193 86.9%
Hollandais	119	15 12.7%	104 87.3%
Syriens	110	52 47.3%	58 52.7%
Autres	1,005	348 34.6%	657 65.4%

On voit donc: 1e) que dans tous les groupes — sauf les Belges — une très nette majorité se dégage en faveur de l'école anglaise; 2e) que même chez les Italiens, plus de 60% des enfants fréquentent l'école de langue anglaise. On constate de plus que si les Néo-Canadiens font 33% des effectifs du secteur francocatholique, ils font plus de 40% du secteur anglo-catholique. On remarquera aussi que les Néo-Canadiens sont presque aussi nombreux que les Britanniques dans la section anglaise et qu'ils l'on additionne les Néo-Canadiens et les francophones, on voit qu'ils font presque 60% des élèves de cette section.

Chose renversante: les Britanniques sont largement minoritaires dans plusieurs de leurs grandes écoles. Dans une dizaine au moins de ces institutions, les élèves néo-canadiens forment 55% et plus du nombre total.

Protestant School Board pour le secteur anglo-protestant. Cependant en regroupant les renseignements obtenus de part et d'autre, on sait qu'il y a une proportion considérable de Néo-Canadiens dans les écoles protestantes, ne serait-ce que par le fait qu'environ la moitié des nouveaux venus ne sont pas catholiques.

Cela appelle une fois de plus l'attention sur la situation dans notre province des francophones non-catholiques. Combien sont-ils? Au moins cinq mille enfants dans la région montréalaise (jusqu'à 7 ou 8 mille, diront d'autres): protestants et juifs de langue française, enfants qui ne sont pas d'origine française mais dont la famille est de culture française, etc. Cela nous amène à constater qu'au moins 70 enfants néo-canadiens sur 10, fréquentent l'école anglophone, protestante ou catholique.

A quoi tient cette situation décidément alarmante? Pour une part à des facteurs sur lesquels nous n'avons pas de contrôle, ou guère. 1e) la propagande à l'étranger est faite de telle façon que le futur immigrant est généralement sous l'impression très nette que le Canada est un pays anglophone; 2e) l'immigrant vient ici en ayant comme principal objectif, l'amélioration de son sort sur le plan matériel. Or, il ne tarde pas à se rendre compte que la puissance économique est entre les mains de l'élément anglo-saxon, même dans la province de Québec et particulièrement à Montréal; 3e) l'immigrant qui ne sait à l'arrivée aucune des deux langues (c'est le cas d'un fort pourcentage) et qui n'est même pas certain de rester dans le Québec, va naturellement opter pour celle qui lui permettra d'aller partout dans le pays. C'est l'anglais d'abord qu'il apprendra et le plus souvent, cela veut dire, l'anglais seulement, étant entendu que la décision d'étudier "le français plus tard" se réalise rarement. Mais il y a à cette situation tragique une foule d'autres raisons sur lesquelles nous pourrions agir. Notre inaction dans ce domaine est — il faut bien l'appeler — une lâcheté. Nous ne pouvons pas nous enorgueillir de l'effacement silencieux pendant de longues années des responsables de l'enseignement dans la province, expliquant que les choses se soient à ce point détériorées. Depuis deux ou trois ans, on s'inquiète enfin, en haut lieu. Je veux bien qu'il ne soit jamais trop tard pour "bien faire": dans le cas qui

Les paroisses qui anglicisent

Il faut aussi mentionner l'action anglicisante de plusieurs — la majorité peut-être — des paroisses "nationales". Celles-ci au nombre d'une vingtaine ont un ou des prêtres de même nationalité que le groupe ethnique concerné. Mais un pourcentage croissant de ces prêtres ou religieux sont envoyés au Canada après un stage prolongé aux Etats-Unis. Et l'une des conséquences principales de leur action est de pousser leurs ouailles vers l'anglicisation. Ces dernières semaines encore, un jésuite lituanien qui parlait excellentement le français et avait, en cinq ans de labeur intense, réussi à orienter une bonne partie de ses fidèles vers les Canadiennes françaises, a été remplacé par un autre jésuite lituanien mais celui-ci — qui vient comme par hasard des Etats-Unis, ne parle que l'anglais. C'est une autre défaite grave pour l'élément francophone auprès des Néo-Canadiens.

AVIS DE DECES

GREGOIRE — A Westmount, le 11 décembre 1957 à l'âge de 21 ans, est décédé, M. André Grégoire, fils de M. Jean Grégoire et de Yvette Lambert. Les funérailles auront lieu samedi, le 14. Le convoi funéraire partira de la demeure de ses parents, no 811, ave Upper Belmont à 10h, pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount, où le service sera célébré à 10h30. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Ralliement angle Sherbrooke et Clarke à 10h15.

LEVESQUE — A Montréal, le 10 décembre 1957, est décédée Mme J. Wenceslas Lévesque, née Eleonore Prevost demeurant à 244 ave Elm, Westmount. Les funérailles auront lieu samedi, le 14. Le convoi funéraire partira de sa demeure no 244, ave Elm à 9h15, pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount où le service sera célébré à 9h30. Et de là au cimetière de St-Vincent de Paul, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MICHAUD — A Montréal, le 11 décembre 1957 à l'âge de 87 ans, est décédée, Mère Agnès Michaud, religieuse du Sacré-Coeur. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 décembre au 3635 rue Atwater à 8h30.

MILLETTE-MASSON — A Terrebonne, le 11 décembre 1957, est décédée Geneviève Masson, épouse de M. Alphonse Millette, demeurant au no 193 rue St-Louis, Terrebonne. Les funérailles auront lieu samedi, le 14 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne où le service sera célébré à 10 h. Inhumation dans la crypte de l'église. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Direction Jos Guay & Fils de Terrebonne.

RICE — A Atlanta, Georgie, le 9 décembre 1957 est décédée, Thérèse Portelance, autrefois épouse de Robert T. Rice, sœur d'Adrienne, Blandine (Mme R. Doré) Laurence, Germaine (Mme F. Lemay) Annette et Rhea. Les funérailles auront lieu samedi, le 14. Le convoi funéraire partira des Salons Thomas Kane, no 1855 rue Dorchester Ouest, pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 11 heures. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Une loi contre certaines méthodes de vente?

Les magasins qui essaient d'attraper des affaires au moyen de certains genres de vente deviendront peut-être l'objet d'une intervention législative.

C'est ce qui ressort d'un article qui paraît dans le dernier numéro du bulletin de la Fédération des détaillants canadiens. La Fédération publie ce bulletin à son siège social à Toronto.

Voici des extraits de cet article:

"De temps à autre des compagnies et associations membres de la Fédération soumettent à l'attention de notre bureau le problème

Mesure-t-on assez ce que signifie à long terme la situation actuelle? Au départ, évidemment, la bataille de l'immigration était perdue sur le plan canadien: il n'en tenait qu'à nous qu'elle ne fût pas perdue, du moins pas entièrement, dans le Québec. Or, non seulement l'inaction des autorités provinciales et l'hostilité de l'opinion québécoise repoussent-elles les nouveaux venus vers l'autre élément mais on dirait que nous nous ingérons, par le jeu de nos institutions scolaires et autres, à faciliter l'anglicisation du Néo-Canadien. Il n'est d'ailleurs que de voir le réflexe du Canadien français moyen: c'est en anglais qu'il s'adressera au Néo-Canadien, qu'il lui écrira comme si d'emblée il lui indiquait la seule voie à suivre. On a même vu des Canadiens français déconseiller à des Néo-Canadiens d'envoyer leurs enfants dans nos écoles, "dans leur intérêt".

Nous souhaiterions devenir bientôt minoritaires dans le Québec que nous n'agissions pas autrement.

(A suivre)

La session...

(Suite de la page 3)

qui confère le statut de ville à la municipalité de St-Eustache-sur-le-Lac.

Le Comité a toutefois refusé à la municipalité l'autorisation de prélever toute taxe spéciale que le conseil jugerait opportun d'imposer afin de recueillir les revenus nécessaires à la réalisation de certains travaux publics.

Le Comité a par ailleurs adopté un projet de loi autorisant cinq municipalités du nord-ouest de la province à prélever une taxe de vente de deux pour cent. Ces municipalités sont celles de Val-d'Or, de Malartic, de Cadillac, de Bourlarmaque et de Senneterre.

Le Comité a aussi approuvé hier le bill par lequel les pères

de la Congrégation de Saint-Jean-Bosco réclamaient l'autorisation de construire un monastère à Sherbrooke.

Fondé en Italie en 1859, l'Ordre des Salésiens a des monastères dans plusieurs parties du monde. Elle sera connue, dans le Québec, sous le nom de "la Société des Salésiens du Québec".

Le Comité des bills privés a enfin donné hier son approbation à un bill qu'a déposé la ville de Coaticook et qui porte de deux à trois ans le mandat du maire et des conseillers de cette municipalité des Cantons de l'Est. La ville a de plus été autorisée à créer une caisse d'expansion industrielle mais le montant proposé, qui s'élevait à \$200,000, a été rabais-

Etes-vous timides?

La timidité est une infortune grave qui engendre un déséquilibre suffisant pour altérer le fonctionnement de la personnalité. Le jeune homme ou la jeune fille qui est timide à 20 ans sera vaincu à 40 ans. Il aura manqué toutes les occasions de se faire valoir et de progresser. Il vivra dans l'isolement les plus belles années de sa vie. Que les timides comprennent donc que le manque de confiance en soi est un sérieux handicap. Qu'ils le considèrent comme une affliction et songent à quels résultats sociaux et professionnels peuvent parvenir ceux qui font preuve d'aisance et d'autorité dans leur comportement. L'autorité peut s'acquérir, elle peut aussi se développer. Condition capitale de toute réussite dans la profession, les affaires, la famille, l'amour. Voici, enfin une méthode. Lisez la brochure "SUCCES".

INSTITUT DE PSYCHOLOGIE PRATIQUE, Dept 3

4232, rue de La Roche - Montréal 34 - Qué.

Messieurs, veuillez me faire parvenir la brochure "SUCCES" et l'exposé de votre méthode pour développer l'autorité. Ci-joint, timbres de 0.25c pour frais d'envoi.

NOM AGE

ADRESSE 24107

Pourquoi payer plus cher?...

St. Amour

vous les offre aux plus bas prix!

TERRAIN DE
STATIONNEMENT
GRATUIT
OUVERT TOUS
LES SOIRS

Décorations
Electriques
pour les fêtes



Séries de lumières d'intérieur

15 lumières, rég. \$5.50 Spécial \$3.95
25 lumières, rég. \$9.35 Spécial \$7.95

Séries de lumières d'extérieur

7 lumières, rég. \$3.80 Spécial \$3.25
15 lumières, rég. \$8.00 Spécial \$6.95
25 lumières, rég. 13.30 Spécial \$9.50

ETOILES LUMINEUSES pour portes, rég. \$3.00 Sp. \$2.00

BAS DE NOEL ELECTRIQUE, rég. \$4.00 Spécial \$3.00

PERE NOEL ELECTRIQUE - 8" rég. \$3.00 Spécial \$2.00

CANNE ELECTRIQUE 24", rég. \$6.00 Spécial \$5.00

EGLISE ELECTRIQUE (musicale), rég. \$6.00 Spécial \$4.50

EGLISE ELECTRIQUE, régulier \$4.50 Spécial \$3.00

CHANDELLES ELECTRIQUES GEANTES 36" - rég. \$17.50

PERE NOEL ELECTRIQUE GEANT 48" - rég. \$22.50

Spécial \$14.50

Spécial \$15.50

J.A. St. Amour

MARCHAND DE MEUBLES ET D'APPAREILS ELECTRIQUES

6575 Rue St. Denis

CR. 4-8341

Vous ne pouvez partir sans elle...

Cette jeune fille est employée au service des réservations d'Air Canada. Elle est là pour vous réserver, dans toute la mesure du possible, une place au jour et heure de votre choix et pour vous fournir tous les renseignements qui rendront votre voyage en avion encore plus agréable. Que vous passiez ou que vous téléphoniez à nos bureaux, la personne qui vous répond connaît dans les moindres détails tout ce qui concerne les voyages aériens et mettra tout en oeuvre pour vous donner entière satisfaction.

Le nombre de personnes qui voyagent par Air Canada augmente de mois en mois. Ce mois-ci, par exemple, les bureaux de réservation d'Air Canada recevront près d'un million d'appels téléphoniques. Pour répondre à cette affluence de réservations, Air Canada forme de nouveaux employés et met au point un système électronique ultra-perfectionné. Rien n'est négligé de ce qui peut vous assurer le service le plus rapide et le plus efficace. C'est notre façon de vous souhaiter: "Bon voyage!"



AIR CANADA
TRANS-CANADA AIR LINES
Une des grandes lignes aériennes du monde

Demain: le chômage saisonnier peut-il être enr...

La Femme

au FOYER et dans le MONDE

Ces messages peuvent avoir des ailes et du cœur

Si, par l'oeil magique, nous pouvions parcourir les listes d'achats de cadeaux pour les prochaines fêtes, y verrions-nous souvent le papier à lettres ou les cartes de correspondance? Sans doute, dans le genre de vie que tout le monde adopte aujourd'hui plus ou moins volontairement ou consciemment, avec les moyens de déplacements rapides et le télégraphe et le téléphone, bien des gens ouvrent grands les yeux quand ils entendent parler d'écriture, de correspondance, de courrier et il y a longtemps que pour eux, écrire une lettre est devenu une corvée, quelle qu'en soit la raison ou la substance ou le genre ou la destination. Et il y a aussi les mortels qui sont indifférents à tout échange de pensées, trouvent embêtant d'écrire et n'aiment pas à recevoir de lettres.

Mais il y a ceux aussi qui aiment à recevoir des lettres, qui devraient en recevoir des membres de leur famille vivant à l'étranger ou des amis qui protestent parfois de leur fidélité et nne brisant jamais ni leur silence ni leur... paresse.

Et en se contentant de ce confortable silence, que de fois on glisse non seulement à l'indifférence et à l'oubli, mais aussi à l'ingratitude sinon à l'impolitesse. Que d'accusés de réception, que de remerciements dus, que de simples signes de vie qui n'ont jamais été écrits quand ils s'imposaient et dont le manque a classé définitivement telle ou telle personne.

Par contre que de cas, que de carrières, que d'histoires vécues où une simple lettre parfois, pas même toute une correspondance, a orienté des événements et des chemins vers des réalisations inespérées, vers un secours ou une amitié bienfaisante? Si le temps et l'espace me permettaient de raconter tout de suite la dernière histoire d'une lettre courageusement écrite qui demandait si peu et qui a reçu et va recevoir tellement, vous verriez que j'ai raison.

Et pourquoi, cette année, pour faire changement, ne pas inviter, inciter les jeunes et les enfants à écrire à la parenté éloi-

gnée, grands-parents, parrains et marraines, oncles et tantes plus ou moins délaissés, vieux cousins ou cousines dont on ne se préoccupe jamais et qui finissent leurs jours dans la solitude comme s'ils n'avaient pas de famille? Ils ne répondront pas? Peut-être. Mais il se peut aussi qu'ils répondent. Dans un cas comme dans l'autre il peut y avoir tout de même semence d'une belle joie douce. Et c'est ce qui compte d'abord dans un monde où l'on mécanise tout, même les rapports entre humains.

En faisant écrire les enfants, ce serait aussi une bonne occasion pour les parents de se rendre compte de la langue que peuvent écrire leurs enfants... S'ils ont des surprises désagréables ce sera encore mieux par les décisions qu'ils prendront, que de ne rien avoir.

Et si l'on n'écrit pas de lettres, pourquoi ne pas ajouter au moins une phrase à la formule commerciale que porte la carte ou le livret de souhaits? Quand on pense que pendant longtemps, pendant des années, parfois toute une vie, la formule de souhaits du commerce ne porte toujours que la signature, la signature, la signature. Jamais un bon mot, jamais une pensée aimable, jamais un peu de couleur, un peu de chaleur. Il n'y a tout juste que la mémoire qui vitote et encore qui ne tient que par un fil... Et l'on se plaint ensuite que la vie est terne.

Et qui donc, ces années-ci, dans les temps que nous vivons, n'a pas besoin d'un peu d'espoir, d'un peu de consolation douce, d'un mot venu d'un esprit en éveil et d'un cœur en attention?

Evidemment, il y a les pauvres malheureux et malheureuses dont la tâche extérieure écrasante prive presque complètement de vrais loisirs, d'assez de temps libre pour cette sorte de service de l'amitié. Mais ce n'est pas la majorité et personne ne doit penser à cultiver cette même absence et ce même silence avec des prétextes et de fausses raisons.

Germaine BERNIER

Pas de cours de théologie

Le départ pour Rome du T. R. Père Régis ayant été avancé au 11 décembre, la conférence du 13 a dû être supprimée.

Le Père Régis reprendra son cours de "Théologie pour laïcs" le 10 octobre prochain et étudiera le sacrement de mariage.

position et vous y verrez de magnifiques lampes de style moderne mais de lignes sympathiques comme les fibres mêmes du bois.

Savez-vous ce que veut dire "Séramo" ou la céramique simplifiée? La céramique avec ou sans cuisson? Allez voir le comptoir de Mlle Fernande Bourbonnais et de M. Serge Le Febvre.

Cette année l'exposition restera ouverte deux jours de plus que l'an dernier pour permettre à un plus grand nombre de visiteurs de se renseigner sur l'artisanat et de faire un choix éventuel de cadeaux pour les prochaines fêtes. Il y a plusieurs nouveautés cette année, autre autres, le studio Léonard de Vinci présente un genre de pièces murales, de peintures travaillées selon un nouveau et très intéressant procédé qui donne de très jolies choses.

L'exposition est ouverte jusqu'à samedi soir, 14 novembre. L'entrée est libre.

G. B.

VIE SOCIALE

"Sherry Party"

L'Alma Mater du Collège Marianopolis donne un "Sherry party" au Collège Marianopolis dimanche, le 15 décembre, de cinq à sept. Tous les membres de l'Alma Mater ainsi que leurs amis sont invités. Mme Geoffrey Birtz, la présidente, en sera l'hôtesse assistée des membres de son comité d'organisation.

Concert

L'Ecole de Musique de l'Institut Pédagogique présentera, mardi, le 17 décembre, à trois heures, en concert à l'école même, le violoniste Hyman Bress qui sera accompagné au piano par Charles Reiner.

Réception

Le conseil d'administration et les membres du Centre récréatif de l'Institut Albert-Prévost recevront à l'occasion d'une soirée de Noël pour les malades de l'Institut, jeudi, le 19 décembre, à quatre heures et demie de l'après-midi.

Cercle juif de langue française

M. Naim Kattan et Dostaler O'Leary parleront de leurs impressions d'Israël devant les membres du Cercle Juif de langue française, à l'Auditorium du Congrès canadien juif, rue Sherbrooke ouest, lundi, le 16 décembre.



PARENTS! EDUCATEURS!

Pour comprendre l'Angoisse, l'Obsession, la Phobie, le Scrupule, la Dépression psychique, l'Homosexualité, la Frigidité, la Timidité, la Méadaptation sociale et professionnelle.

lisez les ouvrages suivants:

- | | |
|---|--------|
| I. — La Névrose: maladie trop peu comprise, 275 p. | \$2.50 |
| II. — La Névrose: cette grande misère humaine, 278 p. | \$2.50 |
| III. — La Névrose: rampart de la maladie, 280 p. | \$2.50 |
| IV. — Névrose, Conscience, Religion, 278 p. | \$2.50 |
| V. — Névrose et Obsessions, 289 p. | \$2.50 |
| VI. — Fautes à éviter en Education, 175 p. | \$1.50 |

par André La Rivière

Psychanalyste consultant et catholique de Montréal, Membre des Sociétés de Psychologie de Crée, d'Angleterre et d'Allemagne, Ancien Stagiaire des Hôpitaux de Paris (1945-51), Ex-Boursier des Gouvernements de France et du Québec.

les 6 Volumes \$12.00 (Franco)

★ GRATIS ★

Faites venir le SOMMAIRE détaillé de chacun de ces ouvrages

Editions Psychologiques Enrg.

3426 Ave. Marcell, N.D.G. Montréal HU. 8-4312

LA VIE PRATIQUE

Choix d'une toile pour le lit de bébé

La mère de famille est d'ordinaire un modèle d'économie. C'est pourquoi elle a accueilli de grand cœur les sacs de pellicule transparente de polythène qui protègent les aliments et les vêtements fraîchement nettoyés. Voilà, enfin, un matériau d'emballage utilisable maintes et maintes fois à toutes sortes d'usage dans la maison.

Cependant, il y a un usage auquel ne doit pas servir cette très mince pellicule de plastique: couvrir le matelas de bébé.

Des mamans ont découpé les sacs provenant du nettoyeur et croyant bien faire en ont garni le lit du bébé. Voilà qui est fortement à déconseiller. Si l'enfant est couché directement sur cette pellicule légère et flexible, sa respiration peut causer une succion et la pellicule lui coller au visage.

Bien que cette feuille très mince ne convienne pas comme enveloppe de matelas, il y a d'autres plastiques qui remplissent très bien cette fonction. Mais assurez-vous que la pellicule soit épaisse et non pas si légère que le bébé puisse la soulever en aspirant. On peut se procurer de ces feuilles de la quantité ou mesure désirée dans les magasins à rayons.

Voilà un exemple où l'économie n'a pas sa place.

Hallux valgus

Un oignon ne sera ni moins souffrant ni plus joli si on l'appelle scientifiquement "hallux valgus". Le seul moyen de prévenir les oignons, c'est de porter des chaussures bien ajustées, surtout pendant l'enfance. Il n'est pas recommandable de laisser de jeunes fillettes danser sur les pointes, car les os en croissance de leurs pieds ne sont pas assez forts pour soutenir le poids du corps.

Réunion d'amicale

L'Amicale de l'école Notre-Dame-de-Lourdes, de Verdun organise sa réunion annuelle pour dimanche, le 15 décembre à deux heures. Les révérendes mères S. Gilles, S. Philippe-de-Césaire, S. Mathias-de-Sion, S. Louise-de-la-Charité seront présentes. Il y aura aussi élection d'un nouveau Conseil.

Toutes les anciennes sont les bienvenues.

Réception

Madame Paul Dozois recevra, jeudi, le 12 décembre, de quatre à six heures.



Tissu qui se présente sous un aspect de tricot. — Tout droit et sans boutons ce manteau ferait penser à une sorte de cote de mailles... de laine non de fer, surtout avec son encolure à bord roulé. Ce col d'ailleurs, amovible, peut servir d'écharpe pour la tête si désiré ou être porté avec la robe toute simple et droite. C'est un modèle de Madeleine de Rauch de Paris, proposé par Toronto. (Photo PC)

Lisez et faite lire "Le Devoir"

LAIT PARTIELLEMENT ÉCRÉMÉ JOUBERT

2%

même saveur délicieuse... moins de matières grasses!

Un lait partiellement écrémé... délicieux... qui possède beaucoup de qualités nutritives, mais moins de matières grasses.

FRAIS ET NOURRISSANT!

Provenant d'un lait entier, il est une bonne source des vitamines B1 et riboflavine ainsi que de minéraux.

FACILE À DIGÉRER!

Joubert réduit à 2% les matières grasses d'un lait frais et entier, pour vous offrir un breuvage savoureux et facile à digérer.

COÛTE MOINS CHER!

Vous absorbez un aliment nourrissant... tout en économisant. C'est un breuvage idéal!

HOMOGÉNÉISÉ — PASTEURISÉ

Demandez le lait partiellement écrémé "Deux pour Cent" à votre laitier JOUBERT ou à votre épicière.

*2% de matières grasses du lait



4141, RUE SAINT-ANDRÉ TÉL. LA 3-3121

SYMBÔLE DE QUALITÉ DEPUIS PLUS D'UN DÉMI-SIÈCLE

LAIT • CRÈME • BREUVAGE AU CHOCOLAT • FROMAGE "COTTAGE" CRÈME GLACÉE • CRÈME GLACÉE "PRINCESSE JOUBERT" • LAIT DE BEURRE

SUCCURSALE: N.D.G., 920 boulevard Décarie. — Tél.: DE. 3561

L'exposition annuelle de l'artisanat et du cadeau de Noël

Des comptoirs et des kiosques débordant d'articles "faits main" qui illustrent à ravir le métier perfectionné de nos artisans et leur talent de créateur.

L'exposition annuelle de l'artisanat québécois au Palais du Commerce est devenue non seulement une manifestation artisanale de grande envergure, à répercussions sociales et commerciales importantes mais représente une véritable foire à cadeaux, ce qui est fort à propos à ce temps-ci de l'année.

On y trouve l'article québécois de genre varié, du plus minuscule bibelot à la pièce de valeur artistique réelle que ne manquent pas d'ailleurs d'acheter certains musées américains ou des collectionneurs étrangers.

Cet artisanat qui, il y a encore vingt ans, était plus ou moins au monde, est aujourd'hui lancé sur le marché canadien en pleine forme et en pleine force et remporte succès et admiration même aux

Etats-Unis, jusqu'en Europe où plusieurs pièces sont à l'honneur dans la décoration d'intérieur.

Une exposition de notre artisanat s'ouvrira d'ailleurs incessamment à Paris même sous les auspices de l'Office Provincial de l'Artisanat, du ministère de l'Industrie et du Commerce.

Comme les grandes foires européennes, l'exposition du Palais du Commerce offre la plus grande variété d'objets, de matières et de matériaux employés: des émaux à la fourrure, de la céramique à l'édition, de la poterie aux pièces murales, à l'aiguille ou crochétées ou sculptées, du fer forgé au cuir ciselé, etc., etc.

Voulez-vous savoir ce qu'on peut faire, créer avec les bois d'épaves du Québec ou des souches de nos bois? Allez à l'ex-

dégustez la fameuse liqueur basque

IZARRA

LA JAUNE en bouteille, no. de liste 213A

LA VERTE en cruchon, no. de liste 213C

cadeau idéal pour les fêtes.

grand vin pétillant blanc

PRINCE DE GALLES ANJOU-SAUMUR

de la Maison CHAPIN-LANDAIS Cie

Pour tous genres de réception.

Il enchante et égaye

No de liste 542-I

VOTRE LETTRE EST IMPORTANTE

Avant de la poster, VÉRIFIEZ 5 CHOSES

1. Mlle Lucie Bernard, 18, chemin de la Rivière, Trois-Rivières (P.Q.)
2. Monsieur François Lubez
3. 207, rue Hamel
4. Sherbrooke
5. P.Q.

Toujours, il faut indiquer

1. Vos propres nom et adresse en haut à gauche ou au verso.
2. Le nom de la personne à qui vous écrivez.
3. La rue et le numéro, le numéro de route rurale ou de case postale.
4. Le bureau de poste (ville ou village).
5. La province, l'État (ou son équivalent) et le pays. 57-PO-1-AF

HÂTEZ VOTRE COURRIER METTEZ-Y UNE ADRESSE COMPLÈTE

POSTES CANADIENNES

FIDELITE A LA CTCC

Deux autres syndicats refusent de suivre la Fédération de l'industrie chimique

La politique fédérale à l'égard du soutien des prix agricoles

OTTAWA (PC) — Le gouvernement conservateur a exposé hier aux Communes les grandes lignes de la politique qu'il entend suivre à l'égard du soutien des prix agricoles.

Il imposerait des prix minimaux sur "certaines denrées essentielles" et se réserverait le pouvoir discrétionnaire de fixer le niveau des prix de soutien pour les autres produits.

Le ministre de l'Agriculture, M. Douglas Harkness, n'a pas donné la liste des "denrées essentielles" à l'ouverture du débat sur la résolution visant à introduire ce projet de loi.

Aux termes de ce bill, le gouvernement devrait fixer le prix de soutien des denrées essentielles à un niveau équivalant au moins à 80 pour cent de la moyenne des trois années précédentes.

Cependant, M. Harkness a signalé qu'en tout temps les prix de soutien seraient "supérieurs dans la plupart des cas" à la proportion de 80 pour cent de la moyenne variable des prix au cours des trois années antérieures.

Nouvel organisme

Dans tous les cas, les prix de soutien seraient fixés au début de chaque année en conformité des recommandations soumises par une nouvelle "commission de stabilisation des prix" travaillant de concert avec un conseil consultatif groupant des représentants d'organisations agricoles.

M. Harkness a précisé que cette formule s'appliquerait "pour tout produit agricole des que la nécessité s'en fera sentir" à l'exclusion cependant du blé, de l'avoine et de l'orge des Prairies, dont la mise en marché est assurée par la Commission canadienne du blé.

Le ministre a fait ressortir la souplesse de ce dispositif grâce auquel on se propose de stabiliser davantage l'industrie agricole au Canada.

Cependant, différents porte-parole de l'opposition se sont plu à signaler que ce projet était bien en-deçà de ce qu'on était en droit d'attendre en se basant sur les promesses électorales des conservateurs.

Critiques

M. James G. Gardiner, ancien ministre libéral de l'Agriculture, a fait remarquer, pour sa part, qu'il semble très peu différent du

programme actuellement en vigueur. Il y a même lieu de craindre que les cultivateurs perdent au change.

Selon M. Hazen Argue, député social-démocrate d'Assiniboine, le gouvernement a, de toute apparence, "répudié" sa promesse électorale d'établir la parité des prix agricoles.

M. Victor Quelch, député créditiste d'Acadia, a fait part de son étonnement devant l'absence apparente de toute disposition établissant une relation entre les prix agricoles et ceux des autres produits. A son avis, on ignore le fait que les trois dernières années ont été d'un piètre rendement pour les cultivateurs en les prenant comme moyenne de base.

Comme l'a exposé M. Harkness, la nouvelle législation semble comporter deux modifications importantes au programme en vigueur:

1. La nouvelle commission de stabilisation des prix disposerait d'une somme de \$250,000,000 qu'il lui serait loisible d'employer à sa guise au soutien des prix. Ce montant dépasse de \$50,000,000 les crédits affectés à l'Office du soutien des prix agricoles.

2. La stabilisation des prix de soutien à l'égard des "denrées essentielles" serait obligatoire. Dans le moment, le gouvernement n'est pas requis par la loi de voir au soutien des prix.

Production de pétrole

Calgary (Presse Canadienne) — La production de pétrole brut s'est ramplie à baisser en Alberta durant la semaine qui a pris fin le 25 novembre. Elle s'est établie, en effet, à 281,710 barils par jour, soit 31,745 barils de moins que la semaine précédente. Durant la semaine correspondante de l'an dernier, elle s'était élevée à 429,237 barils par jour.

E.-U.: un membre danois de l'ONU congédié

NATIONS-UNIES. — Les Nations-Unies ont annoncé qu'un membre danois du secrétariat de l'ONU a été suspendu pour avoir refusé de remettre au secrétaire général, M. Dag Hammarskjöld, des documents officiels du comité spécial de l'Organisation des Nations-Unies chargé d'enquêter sur les événements de Hongrie. Les milieux informés ont déclaré que Povl Bang-Jensen a refusé de révéler les noms des témoins qui ont déposé anonymement devant le comité dans son enquête sur la révolte anti-communiste, d'il y a plus d'un an. Tous étaient des réfugiés hongrois. Bang-Jensen était le seul gardien de la liste des témoins anonymes qui ont déposé devant le comité après entente que leurs noms ne seraient pas révélés. Ils craignaient des représailles contre leurs parents ou amis encore en Hongrie.

Plaidoyer de Pearson pour que cesse le terrifiant dialogue des injures, des projectiles et des interdictions

OSLO (PC) — Le lauréat du prix Nobel de la paix a prononcé hier soir à l'Université d'Oslo un vibrant plaidoyer pour la paix, pour l'établissement d'un monde où cesserait enfin le terrifiant dialogue des injures, des projectiles et des interdictions.

S'adressant à un auditoire de diplomates, d'étudiants et d'hommes politiques de Norvège, M. Lester B. Pearson a réitéré pour l'Occident l'initiative d'une entente avec la Russie. Il est possible d'y parvenir, affirme l'ancien ministre des Affaires étrangères, par des échanges de vues, sérieux, complets et francs, en particulier entre Moscou et Washington.

"Je ne plaide pas pour que deux, trois ou quatre puissances se réunissent en une conférence spectaculaire au sommet, où le terrain est précaire et l'atmosphère orageuse, mais pour des échanges francs, sérieux et complets, plus spécialement entre Washington et Moscou, par les moyens politiques et diplomatiques normaux."

Le temps est venu pour l'Occident d'exploiter les possibilités d'un accord plutôt que d'un déni d'accord avec la Russie, "non seulement à partir d'une position de court moment de répit au cours

duquel nous pouvons rechercher de meilleures assises pour le genre de sécurité qui, d'ailleurs, amènerait la réduction des armements."

La triste vérité cependant, c'est que nous préparons la guerre en géants vaeux et la paix en géants attardés.

Dans la partie de son discours consacrée à la paix et à la politique, M. Pearson déclare:

Les problèmes

"Il est essentiel... que l'Occident reconnaisse le fait qu'il existe certains problèmes tels que la réunification de l'Allemagne et la stabilisation de la situation au Moyen-Orient, qui ne peuvent être résolus d'une manière satisfaisante sans la participation de l'Union soviétique."

"Il est également essentiel que l'Union soviétique reconnaisse son côté le droit des peuples de choisir leurs propres formes de gouvernement sans subir l'ingérence de forces étrangères ou de la subversion intérieure encouragée et appuyée par l'étranger."

"Notre politique et notre diplomatie... deviennent aussi rigides et aussi défensives que la guerre de tranchées d'il y a 40 ans."

"A nos yeux, poursuit Boulganine, la tâche la plus urgente à l'heure actuelle est de faire renaître la confiance entre les Etats, confiance qui s'est trouvée sapée durant les années de la guerre froide."

"Si toutes les nations ne sont pas encore présentement disposées à mettre en oeuvre le désarmement, les gouvernements devraient au moins assumer leurs obligations morales de façon que la course aux armements cesse et qu'elles préparent le terrain à des mesures nouvelles et plus concrètes dans le domaine du désarmement, même s'ils gardent pour le moment leurs armements au niveau existant."

"A nos yeux, la création d'une atmosphère de confiance serait hâtée par des mesures comme la renonciation... à l'usage des armes nucléaires et à l'usage de la violence comme moyen de régler les questions controversées, comme un pacte de non-agression entre les membres du Pacte de Varsovie et du pacte de l'Atlantique Nord, et comme l'abandon des slogans de guerre ainsi que de la propagande mutuellement hostile entre les Etats."

Si la Russie, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, dit encore le premier ministre soviétique, s'accordaient à ne pas stationner d'armes nucléaires en Allemagne, et si les deux Allemandes venaient à ce que l'on n'emplât d'armes atomiques ni allemandes ni étrangères dans leurs territoires, les gouvernements de la Pologne et de la Tchécoslovaquie consentiraient à ne pas fabriquer, à ne pas stationner d'armes nucléaires dans leurs propres territoires.

Le leader de l'opposition, M. James Griffiths, a rappelé que M.

Le sentiment d'un grand nombre d'Européens s'exprime par cette phrase cynique: "Pas d'annihilation sans représentation!" On craint en effet qu'en acceptant les projectiles balistiques des Etats-Unis, les pays dans lesquels ces engins seraient stockés ne deviennent des objectifs de première importance pour la Russie en cas de guerre.

Mais le pessimisme qui se fait sentir, de même que la conscience aiguë de l'ampleur des tâches qui seront celles des spécialistes de l'OTAN, constituent en dernière analyse une attitude saine à la veille de cette conférence. Il ne fait pas de doute en tous cas que les 15 chefs de l'alliance devront travailler sans relâche durant ces quatre jours pour accomplir quelque progrès.

OTTAWA. — M. Diefenbaker a annoncé, hier, que le Canada réclamerait une plus grande application de la clause du traité atlantique prévoyant la coopération économique entre les pays membres.

En réponse à des questions de l'opposition aux Communes, le premier ministre a parlé de ses intentions en ce qui concerne la prochaine conférence au sommet de l'ATN à Paris.

On se rend compte, dit-il, qu'une alliance comme l'OTAN ne doit pas reposer sur une base militaire seulement et que la clause économique n'a pas été appliquée comme il le faudrait dans le passé.

"J'espère que cette question recevra une attention extraordinaire. Je m'efforcerai de promouvoir l'idée d'une plus vaste application."

Le Canada, a ajouté M. Diefenbaker, n'a pas de propositions spécifiques préparées d'avance et ses représentants travailleront à promouvoir les objectifs généraux de l'alliance.

Londres. — Le premier ministre, M. Harold Macmillan, a refusé hier de promettre qu'il ne céderait aucune parcelle de la souveraineté britannique à la conférence de l'OTAN, la semaine prochaine.

Les députés travaillistes ont demandé au gouvernement de promettre qu'une telle cession soit approuvée au préalable par le Parlement.

Le leader de l'opposition, M. James Griffiths, a rappelé que M.

Le sentiment d'un grand nombre d'Européens s'exprime par cette phrase cynique: "Pas d'annihilation sans représentation!" On craint en effet qu'en acceptant les projectiles balistiques des Etats-Unis, les pays dans lesquels ces engins seraient stockés ne deviennent des objectifs de première importance pour la Russie en cas de guerre.

Mais le pessimisme qui se fait sentir, de même que la conscience aiguë de l'ampleur des tâches qui seront celles des spécialistes de l'OTAN, constituent en dernière analyse une attitude saine à la veille de cette conférence. Il ne fait pas de doute en tous cas que les 15 chefs de l'alliance devront travailler sans relâche durant ces quatre jours pour accomplir quelque progrès.

OTTAWA. — M. Diefenbaker a annoncé, hier, que le Canada réclamerait une plus grande application de la clause du traité atlantique prévoyant la coopération économique entre les pays membres.

En réponse à des questions de l'opposition aux Communes, le premier ministre a parlé de ses intentions en ce qui concerne la prochaine conférence au sommet de l'ATN à Paris.

On se rend compte, dit-il, qu'une alliance comme l'OTAN ne doit pas reposer sur une base militaire seulement et que la clause économique n'a pas été appliquée comme il le faudrait dans le passé.

"J'espère que cette question recevra une attention extraordinaire. Je m'efforcerai de promouvoir l'idée d'une plus vaste application."

Le Canada, a ajouté M. Diefenbaker, n'a pas de propositions spécifiques préparées d'avance et ses représentants travailleront à promouvoir les objectifs généraux de l'alliance.

Londres. — Le premier ministre, M. Harold Macmillan, a refusé hier de promettre qu'il ne céderait aucune parcelle de la souveraineté britannique à la conférence de l'OTAN, la semaine prochaine.

Les députés travaillistes ont demandé au gouvernement de promettre qu'une telle cession soit approuvée au préalable par le Parlement.

Le leader de l'opposition, M. James Griffiths, a rappelé que M.

Le sentiment d'un grand nombre d'Européens s'exprime par cette phrase cynique: "Pas d'annihilation sans représentation!" On craint en effet qu'en acceptant les projectiles balistiques des Etats-Unis, les pays dans lesquels ces engins seraient stockés ne deviennent des objectifs de première importance pour la Russie en cas de guerre.

Mais le pessimisme qui se fait sentir, de même que la conscience aiguë de l'ampleur des tâches qui seront celles des spécialistes de l'OTAN, constituent en dernière analyse une attitude saine à la veille de cette conférence. Il ne fait pas de doute en tous cas que les 15 chefs de l'alliance devront travailler sans relâche durant ces quatre jours pour accomplir quelque progrès.

OTTAWA. — M. Diefenbaker a annoncé, hier, que le Canada réclamerait une plus grande application de la clause du traité atlantique prévoyant la coopération économique entre les pays membres.

En réponse à des questions de l'opposition aux Communes, le premier ministre a parlé de ses intentions en ce qui concerne la prochaine conférence au sommet de l'ATN à Paris.

On se rend compte, dit-il, qu'une alliance comme l'OTAN ne doit pas reposer sur une base militaire seulement et que la clause économique n'a pas été appliquée comme il le faudrait dans le passé.

"J'espère que cette question recevra une attention extraordinaire. Je m'efforcerai de promouvoir l'idée d'une plus vaste application."

Le Canada, a ajouté M. Diefenbaker, n'a pas de propositions spécifiques préparées d'avance et ses représentants travailleront à promouvoir les objectifs généraux de l'alliance.

Londres. — Le premier ministre, M. Harold Macmillan, a refusé hier de promettre qu'il ne céderait aucune parcelle de la souveraineté britannique à la conférence de l'OTAN, la semaine prochaine.

Les députés travaillistes ont demandé au gouvernement de promettre qu'une telle cession soit approuvée au préalable par le Parlement.

Le leader de l'opposition, M. James Griffiths, a rappelé que M.

Le sentiment d'un grand nombre d'Européens s'exprime par cette phrase cynique: "Pas d'annihilation sans représentation!" On craint en effet qu'en acceptant les projectiles balistiques des Etats-Unis, les pays dans lesquels ces engins seraient stockés ne deviennent des objectifs de première importance pour la Russie en cas de guerre.

Mais le pessimisme qui se fait sentir, de même que la conscience aiguë de l'ampleur des tâches qui seront celles des spécialistes de l'OTAN, constituent en dernière analyse une attitude saine à la veille de cette conférence. Il ne fait pas de doute en tous cas que les 15 chefs de l'alliance devront travailler sans relâche durant ces quatre jours pour accomplir quelque progrès.

OTTAWA. — M. Diefenbaker a annoncé, hier, que le Canada réclamerait une plus grande application de la clause du traité atlantique prévoyant la coopération économique entre les pays membres.

En réponse à des questions de l'opposition aux Communes, le premier ministre a parlé de ses intentions en ce qui concerne la prochaine conférence au sommet de l'ATN à Paris.

On se rend compte, dit-il, qu'une alliance comme l'OTAN ne doit pas reposer sur une base militaire seulement et que la clause économique n'a pas été appliquée comme il le faudrait dans le passé.

"J'espère que cette question recevra une attention extraordinaire. Je m'efforcerai de promouvoir l'idée d'une plus vaste application."

Le Canada, a ajouté M. Diefenbaker, n'a pas de propositions spécifiques préparées d'avance et ses représentants travailleront à promouvoir les objectifs généraux de l'alliance.

Londres. — Le premier ministre, M. Harold Macmillan, a refusé hier de promettre qu'il ne céderait aucune parcelle de la souveraineté britannique à la conférence de l'OTAN, la semaine prochaine.

Les députés travaillistes ont demandé au gouvernement de promettre qu'une telle cession soit approuvée au préalable par le Parlement.

Le leader de l'opposition, M. James Griffiths, a rappelé que M.

Le sentiment d'un grand nombre d'Européens s'exprime par cette phrase cynique: "Pas d'annihilation sans représentation!" On craint en effet qu'en acceptant les projectiles balistiques des Etats-Unis, les pays dans lesquels ces engins seraient stockés ne deviennent des objectifs de première importance pour la Russie en cas de guerre.

Mais le pessimisme qui se fait sentir, de même que la conscience aiguë de l'ampleur des tâches qui seront celles des spécialistes de l'OTAN, constituent en dernière analyse une attitude saine à la veille de cette conférence. Il ne fait pas de doute en tous cas que les 15 chefs de l'alliance devront travailler sans relâche durant ces quatre jours pour accomplir quelque progrès.

OTTAWA. — M. Diefenbaker a annoncé, hier, que le Canada réclamerait une plus grande application de la clause du traité atlantique prévoyant la coopération économique entre les pays membres.

En réponse à des questions de l'opposition aux Communes, le premier ministre a parlé de ses intentions en ce qui concerne la prochaine conférence au sommet de l'ATN à Paris.

On se rend compte, dit-il, qu'une alliance comme l'OTAN ne doit pas reposer sur une base militaire seulement et que la clause économique n'a pas été appliquée comme il le faudrait dans le passé.

"J'espère que cette question recevra une attention extraordinaire. Je m'efforcerai de promouvoir l'idée d'une plus vaste application."

Le Canada, a ajouté M. Diefenbaker, n'a pas de propositions spécifiques préparées d'avance et ses représentants travailleront à promouvoir les objectifs généraux de l'alliance.

Londres. — Le premier ministre, M. Harold Macmillan, a refusé hier de promettre qu'il ne céderait aucune parcelle de la souveraineté britannique à la conférence de l'OTAN, la semaine prochaine.

Les députés travaillistes ont demandé au gouvernement de promettre qu'une telle cession soit approuvée au préalable par le Parlement.

Le leader de l'opposition, M. James Griffiths, a rappelé que M.

Le sentiment d'un grand nombre d'Européens s'exprime par cette phrase cynique: "Pas d'annihilation sans représentation!" On craint en effet qu'en acceptant les projectiles balistiques des Etats-Unis, les pays dans lesquels ces engins seraient stockés ne deviennent des objectifs de première importance pour la Russie en cas de guerre.

Mais le pessimisme qui se fait sentir, de même que la conscience aiguë de l'ampleur des tâches qui seront celles des spécialistes de l'OTAN, constituent en dernière analyse une attitude saine à la veille de cette conférence. Il ne fait pas de doute en tous cas que les 15 chefs de l'alliance devront travailler sans relâche durant ces quatre jours pour accomplir quelque progrès.

OTTAWA. — M. Diefenbaker a annoncé, hier, que le Canada réclamerait une plus grande application de la clause du traité atlantique prévoyant la coopération économique entre les pays membres.

En réponse à des questions de l'opposition aux Communes, le premier ministre a parlé de ses intentions en ce qui concerne la prochaine conférence au sommet de l'ATN à Paris.

On se rend compte, dit-il, qu'une alliance comme l'OTAN ne doit pas reposer sur une base militaire seulement et que la clause économique n'a pas été appliquée comme il le faudrait dans le passé.

"J'espère que cette question recevra une attention extraordinaire. Je m'efforcerai de promouvoir l'idée d'une plus vaste application."

Le Canada, a ajouté M. Diefenbaker, n'a pas de propositions spécifiques préparées d'avance et ses représentants travailleront à promouvoir les objectifs généraux de l'alliance.

Londres. — Le premier ministre, M. Harold Macmillan, a refusé hier de promettre qu'il ne céderait aucune parcelle de la souveraineté britannique à la conférence de l'OTAN, la semaine prochaine.

Les députés travaillistes ont demandé au gouvernement de promettre qu'une telle cession soit approuvée au préalable par le Parlement.

Le leader de l'opposition, M. James Griffiths, a rappelé que M.

Le sentiment d'un grand nombre d'Européens s'exprime par cette phrase cynique: "Pas d'annihilation sans représentation!" On craint en effet qu'en acceptant les projectiles balistiques des Etats-Unis, les pays dans lesquels ces engins seraient stockés ne deviennent des objectifs de première importance pour la Russie en cas de guerre.

Mais le pessimisme qui se fait sentir, de même que la conscience aiguë de l'ampleur des tâches qui seront celles des spécialistes de l'OTAN, constituent en dernière analyse une attitude saine à la veille de cette conférence. Il ne fait pas de doute en tous cas que les 15 chefs de l'alliance devront travailler sans relâche durant ces quatre jours pour accomplir quelque progrès.

OTTAWA. — M. Diefenbaker a annoncé, hier, que le Canada réclamerait une plus grande application de la clause du traité atlantique prévoyant la coopération économique entre les pays membres.

En réponse à des questions de l'opposition aux Communes, le premier ministre a parlé de ses intentions en ce qui concerne la prochaine conférence au sommet de l'ATN à Paris.

On se rend compte, dit-il, qu'une alliance comme l'OTAN ne doit pas reposer sur une base militaire seulement et que la clause économique n'a pas été appliquée comme il le faudrait dans le passé.

"J'espère que cette question recevra une attention extraordinaire. Je m'efforcerai de promouvoir l'idée d'une plus vaste application."

Le Canada, a ajouté M. Diefenbaker, n'a pas de propositions spécifiques préparées d'avance et ses représentants travailleront à promouvoir les objectifs généraux de l'alliance.

Londres. — Le premier ministre, M. Harold Macmillan, a refusé hier de promettre qu'il ne céderait aucune parcelle de la souveraineté britannique à la conférence de l'OTAN, la semaine prochaine.

Les députés travaillistes ont demandé au gouvernement de promettre qu'une telle cession soit approuvée au préalable par le Parlement.

Le leader de l'opposition, M. James Griffiths, a rappelé que M.

Le sentiment d'un grand nombre d'Européens s'exprime par cette phrase cynique: "Pas d'annihilation sans représentation!" On craint en effet qu'en acceptant les projectiles balistiques des Etats-Unis, les pays dans lesquels ces engins seraient stockés ne deviennent des objectifs de première importance pour la Russie en cas de guerre.

Mais le pessimisme qui se fait sentir, de même que la conscience aiguë de l'ampleur des tâches qui seront celles des spécialistes de l'OTAN, constituent en dernière analyse une attitude saine à la veille de cette conférence. Il ne fait pas de doute en tous cas que les 15 chefs de l'alliance devront travailler sans relâche durant ces quatre jours pour accomplir quelque progrès.

OTTAWA. — M. Diefenbaker a annoncé, hier, que le Canada réclamerait une plus grande application de la clause du traité atlantique prévoyant la coopération économique entre les pays membres.

En réponse à des questions de l'opposition aux Communes, le premier ministre a parlé de ses intentions en ce qui concerne la prochaine conférence au sommet de l'ATN à Paris.

On se rend compte, dit-il, qu'une alliance comme l'OTAN ne doit pas reposer sur une base militaire seulement et que la clause économique n'a pas été appliquée comme il le faudrait dans le passé.

"J'espère que cette question recevra une attention extraordinaire. Je m'efforcerai de promouvoir l'idée d'une plus vaste application."

Le Canada, a ajouté M. Diefenbaker, n'a pas de propositions spécifiques préparées d'avance et ses représentants travailleront à promouvoir les objectifs généraux de l'alliance.

Londres. — Le premier ministre, M. Harold Macmillan, a refusé hier de promettre qu'il ne céderait aucune parcelle de la souveraineté britannique à la conférence de l'OTAN, la semaine prochaine.

Les députés travaillistes ont demandé au gouvernement de promettre qu'une telle cession soit approuvée au préalable par le Parlement.

Le leader de l'opposition, M. James Griffiths, a rappelé que M.

Le sentiment d'un grand nombre d'Européens s'exprime par cette phrase cynique: "Pas d'annihilation sans représentation!" On craint en effet qu'en acceptant les projectiles balistiques des Etats-Unis, les pays dans lesquels ces engins seraient stockés ne deviennent des objectifs de première importance pour la Russie en cas de guerre.

Mais le pessimisme qui se fait sentir, de même que la conscience aiguë de l'ampleur des tâches qui seront celles des spécialistes de l'OTAN, constituent en dernière analyse une attitude saine à la veille de cette conférence. Il ne fait pas de doute en tous cas que les 15 chefs de l'alliance devront travailler sans relâche durant ces quatre jours pour accomplir quelque progrès.

OTTAWA. — M. Diefenbaker a annoncé, hier, que le Canada réclamerait une plus grande application de la clause du traité atlantique prévoyant la coopération économique entre les pays membres.

En réponse à des questions de l'opposition aux Communes, le premier ministre a parlé de ses intentions en ce qui concerne la prochaine conférence au sommet de l'ATN à Paris.

On se rend compte, dit-il, qu'une alliance comme l'OTAN ne doit pas reposer sur une base militaire seulement et que la clause économique n'a pas été appliquée comme il le faudrait dans le passé.

"J'espère que cette question recevra une attention extraordinaire. Je m'efforcerai de promouvoir l'idée d'une plus vaste application."

Le Canada, a ajouté M. Diefenbaker, n'a pas de propositions spécifiques préparées d'avance et ses représentants travailleront à promouvoir les objectifs généraux de l'alliance.

Londres. — Le premier ministre, M. Harold Macmillan, a refusé hier de promettre qu'il ne céderait aucune parcelle de la souveraineté britannique à la conférence de l'OTAN, la semaine prochaine.

Les députés travaillistes ont demandé au gouvernement de promettre qu'une telle cession soit approuvée au préalable par le Parlement.

Le leader de l'opposition, M. James Griffiths, a rappelé que M.

Le sentiment d'un grand nombre d'Européens s'exprime par cette phrase cynique: "Pas d'annihilation sans représentation!" On craint en effet qu'en acceptant les projectiles balistiques des Etats-Unis, les pays dans lesquels ces engins seraient stockés ne deviennent des objectifs de première importance pour la Russie en cas de guerre.

Mais le pessimisme qui se fait sentir, de même que la conscience aiguë de l'ampleur des tâches qui seront celles des spécialistes de l'OTAN, constituent en dernière analyse une attitude saine à la veille de cette conférence. Il ne fait pas de doute en tous cas que les 15 chefs de l'alliance devront travailler sans relâche durant ces quatre jours pour accomplir quelque progrès.

OTTAWA. — M. Diefenbaker a annoncé, hier, que le Canada réclamerait une plus grande application de la clause du traité atlantique prévoyant la coopération économique entre les pays membres.

En réponse à des questions de l'opposition aux Communes, le premier ministre a parlé de ses intentions en ce qui concerne la prochaine conférence au sommet de l'ATN à Paris.

On se rend compte, dit-il, qu'une alliance comme l'OTAN ne doit pas reposer sur une base militaire seulement et que la clause économique n'a pas été appliquée comme il le faudrait dans le passé.

"J'espère que cette question recevra une attention extraordinaire. Je m'efforcerai de promouvoir l'idée d'une plus vaste application."

Le Canada, a ajouté M. Diefenbaker, n'a pas de propositions spécifiques préparées d'avance et ses représentants travailleront à promouvoir les objectifs généraux de l'alliance.

Londres. — Le premier ministre, M. Harold Macmillan, a refusé hier de promettre qu'il ne céderait aucune parcelle de la souveraineté britannique à la conférence de l'OTAN, la semaine prochaine.

Les députés travaillistes ont demandé au gouvernement de promettre qu'une telle cession soit approuvée au préalable par le Parlement.

Le leader de l'opposition, M. James Griffiths, a rappelé que M.

Le sentiment d'un grand nombre d'Européens s'exprime par cette phrase cynique: "Pas d'annihilation sans représentation!" On craint en effet qu'en acceptant les projectiles balistiques des Etats-Unis, les pays dans lesquels ces engins seraient stockés ne deviennent des objectifs de première importance pour la Russie en cas de guerre.

Mais le pessimisme qui se fait sentir, de même que la conscience aiguë de l'ampleur des tâches qui seront celles des spécialistes de l'OTAN, constituent en dernière analyse une attitude saine à la veille de cette conférence. Il ne fait pas de doute en tous cas que les 15 chefs de l'alliance devront travailler sans relâche durant ces quatre jours pour accomplir quelque progrès.

OTTAWA. — M. Diefenbaker a annoncé, hier, que le Canada réclamerait une plus grande application de la clause du traité atlantique prévoyant la coopération économique entre les pays membres.

En réponse à des questions de l'opposition aux Communes, le premier ministre a parlé de ses intentions en ce qui concerne la prochaine conférence au sommet de l'ATN à Paris.

On se rend compte, dit-il, qu'une alliance comme l'OTAN ne doit pas reposer sur une base militaire seulement et que la clause économique n'a pas été appliquée comme il le faudrait dans le passé.

"J'espère que cette question recevra une attention extraordinaire. Je m'efforcerai de promouvoir l'idée d'une plus vaste application."

En librairie

La France depuis la guerre (1944-1957)

par Alexander Werth

La préface que donne M. L. Karol à ce livre traduit de l'anglais est intéressante. Car cette bédiction peut sembler un visa de censure.

Mais la qualité de l'auteur, qui collabora longtemps au Manchester Guardian avant d'entrer au Sunday Times, nous rassure.

Pourtant, en avançant dans cet imposant ouvrage historique (plus de 600 pages) on se reprend à quelques prudence. Certes c'est à base de faits historiques que l'auteur suit le cours de l'histoire et la documentation est extrêmement abondante. C'est justement cette fidélité à la chronologie qui fausse l'ouvrage.

Certes la France a connu une succession de partis et d'idéologies au pouvoir. Néanmoins le mal comment la prédominance politique d'un parti peut nier l'importance des partis qui furent et qui seront à leur tour prédominants. Il n'y a pas succession, comme le laisse entendre l'auteur, mais jeu d'échange, de pressions, parfois de transactions.

Il y a néanmoins une unité, celle qu'y met l'auteur. Je le soupçonne de sympathie pour Mendès-France, ce qui est son droit. Que ne le dit-il pas. Le chapitre sur la liquidation de l'Indochine est objectif; en distinguant pourtant l'approbation de l'auteur pour ce qu'il appelle du réalisme et qu'il appelle de ce nom parce qu'il le voudrait poursuivi dans d'autres résolutions de problèmes d'envergure, celui de l'Algérie en particulier.

Par ailleurs il souligne la méfiance de la France envers le "réalisme" britannique et celui, du moins en apparence des Etats-Unis. D'où de sporadiques mouvements d'antipathie — le mot est dans le livre — entre la France et les Etats-Unis.

Je ne puis m'empêcher de retrouver dans ce livre les mêmes qualités d'information et les mêmes défauts d'interprétation qui firent le succès de l'histoire de la dernière guerre par Pierre et René Gosset. Est-ce une coïncidence si ces derniers sont aussi journalistes?

Le livre est parfois truffé d'anecdotes, parfois minutieux dans les détails, toujours sur la brèche. On a envie d'écrire des manchettes à partir de chaque paragraphe.

Mais quelle mine de renseignements. Avec grand soin, l'auteur évite d'éclaircir le passé avec le présent. Ce qu'il dit, par exemple, de la naissance du terrorisme en Tunisie n'est pas le moins du monde inspiré par une comparaison a posteriori avec l'Algérie.

Prudentiel c'est bien ainsi qu'il faut lire cet ouvrage en tout cas.

sympathique à la France même si de nombreux passages compromettent son prestige. Mais ce n'est pas la faute de l'auteur. Et c'est passionnant comme un roman.

G. VAILLANCOURT
(Collection L'Air du temps.
NRF-Gallimard, éd. Librairie
Dussault).

La vie quotidienne en 1830

par Robert BURNAND

Hachette a connu un vif succès avec ses collections bon marché de "La vie quotidienne". La qualité des illustrations, la beauté des sujets exigent une collection similaire mais plus luxueuse.

Le texte de Robert Burnand ne cherche pas à expliquer les illustrations. Il a sa propre richesse qui est grande. Minutieusement, il cherche le trait significatif de cette vie quotidienne de 1830 qui coïncide avec l'éclat ou le désastre de nos annales. On ne s'ennuie pas à lire ce tableau de large envergure puisque R. Burnand fréquente les salons, les écoles, les salles de classe, les casernes.

Quand aux illustrations, elles sont à la fois loyales et significatives. Brillantes, cavalières et tolérantes, elles nous font voir, dans des rues de Paris, des personnages et des situations d'aujourd'hui. De l'élégance mais aussi de la franchise dans ce petit album luxueux.

G. V.

L'homme et l'hiver au Canada

par Pierre Deffontaines

"S'écabier n'est pas synonyme de vie léthargique" écrit quelque part l'auteur. Dans ce remarquable ouvrage où je n'ai pas trouvé une seule erreur de fait, on découvre un monde "canadien" et c'est bien la première fois dans un livre français — l'auteur étudie historiquement la lutte de l'homme et du froid au Canada.

Et il est vrai que dans l'histoire de notre pays, le froid compte plus que tout autre facteur, puisque aussi bien les actes politiques en furent la conséquence.

La majeure partie est consacrée à l'habitat, aux erreurs faites par les premiers colons, à l'adaptation des techniques architecturales. Mais ce n'est pas là un ouvrage technique. Non, point seulement les anecdotes, les détails pittoresques; mais une véritable histoire du Canada vue sous un angle particulier.

L'auteur même parle de style épique en maints passages.

Un livre qui aura chez nous une large audience, sans aucun doute.

Michel PIERRE

(Collect. Géographie humaine. NRF-Gallimard, éd.).

Les Américains sont comme ça

par Edna Ferber

Traduction combien surprenante de "One basket" l'Car si l'auteur situe bien ses histoires dans des milieux américains, les anecdotes, les caractères échappent à ces milieux. Un peu comme si on initiait "histoires normandes" les nouvelles de Maupassant.

Quoi qu'il en soit, je retrouve dans ce recueil l'art du conteur américain qui rend si intéressante la lecture de grands magazines. Généralement un tout petit fait, un nombre restreint de personnages et une fin "significative": un paradoxe, une morale, un renversement de situation.

Et aussi beaucoup de naïveté. Le recueil s'ouvre par l'histoire d'une prostituée repentie qui retourne à la vie honnête en raison de l'incompréhension des bourgeois. Ce n'est pas très neuf. De même avons-nous droit à la galerie d'anecdotes, manières, préjugés, etc.

Mais ça se laisse lire avec amusement. On a tout au moins feuilleté car cette vingtaine de nouvelles, aussi diverses qu'en soient les sujets, devient monotone à la fin. Une excellente lecture de chevet qu'on garde un an de temps au besoin pour utilisation entre un roman et un livre d'histoire.

R. B.

(Albin Michel, éd.).

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts



Les Petits chanteurs de Vienne à bord du navire qui les a conduits à New-York d'où ils se rendront à Montréal. On les entendra au Plateau les 17 et 18 décembre.

Aux idées en marche

Soldats ou savants?

"Pour notre défense: soldats ou savants?", tel est le titre complet du sujet discuté aux idées en marche à CBF le vendredi 12 décembre et à CBF le vendredi 13.

Question éminemment ambiguë, à première vue. Mais très lucide quand on convient de l'absence des anciennes définitions auxquelles se réfère le célèbre adage: "Si tu veux la paix, prépare la guerre".

Dans une pièce de Labiche, un brumeux stationnaire qui comptait les veilles passant par année sur le Pont Neuf à Paris, accusait les soldats d'être une phalange improductive.

Au plus extrême, c'est certain. Mais ce trait tombe en désuétude lorsque se pose la question: soldats ou savants?

Il serait enfantin d'attribuer au soldat le sens de combattant. Pour le moins, il est devenu l'utilisateur spécialisé des techniques à la source desquelles on trouve le savant.

Naguère, on remontrait du fantasme au stratège, on découvrait l'utilité — contraire à la phalange improproductive — de l'organisateur, du colonisateur, du pacificateur. Type de soldat: Napoléon, mais aussi type de législateur, de politicien, d'éducateur, etc.

Actuellement, on remonte du soldat vers le savant. Et l'on ne trouve jamais un savant dont les travaux n'aient que des fins militaires.

Témoin cette fusée ICBM dont nous menaçent les Soviétiques à Londres, en août dernier et dont les principes servent actuellement au lancement de satellites dans le cadre de la pacifique année géophysique.

Certes l'énergie nucléaire s'est manifestée en la bombe d'Hiroshima. Mais elle est virtuellement capable de fournir de l'électricité, de mouvoir les cargos, de chauffer les villes.

Certes la fusion de l'atome d'hydrogène n'est actuellement utilisable que dans la bombe H mais les savants se penchent sur le contrôle de cette énergie et sur des fins exclusivement pacifiques.

C'est la guerre qui a valu à l'Amérique son développement et, aux Etats-Unis, les immenses progrès des sciences et des techniques exigés par la guerre effective puis par la guerre froide.

Par contre c'est la découverte scientifique qui dicte désormais — du moins à l'occasion — la stratégie, voire la politique.

La mise au point de la bombe atomique a précipité la fin de la guerre. On se souvient que les Russes, épuisés lors de leur victoire sur les Allemands, se prévalaient d'une fallacieuse clause signée à San Francisco pour rompre avec le Japon qui leur était encore allié et, en moins de trois semaines, amenèrent sur leur front d'Extrême-Orient presque totalement dégariné tout ce qu'ils purent convoier comme troupes par avion et train. Pour éviter cette présence soviétique, les Américains furent acculés à vaincre le Japon dans le plus bref délai. La bombe atomique le leur permit.

Ceci n'empêcha pas les exigences soviétiques; non plus que la Révolution chinoise; non plus que l'affaire de Corée. Et le massacre dans des conditions atroces de 200.000 civils japonais transforma les Américains en criminels de guerre à la veille du procès de Nuremberg.

Ce schéma outrageusement simplifié situe néanmoins le soldat (et le stratège qui le commande sans restriction) par rapport au savant. Qu'on n'oublie pas cet avion américain et son seul équipage qui accablèrent le Japon à une défaite que les souffrances et le courage de centaines de milliers de combattants n'avaient pu obtenir.

Mais le jeu est-il si simple? La menace d'une seule fusée soviétique? La ligne DEW inefficace contre elle? Bref est-ce une course à l'invention? D'où l'anachronisme de l'hoplite?

Ce cher Nobel estimait que son invention, la dynamite, avait une telle puissance qu'elle obligerait ses possesseurs, c'est

à dire les nations, à demeurer en paix. Déjà Montesquieu avait défini sa pensée dans ce sens. De fait elle s'est avérée juste dans le cas des gaz durant les deux dernières guerres.

Plus encore, la puissance des engins actuels empêche toute velléité d'agression. M. Pierre Tisserand racontait le sujet d'une nouvelle qu'il aurait aimé écrire: un aéroplane tombe sur New-York, détruisant la moitié de Manhattan. Les Américains, croyant à l'agression, expédient des fusées portant des bombes H sur l'URSS qui réplique. Destruction du monde.

Mais ce serait avoir une vue bien courte ou, plus exactement, trop générale que de croire au seul conflit d'envergure. Depuis 10 ans, nous avons vu une succession de "guerres privées" si on ose dire.

Imaginons deux combattants s'appliquant respectivement sur la poitrine le bout d'une lance. Inutile, l'épée, dirait-on? Et si un seul des combattants en possède une et en profite pour tuer les enfants de l'adversaire, détruire son bien, tout saccager, enfin, sans risquer un mouvement de défense de l'autre puisqu'ils s'embrancheraient du même coup.

Image simpliste, mais qui représenterait tout de même bien la situation de l'Occident démuné de soldats sous prétexte d'efficacité et qui verrait l'armée rouge s'appropriant les régions convoitées. Une aide directe de l'URSS aux communistes de l'Indonésie, un coup de main au Moyen-Orient, une opération sur l'Allemagne de l'Ouest s'effectueraient aisément sur des fronts dégarnis alors que des fusées à bombe H, de part et d'autre, se tiendraient mutuellement en respect.

Tous les pays en sont conscients comme en témoigne la querelle actuelle entre le Royaume-Uni et l'Allemagne, celui-ci exigeant de celui-ci qu'elle pourvoie à l'entretien des troupes britanniques sur son territoire.

Il apparaît donc que les participants des idées en marche ne pourront prendre de positions extrêmes et annuleront d'un commun accord le "ou" qui sépare soldats et savants.

La question devient double. Premièrement, quelle situation doit être faite à l'armée et à la science en vue de notre défense (sans oublier la portée pacifique du progrès scientifique qui est la conséquence de toute recherche)? Deuxièmement, dans le contexte économique et en raison de la situation géographique du Canada, quelle est plus précisément notre position?

Michel PIERRE

A L'O.S.M.

Hommage à Jean Sibelius

par Jean VALLERAND

L'Orchestre Symphonique de Montréal a voulu rendre hommage à la mémoire de Jean Sibelius en exécutant mardi soir sa Deuxième symphonie en Ré majeur. Dans cette œuvre qui date de 1901, Sibelius a voulu, paraît-il, se libérer de la tutelle de Tchaïkovsky. Cette libération s'est opérée sur le plan de la mélodie, quoique le grand thème choral du 4^e mouvement ne soit pas sans rappeler l'Ouverture "Romeo et Juliette"; elle n'est cependant pas encore totale sur le plan de la technique de développement. Sibelius manifeste déjà dans cette Deuxième symphonie ses préférences pour les sonorités sombres, pour ces basses très lourdes et toujours établies sur des harmonies

très simples ainsi que sa conception particulière d'un large contrepoint ou plutôt d'une vaste polymélogie. La matière musicale y est aussi plus pure que chez Tchaïkovsky, plus directe; on se rappelle en écoutant ces amples mélodies que Sibelius a déjà déclaré: "Je laisse aux autres compositeurs le soin de mélanger des cocktails compliqués, moi je ne sers que de l'eau pure".

Remarquons que certains cocktails des "autres compositeurs" ne manquent pas de saveur mais concèdent aussi à Sibelius le don de fabriquer de l'eau pure.

L'œuvre a été jouée de façon admirable; les musiciens avaient évidemment beaucoup de plaisir à jouer cette musique coulée dans une matière sonore si riche. Montoux, supérieurement, se devant une partition si belle ment orchestrale, a ordonné la fête comme un meneur de jeu inspiré, moins sympathique a été l'Ouverture des Francs-Juges de Berlioz; malgré sa rustique orphéâtre, cette musique qui a dû étonner au dix-neuvième siècle, semble maintenant vieux jeu. Berlioz n'est pas directement responsable de ce vieillissement imputable au fait que ses procédés ont été tellement copiés qu'ils sont devenus des lieux communs.

Les Rondes de Printemps de Debussy étaient encore pleines de fraîcheur; les danses transies furent maladroites et les rondes pittoresques sur place.

Par contre Eugène Istomin a donné une superbe exécution du Concerto de piano de Schumann. Dans un style très franc, sans recherches obscures d'une sensibilité compliquée, Istomin a surtout mis en lumière ce que cette œuvre a de sain. Une belle unité de pensée a animé la partition excellentement accompagnée d'ailleurs par l'orchestre et un Montoux qui avait à la fois la sûreté et la souplesse de l'aigle.

Au St-Germain-des-Prés (St-Catherine X St-Urbain), Jacques Normand, Clément Desrochers, Paul Julien, Normand Hudon, Raoul, le garçon de café.

Aux deux Masques (75 Ste-Catherine Est), Marjolaine Hébert, Roger Garneau, Jani Pascal, Marc Gellings, Jean Dalais.

Au Beu qui Rit, (Dorchester X St-Hubert) Berval, J.-C. Deret, Denis Drouin, Joubert.

Sur scène

"Monsieur de Falindor", à partir du 10 décembre, par le Rideau Vert à l'Anjou, relâche dimanche et lundi. Avec Gérard Polier, Andrée Lapelle et Edgar Fritler.

A partir du 4 décembre, "La Chauve-Souris" de Johann Strauss au Bivouac par l'Opéra Festival Co. de Toronto.

Noël sur la place, d'Henri Ghéon et Le chant du cygne de Tchaïkov par les "Apprentis-Sorcières", 1515-A, rue Davidson, 8h30 p.m., les 5, 6, 7, 10, 12, 13 et 14 décembre.

Topaze, de Marcel Pagnol, par le Théâtre-Club, avec Monique Lepeage, Gilles Pelletier et André Fouché. — Tél. UN. 6-2993. Salle du Gesù.

Mon père avait raison, de Sacha Guitry, par le T.N.M. avec François Rozet, Jean Gascon, Denise Saint-Pierre et Tania Pédor. A l'Orpheum, relâche lundi. AV. 8-7201.

- 2e semaine

Cinéma de Paris

Le plus célèbre des spectacles de la plus célèbre des cinémas de Paris

FERMANDEL
CARMEN SEVILLA
ERNO GILSA
STIMOND PARIS
MONTINE KARRERE

DON JUAN

Cheez Pierre
depuis 20 ans
on mange de la cuisine simple mais de bon goût

Cheez Pierre
la qualité est là

Cheez Pierre
véritable cuisine
bourgeoise

Cheez Pierre
ouvert de midi à 11.30
tous les jours excepté
le dimanche

Licence complète
1263, rue Labelle
PL. 1590

PROFESSIONNELS...
profitez-vous de tous les avantages que vous offre la loi de l'impôt? Peut-être auriez-vous avantage à consulter nos spécialistes. RA. 8-0854.

SUR GRAND ÉCRAN

ST-DENIS-BLOU

Le plus sexy des vedettes de Paris
BRIGITTE BARDOT
KATIE AMOUR
TRANSON

PIERRE CRESSOY
LE RIRE A TROIS DIMENSIONS
JEAN-MARC THIBAUT
GISELE VIVIER
ROGER LAROCHE

Une vie de garçon

LE RIDEAU VERT
ce soir à 9h.

Mise en scène:
YVETTE BRINDAMOUR
Costumes: RICHARD LORAIN
TH. ANJOU - UN. 6-6122
1204 DRUMMOND

les garçons de la rue
et Denise Filiatrault
au St-Germain-des-Prés

Tous les soirs: 10h. et minuit
Le samedi: 9h. - 11h. - 1h.
Les spectacles commencent à l'heure indiquée
Réservations: UN. 1-6542

Club Prosper Montagné

D'un art qui fait juger d'un homme

Toute activité de l'homme peut être esthétique. Ainsi Mlle Célia Franca place au plus haut la beauté du jeu de hockey et le retour du berger à la ferme à inspirer combien de peintres?

Or il est un art, basé sur une solide technique (encore qu'elle permette la plus riche fantaisie), où nous trouvons des critères immédiats pour évaluer la qualité d'homme de nos semblables.

On aura deviné que c'est l'art de la table.

Montagné, en son "Voyage d'Italie" se plaint des inconvénients de l'hôtellerie. Il ne se fût point aventuré, alors, à la suite de Jacques Cartier au Canada.

Nos ancêtres vécurent en colons. Leurs fils survécurent en colons. Nous nous sommes depuis inventés une civilisation que les plus fines bouches étrangères ne sauraient nier puisque notre table en témoigne.

Mieux encore, nous avons dépassé la recherche d'équilibre culinaire, la mignardise de table, le goût pour le petit plat fin pour atteindre la pleine maturité qui ne cache pas son nom: la gourmandise. Fi des gourmets et de leur équivoque. Le Club Prosper Montagné en un centre de gourmets; amour immodéré de la qualité au contraire du gloton, amour aussi de la quantité au contraire du "gourmet".

Dimanche dernier avait lieu le septième dîner du Club. A sa conception présida M. Edouard Lelarge.

Coup d'oeil sur le menu, impudique sans doute pour qui n'y participe pas.

Amuse-gueule: caviar, foie gras des Landes, huîtres Rockefeller, crevettes, ramequins, canapés, friands chauds, sucisses en croûte, le tout accompagné selon les exigences de chacun par un Meursault 1953, un Sauternes de Neuville et cinq autres vins.

Passant à table par la suite, nous eûmes cinq heures pour voir défiler (Oh! curieuse expression quand on devient soi-même non plus spectateur mais Arc de Triomphe):

Consommé au Xérès.

Les queues de homard Nantua au gratin (sauf erreur l'écrevisse de la sauce était remplacée par la crevette) avec un Riesling Wilhlm 1953.

Le Ris de veau demi-deuil façon "400" auquel l'abondance de la truffe donnait un goût complet. Ce fut le clou de la soirée et les ovations à M. Lelarge furent spontanées. Servi avec un Gruaud Larose 1953.

Une splendide asperges de Sauternes avec une sauce moutarde onctueusement faite de son beurre fin de sauce hollandaise et de sa crème fraîche qui la "mousseline".

La gigue de chevreuil des Laurentides avec cette sauce nommée poivrade et qui fleurait pourtant son vin blanc et ses carottes, ses échalotes et son thym. Le Corton Bichot 1947 l'accompagnait.

Une respiration en manière d'entracte avec la salade de chicorée aux crotons.

Et les fromages baptisés odorants de France dont la Savoie parlait par sa tome, la Normandie par son camembert. Et une côte rôti Jaboulet Vercherre 1952.

Alors parurent les crêpes fines au curaçao, fourrées de crème frangipane (ou pâtissière). Les souvenirs, ici, deviennent fumeux. Un Châteauneuf 1945 les accompagnait, précédant le champagne Bollinger 1945 après lequel folâtraient les mignardises et le croque-en-bouche.

Avec la demi-tasse, une jeune eau-de-vie de framboise Seccat.

Comme toute œuvre d'art, cette table mériterait la critique. Comme devant un opéra sans défaut, une pièce de théâtre parfaite, la critique se borne à s'incliner respectueusement.

Mais qu'est-ce que cela prouve?

D'une part qu'un chef comme M. Edouard Lelarge vous ordonne un repas avec magnificence.

D'autre part qu'il y a des gourmets pour accorder à cette forme d'art le respect qui les honore autant qu'il honore la bonne cuisine.

Ensuite que, sur ce coin d'Amérique, nous avons des tables et non des mangeoires; et, surtout, de quoi les meubler tant en mets qu'en vins.

Enfin que si ce dîner du club Prosper-Montagné est un haut fait mémorable dont on se souvient comme d'un "Tristan et Isolde" à Bayreuth ou d'un coucher de soleil sur l'Acropole, nous pouvons avec plus de modestie à l'accoutumée poursuivre l'honorable carrière de gourmet dans notre société canadienne-française.

Camus écrit le cas d'un philosophe qui tenta de prouver ses théories sur le suicide en mettant fin à ses jours: ce philosophe est décidément oublié car ses écrits sont incommensurables.

Par contre, jamais les philosophes ne parlent mieux du suicide qu'à l'issue d'un solide repas.

Voilà toute la différence entre le fait vulgaire et la pensée sereine.

Oh, comme l'homme sait tricher devant une table ou au concert. Quelques formules bien frappées, un air de connaissance et vous en imposez à tout le monde.

L'art de la table est une pierre de touche.

M. PIERRE

Chez Miville

10h. 30 à
10h. 45 a.m.

CBF

et réseau Français

Les romans de
Radio-Canada:

10.45—Je vous ai tant aimés

11.00—Francine Levalle

11.15—Vies de femmes

11.30—Les joyeux troubadours (revue)

12.00—Jeunesse de la

12.15—Rue principale

DU LUNDI AU VENDREDI

Petites annonces du "Devoir"

COMPIS DE BUREAU

Compagnie d'assurance sur la vie de demande jeune homme ayant diplôme d'études universitaires ou Ecole supérieure. Avec ou sans expérience pour ouvrage général de bureau. Position d'avenir pour jeune homme qualifié. Références exigées. Fonds de pension, assurance-troupe, assurance hospitalisation. Casier postal 1504, Place d'Armes. 15-12-57

EDUCATION

APPRENEZ L'ANGLAIS

ou n'importe quelle autre langue, facilement, rapidement, par la méthode des cours sur disques Linguaphone. Seulement 30 minutes par jour dans l'intimité de votre chambre. Résultats vous étonneront. Méthode de renommée mondiale utilisée par les collèges, les gouvernements et par plus d'un million d'étudiants. Ecrivez ou téléphonez pour prospectus et détails d'essai gratuit. Institut Linguaphone, Dept. D, 901 Bleury, Montréal UN. 1-2856. 15-12-57

GARDE D'ENFANTS

Garde-bébé diplômée accompagnera famille voyageant dans le Sud avec un ou deux enfants. Excellentes références. Ecrire à case 98, Le Devoir. 14-12-57

LOGEMENT A LOUER

4 pièces non chauffées, \$35 par mois. 2300, 1^{er} étage, immeuble moderne, 66, Avenue, Rosemont. RA. 7-8782. 13-12-57

TARIF

Annonces classées

434 Notre-Dame est
"Le Devoir" - BÉLAI 3361

(Commandes prises jusqu'à 4h. la veille de la publication). ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de 60c pour 4 lignes (20 mots).

Compter 3 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots. Chaque nombre pour un mot. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajouter 10c. GROS CARACTÈRES — Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à 2 lignes.

Naissances, services, services annuaires, grand-mères, remerciements pour mariages, 3^e année le mot minimum \$1.00.

10e MOIS
POUR TOUS LA
FAMILLE

Michael Todd's
Around the World
in 80 days

Notre économie est saine, au dire du président de Toronto-Dominion Bank

POTINS FINANCIERS

Il y avait incertitude, hier, à Wall Street, et la tendance était, aussi irrégulière sur les Bourses Canadienne et de Montréal. Sur celle de Toronto, la liste a fléchi, hier pour la 7e séance consécutivement. Les fluctuations du blé étaient minimales à Chicago, et les prix des grains grossiers paraissent soutenus à Winnipeg.

On commence à douter quelque peu du ralliement régulier de fin d'année. S'il est vrai que les cours ont monté en décembre 32 fois durant les derniers 39 ans, Shearson Hammill & Co., en vient à 966,374 actions privilégiées, présentement sur le marché.

L'agent de transfert pour la Canadian Petroleum Limited a avisé la Bourse de Montréal qu'entre les 8 et 29 novembre, 44 actions privilégiées furent émises à la suite de la conversion de débentures et que 450,924 actions le furent à la suite du paiement du dividende-action. Il y a donc 5,388,374 actions privilégiées, présentement sur le marché.

General Motors Corporation a fait savoir à la Bourse de Montréal que 105,914 actions de la compagnie furent émises en vertu du programme d'achats d'actions de la compagnie sous forme d'actions privilégiées, adoptées en faveur de ses employés à salaires résidant aux États-Unis, ce qui porte donc le total des actions en circulation à 280,989,096.

Famous Players paiera, ce matin, à ses actionnaires un dividende de 37 1/2 cts par action. La brasserie Molson tiendra son assemblée annuelle aujourd'hui de même que la Banque Provinciale du Canada.

Bowater Corporation of North America Limited a avisé la Bourse de Montréal qu'il y avait en circulation, le 9 décembre 1957, 345,994 actions privilégiées, rachetables, 5 p.c. cumulatif ainsi que 148,405 actions privilégiées, rachetables, 5 1/2 p.c. cumulatif ordinaires.

Dominion Dairies Limited a avisé la Bourse de Montréal qu'il y avait en circulation, le 9 décembre 1957, 1,400 actions ordinaires additionnelles furent achetées par M.F.L. Hart, à la suite d'options consenties à deux dirigeants de la compagnie. Il y a donc 118,475 actions présentement entre les mains du public.

Le Bourse Canadienne a conseillé la mise en liberté de 448,333 actions de Tatin Mines Ltd. sur une base au prorata.

Vous avez jusqu'au 31 décembre 1957, seulement, pour vous inscrire à un plan d'épargne-retraite

Mieux vaut pourvoir à sa retraite que de s'en rapporter au paternalisme d'Etat

De tout temps, les gens ont pensé à leur retraite, mais il faut bien reconnaître que, si les uns s'en rapportent au paternalisme d'Etat, d'autres cherchent à se créer eux-mêmes leur propre fonds de pension. Mais les corporations ont en vigueur, depuis des années, des fonds de pension, et les contributions des intéressés se trouvent déductibles de l'impôt sur le revenu; ce qui crée, en quelque sorte, une injustice envers ceux qui n'avaient pas les mêmes avantages. C'est donc avec raison que les autorités fédérales ont cru bon, au printemps, de modifier la Loi de l'impôt sur le revenu et permettre aux fermiers, aux comptables, aux professionnels et, en général, à tous les individus qui ne sont pas groupés et qui n'ont pas l'avantage de jouir de programme de fonds de pension ou de plan de retraite de se créer, eux-mêmes, leur propre fonds de pension; ce qui permet, ainsi, de placer tous les contribuables sur le même pied devant la Loi de l'impôt sur le Revenu.

Vous avez jusqu'au 20 février 1958 pour déterminer le montant de votre contribution à un plan de retraite

Tout contribuable au Canada peut, désormais, soustraire de son revenu gagné, dans une limite fixée, ses contributions à un plan d'épargne-retraite, dûment enregistré — ce dernier est fort important, car, à moins que le plan ait été enregistré à l'Otta, il sera impossible de profiter de l'aménagement apporté à l'impôt sur le Revenu. Incidemment, la Société d'Administration et de Fiducie, vient d'établir un plan d'épargne-retraite, approuvé par le gouvernement fédéral, et qui, grâce à la collaboration de la Banque Provinciale du Canada, a le mérite d'être très facilement à la portée de tous. Grâce à ce plan, vous pouvez obtenir les déductions d'impôt permises et vous vous assurez d'un revenu lors de votre retraite. Il vous faut, cependant, faire vite, car l'inscription de votre adhésion doit être faite, le 31 décembre 1957, pour pouvoir jouir des déductions ci-dessus mentionnées — vous aurez toutefois jusqu'au 20 février 1958 pour déterminer le montant de votre contribution annuelle à ce plan.

Les contributions au plan d'épargne-retraite peuvent varier entre \$100 et \$2,500

Le peu d'espace à notre disposition ne nous permet pas d'insister longuement sur ce qu'il y a à faire pour jouir des avantages du plan d'épargne-retraite précité. Nous croyons opportun, toutefois, de vous faire remarquer qu'il vous faut souscrire, au minimum, \$100 par année et, au maximum, \$2,500 — le montant statutaire étant de 10 pour cent du revenu gagné jusqu'à concurrence de \$2,500. Les règlements statutaires vous obligent, aussi, à choisir un âge inférieur à 71 ans et ils vous permettent de choisir une rente viagère votre vie durant ou, à tout événement, pour une période n'excédant pas 15 ans, ou une rente payable votre vie durant et, par la suite, à votre conjoint, si vous survivez. On trouvera force détails au sujet du plan d'épargne-retraite dans un intéressant fascicule que la Société d'Administration et de Fiducie vient de publier — il vous permettra de réaliser ce que deviendront vos économies, si vous souscrivez, sans tarder, au plan d'épargne-retraite et il vous fera voir combien vous paierez moins d'impôt, en y adhérant avant la fin de l'année courante.

Il importe de faire en sorte que vos économies jouissent d'une sauvegarde contre l'inflation

En épargnant, en vertu des divers plans d'épargne-retraite, préconisés, vous contribuez au maintien de votre sécurité financière, tout en retirant d'intéressantes bénéfices. Il est, évidemment, fort intéressant de pouvoir payer moins d'impôt sur le revenu, grâce à l'adhésion à des plans d'épargne-retraite, mais, il importe d'avoir bien dans la tête que les contributions devront être faites pendant la période de temps déterminée — si l'on n'est pas capable de verser le montant choisi au cours d'une année, vous pouvez, toutefois, reporter votre contribution à l'année subséquente et, cela, sans pénalité. En souscrivant aux divers plans d'épargne-retraite préconisés par la société de fiducie ou nos cles d'assurance-vie, etc., vous acquies, en même temps, la bonne habitude de l'épargne régulière et systématique, et vous faites un placement à long terme qui peut vous être grandement profitable, particulièrement à cette époque. La baisse des valeurs mobilières permettra aux institutions qui administreront vos économies d'effectuer des placements susceptibles de plus-value, d'autant plus que l'inflation en cours est de nature à favoriser, à la longue, les actions ordinaires.

MARCEL CLEMENT



M. Guy Robert, C.R., de Montréal, qui vient d'être élu administrateur de Gilles Robert Auto Inc. de Fort Chambly.

A. E. Ames & Co. et Lagueux & Desrochers

Ont obtenu l'émission de \$75,000 d'obligations de Montmorency

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de la ville de Montmorency, comté de Québec, ont vendu, ces deux derniers jours, \$75,000 d'obligations remboursables en séries en vingt ans. Un prix de 97.60 a été payé par le syndicat de A. E. Ames & Co. Ltd. et Lagueux & Desrochers, Ltee, pour des titres à 5% séries 20 ans. Ainsi, la corporation obtient son argent à un intérêt moyen net de 5.418%. Le Secrétaire de la province a accordé un octroi de \$13,727.40 pour cet emprunt.

La commission scolaire n'était pas venue sur le marché des obligations depuis septembre 1949, soit lors de la vente de \$40,000 de titres à 3 3/4-3 1/2% séries 15 ans, au prix de 98.475, un coût net de 3.608%.

Datées du 1er décembre 1957, les obligations échoient du 1er décembre 1958 au 1er décembre 1977 inclusivement. Les titres peuvent être rachetés avant échéance après le 1er décembre 1967. Autorisée par une résolution adoptée le 18 avril 1957, l'emprunt est effectué pour permettre à la corporation de faire construire une école de 22 classes dans l'arrondissement no 1. L'octroi de \$13,727.40 applicable en totalité au service de l'émission est payable en cinq versements annuels, égaux et consécutifs de \$2,745.48, de 1958 à 1962 inclusivement.

Pour 1957-58, l'évaluation imposée de la commission scolaire se chiffre par \$5,815,000. Le 30 juin dernier, la dette consolidée nette de la corporation s'établissait à \$87,500.

Bourse de New-York

Allure erratique de la Bourse hier à Wall Street

NEW-YORK (PA) — La situation générale du commerce et des affaires était plutôt sombre, les cours ont baissé hier pour la quatrième journée consécutive à la Bourse de New-York.

Plusieurs titres d'acier, d'automobiles et de chemin de fer ont atteint de nouveaux bas. Toutefois, aucune vague de ventes n'est manifestée. La baisse a tout juste excédé un point dans l'ensemble.

La moyenne de la Presse Associée pour 60 titres a baissé de 10 cents et s'établit à \$155.80. L'indice des Industrielles a baissé de 30 cents; celui des valeurs ferroviaires, de 20 cents, celui des services publics a monté de 10 cents.

Au total, 2,240 actions ont changé de mains. A la Bourse Américaine, les prix étaient mixtes, et le virement a atteint 620,000. Les valeurs canadiennes ont monté légèrement.

Marché aux bestiaux

MONTREAL (PC) — Les ventes de bovins n'ont pas été suffisantes, ce matin, pour déterminer l'indice des prix des diverses catégories.

Arrivages: 40 bovins, 35 veaux, 25 porcs. Aucun agneau. Offres, mardi: 526 bovins, 323 veaux, 687 porcs et 67 agneaux et moutons.

Les veaux de lait de choix et de bonne qualité ont rapporté \$23-25, les autres et les moyens \$15-22.

Aucun porc n'a été offert sur le marché de l'ouest.

Sur le marché de l'est, les porcs de catégorie A ont donné \$23.50 plus \$1.50; les truies, \$18-21 plus \$2.

Frontenac Mining

Frontenac Mining Company vient de terminer le programme d'exploration de l'année; ces travaux ont permis de découvrir deux dépôts de molybdène. Les terrains de la compagnie se trouvent dans les contons Gaythart et Dorset du comté de Frontenac et ils ont une superficie de 3,000 acres.

Un levé magnétique a délimité trois anomalies majeures et des sondages au diamant ont défini deux zones minéralisées d'importance.

Cours des changes

New-York, dollar 97 11/32
Angleterre, livre 2.72 13/16
France, franc 0.02337
Belgique, belga 0.0196
Suisse, franc 2.272
Hollande, florin 2.569
Norvège, couronne 1.387
Danemark, couronne 1.414
Suède, couronne 1.885
Allemagne, reichsmark 2.321
Tchécoslovaquie, cour. 1.352

Placements de capitaux moindres

La Banque Toronto-Dominion a tenu, hier midi, son assemblée annuelle à son siège social dans la Ville-Reine. Au dire de son président, M. A. C. Ashford, les craintes d'une dépression ne sont nullement justifiées en ce moment. Bien qu'il y ait eu des chômeurs actuellement que l'an dernier, il y a, par contre, plus de gens au travail qu'en 1956, tout paradoxe que cela semble, à première vue.

En dépit des ajustements économiques en cours, la situation de notre économie demeure saine, a-t-il dit. M. Ashford laisse entendre, toutefois, que l'on peut s'attendre à une réduction probable dans les placements de capitaux, bien que, présentement, certains prétendent qu'ils ne différeront guère en 1958 de ceux de 1957. Nous sommes dans une période de consolidation de notre économie, à la suite de la vague d'inflation que nous venons de traverser. Les taxes trop élevées ont détourné du commerce maintes sommes d'argent et il est heureux, ajoutait M. Ashford, que les autorités fédérales aient décidé de réduire les taxes en ce qui concerne les petites entreprises.

Dans son message aux actionnaires, M. Allen T. Lambert, vice-président et gérant général de la Banque Toronto-Dominion fit remarquer à ses auditeurs que l'actif, les dépôts et les profits avaient atteint, en 1957, des sommets, sans précédents. Comme nous avons reproduit le rapport annuel de cette institution, ré-

Marché des oeufs et des volailles

Prix cotés mardi le 10 décembre 1957

AUX PRODUCTEURS	E.G.	Gr.	Moy.	Pa.	Fr.	B.	C.
Montréal	41	39	37	35	33	31	18
42	40	38	36	34	32	30	18
Trois-Rivières	37	35	33	31	29	27	18
Sherbrooke	40	38	36	34	32	30	18

AUX DÉTAILLANTS

Montréal	42	40	38	36	34	32	18
43	41	39	37	35	33	31	18

AUX CONSOMMATEURS

Montréal	42	40	38	36	34	32	18
43	41	39	37	35	33	31	18

PRIX DES OEUFS SUR PLACE

Montréal	45 1/2	43 1/2	41 1/2	39 1/2	37 1/2	35 1/2	33 1/2	31 1/2	29 1/2	27 1/2	25 1/2	23 1/2	21 1/2	19 1/2	17 1/2	15 1/2	13 1/2	11 1/2	9 1/2	7 1/2	5 1/2	3 1/2	1 1/2
46 1/2	44 1/2	42 1/2	40 1/2	38 1/2	36 1/2	34 1/2	32 1/2	30 1/2	28 1/2	26 1/2	24 1/2	22 1/2	20 1/2	18 1/2	16 1/2	14 1/2	12 1/2	10 1/2	8 1/2	6 1/2	4 1/2	2 1/2	0 1/2

PRIX DES VOLAILLES

Poulets	4-5	6-7	8-9	10-11	12-13	14-15	16-17	18-19	20-21	22-23	24-25	26-27	28-29	30-31	32-33	34-35	36-37	38-39	40-41	42-43	44-45	46-47	48-49	50-51	52-53	54-55	56-57	58-59	60-61	62-63	64-65	66-67	68-69	70-71	72-73	74-75	76-77	78-79	80-81	82-83	84-85	86-87	88-89	90-91	92-93	94-95	96-97	98-99	100-101	102-103	104-105	106-107	108-109	110-111	112-113	114-115	116-117	118-119	120-121	122-123	124-125	126-127	128-129	130-131	132-133	134-135	136-137	138-139	140-141	142-143	144-145	146-147	148-149	150-151	152-153	154-155	156-157	158-159	160-161	162-163	164-165	166-167	168-169	170-171	172-173	174-175	176-177	178-179	180-181	182-183	184-185	186-187	188-189	190-191	192-193	194-195	196-197	198-199	200-201	202-203	204-205	206-207	208-209	210-211	212-213	214-215	216-217	218-219	220-221	222-223	224-225	226-227	228-229	230-231	232-233	234-235	236-237	238-239	240-241	242-243	244-245	246-247	248-249	250-251	252-253	254-255	256-257	258-259	260-261	262-263	264-265	266-267	268-269	270-271	272-273	274-275	276-277	278-279	280-281	282-283	284-285	286-287	288-289	290-291	292-293	294-295	296-297	298-299	300-301	302-303	304-305	306-307	308-309	310-311	312-313	314-315	316-317	318-319	320-321	322-323	324-325	326-327	328-329	330-331	332-333	334-335	336-337	338-339	340-341	342-343	344-345	346-347	348-349	350-351	352-353	354-355	356-357	358-359	360-361	362-363	364-365	366-367	368-369	370-371	372-373	374-375	376-377	378-379	380-381	382-383	384-385	386-387	388-389	390-391	392-393	394-395	396-397	398-399	400-401	402-403	404-405	406-407	408-409	410-411	412-413	414-415	416-417	418-419	420-421	422-423	424-425	426-427	428-429	430-431	432-433	434-435	436-437	438-439	440-441	442-443	444-445	446-447	448-449	450-451	452-453	454-455	456-457	458-459	460-461	462-463	464-465	466-467	468-469	470-471	472-473	474-475	476-477	478-479	480-481	482-483	484-485	486-487	488-489	490-491	492-493	494-495	496-497	498-499	500-501	502-503	504-505	506-507	508-509	510-511	512-513	514-515	516-517	518-519	520-521	522-523	524-525	526-527	528-529	530-531	532-533	534-535	536-537	538-539	540-541	542-543	544-545	546-547	548-549	550-551	552-553	554-555	556-557	558-559	560-561	562-563	564-565	566-567	568-569	570-571	572-573	574-575	576-577	578-579	580-581	582-583	584-585	586-587	588-589	590-591	592-593	594-595	596-597	598-599	600-601	602-603	604-605	606-607	608-609	610-611	612-613	614-615	616-617	618-619	620-621	622-623	624-625	626-627	628-629	630-631	632-633	634-635	636-637	638-639	640-641	642-643	644-645	646-647	648-649	650-651	652-653	654-655	656-657	658-659	660-661	662-663	664-665	666-667	668-669	670-671	672-673	674-675	676-677	678-679	680-681	682-683	684-685	686-687	688-689	690-691	692-693	694-695	696-697	698-699	700-701	702-703	704-705	706-707	708-709	710-711	712-713	714-715	716-717	718-719	720-721	722-723	724-725	726-727	728-729	730-731	732-733	734-735	736-737	738-739	740-741	742-743	744-745	746-747	748-749	750-751	752-753	754-755	756-757	758-759	760-761	762-763	764-765	766-767	768-769	770-771	772-773	774-775	776-777	778-779	780-781	782-783	784-785	786-787	788-789	790-791	792-793	794-795	796-797	798-799	800-801	802-803	804-805	806-807	808-809	810-811	812-813	814-815	816-817	818-819	820-821	822-823	824-825	826-827	828-829	830-831	832-833	834-835	836-837	838-839	840-841	842-843	844-845	846-847	848-849	850-851	852-853	854-855	856-857	858-859	860-861	862-863	864-865	866-867
---------	-----	-----	-----	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------

Titres au Comptoir

Kippen & Lompnay 807 avenue St-Jacques		Offre Dem.
Alg. Cent. & H. Ray Riv. C	20	21
Ang. Can. Tel. A	26	27
Banque d'Economie de Quid.	21	—
Banque Provinciale	23	—
Briquesterie St-Laurent	50	75
C. Javelin	14	13
Ch. Brick C	10	—
Do \$ 5 P	1	—
Credit Foncier	70	—
Dominion Trust Co.	17	—
Guarantee Co. of Am. Amn.	30	—
Do 2000 Paid	50	—
Hud. Bay C	10	—
La Laurentienne Cie Ass.	40	—
La Prevoyance Cie Ass.	30	—
La Provoyance Cie Ass. Vie	40	—
Les Prevoyants du Canada	175	—
La Solidarite du Canada	30	—
Union Life	185	300
Trust. Trust	18	—
Sec. Ddm. & Fiducie	73	—
Trust Gen. of the Cda	98	300

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR DE MAGISTRAT

No 453,669

L'ANGEVIN AUTOMOBILE
S.T.E.E., corps politique et incorpore, dûment incorporé et ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans la Cité et District de Montréal,

Demanderesse

contre

JEAN MARIE P'LOTTE, de la Cité et District de Montréal,

Il est ordonné au défendeur **JEAN MARIE PILOTTE** de comparaître dans le mois.

Défendeur

Montréal, 9ème jour de décembre 1957.

GEORGES DUSSAULT
Député-greffier

COMMON, HOWARD, CATE, GOGVILY, BISHOP & COPE,
Avocats
360 rue St-Jacques, Ouest,
Montréal.

Les positions suivantes sont ouvertes immédiatement pour une nouvelle fonderie à

Baie Comeau, P.Q.
CHEF DE SECTION
QUANTOMETRE
(Référence filière No 10)

Responsabilités. — Examiner et éprouver les échantillons de métaux ainsi que les matières premières afin de déterminer leurs propriétés physiques avec le quantomètre, des appareils électroniques et autres afin de dépister les fractures internes, les impuretés et autres défauts. En outre de déterminer la force, la dureté, l'élasticité, la résistance et autres propriétés des échantillons de

résultats finis; de compiler les résultats des épreuves et faire rapport de ces derniers au surintendant des Laboratoires et aux officiers en charge de la production.

Qualifications. — Gradué 1956-57 en physique ou chimie (mention honorable) — quelques connaissances en métallurgie seraient avantageuses.

SURVEILLANT POUR LA SECURITE ET PROTECTION DE L'USINE

(Référence filière No 1)

Responsabilités. — Pour établir et voir au fonctionnement des départements d'incendie ainsi qu'à un programme de sécurité industrielle et de protection de l'usine.

Qualifications. — Au moins 5 ans d'expérience dans la sécurité industrielle. Essentiellement bilingue.

**A LA CHARGE
DU DEPARTEMENT
DE L'INCENDIE**

(Référence Filière No 11)

Responsabilités. — Sous la direction du surintendant de la sécurité, établir un programme pour combattre efficacement les incendies et assurer une bonne protection contre ce fléau.

Qualifications. — Au moins 10 ans d'expérience dans ce domaine, de préférence avec département d'incendie du département.

Ces positions offrent des avantages considérables pour un homme sérieux, avec bénéfices complets et avantages habituels aux employés. Les dépenses de transport seront payées et il y a des logements disponibles dans une nouvelle localité en plein développement.

Faites votre demande par écrit seulement, mentionnant le degré de l'instruction atteint, la position présente et le salaire avec description des emplois antérieurs, statut marital, etc., etc. au :

Gérant du Personnel,

ES AGRÉÉS

**Chartré, Samson
Beauvais, Bélair
& Cie**

PAUL GONTHIER
Associé à titre particulier
Comptables agréés
Montréal, Québec, Rouyn,

VIAU & ROBIN
Comptables agréés

LUCIEN D. VIAU, C. A.
R. LIONEL ROBIN, C. A.
JACQUES R. CHADILLON, C. A.
ARMAND H. VIAU, C. A.
PO. 9-3871*

Horizons

Sportifs



Par Bernard "Bert" Soulières

L'ailler gauche Dickie Moore et le joueur de défense Doug Harvey, des Canadiens, sont virtuellement assurés d'être désignés dans le premier club d'étoiles de la course au championnat. Moore connaît sa meilleure saison depuis ses débuts dans l'uniforme du Bleu, Blanc, Rouge. Cet athlète natif du parc Extension a enregistré 13 buts jusqu'ici. A moins qu'il ne connaisse une période léthargique, il devrait terminer la saison régulière avec au moins 30 buts à son crédit... L'hiver dernier, Moore a déjoué les cerbères ennemis à 29 reprises en 70 parties régulières... Il a obtenu un total de 58 points et tout indique qu'il va surpasser ce total cette saison. Moore a actuellement un total de 30 points à son actif. Il est le troisième meilleur compte dans le grand circuit. Il convient de faire les éloges de cet habile joueur de hockey. Dickie Moore est un véritable joueur d'équipe. Il est agressif au possible, autant à l'étranger que sur la patinoire du Forum. Il n'est pas l'athlète possédant le physique le plus imposant dans la Ligue Nationale, mais il ne craint personne. Il sait se défendre contre quiconque veut lui chercher noise. Et tous les instructeurs de la Ligue de hockey Nationale sont unanimes à affirmer que Moore est actuellement le meilleur ailler gauche.

Peu après le début de la course au championnat, Phil Watson, instructeur des Rangers de New-York, a déclaré que son joueur Dean Prentice était le meilleur ailler gauche de la Ligue de hockey Nationale. Watson a changé d'opinion depuis. Il reconnaît les mérites de Dickie Moore. Nous avons beaucoup d'admiration pour Prentice. Nous le considérons toutefois comme un joueur bien ordinaire. D'ailleurs, les chiffres sont là pour le prouver. En 28 parties cette saison, Prentice s'est contenté d'un total de 15 points, formé de huit buts et sept assistances, alors que Moore en a réussi une trentaine exactement en 25 parties. Puis il se trouve actuellement dans la Ligue Nationale plusieurs ailiers gauches qui sont supérieurs à Dean Prentice...

Les Habitants ont remporté beaucoup de succès au jeu cette saison et l'amateur de hockey doit admettre en toute sincérité que Dickie Moore a joué un rôle de premier plan dans les succès des détenteurs de la coupe Stanley... Jim Norris et son partenaire Arthur Wirtz viennent d'acheter une salle de quilles à St-Louis, Mo. La salle comprend 48 allées... Alex Barilko est considéré comme l'un des meilleurs officiels de la Ligue de hockey Professionnelle du Québec. Éventuellement, cet arbitre sera promu à la Ligue Nationale... Les Russes ont profité de leur séjour au Canada pour garnir leur garde-robe. Un des porte-couleurs de l'équipe soviétique a acheté trois habits... Une récente déclaration de Connie Smythe, des Maple Leafs de Toronto: "Les Canadiens alignent les deux meilleurs joueurs de centre de la Ligue Nationale en Henri Richard et Jean Béliveau"...

Brian et Barry Cullen, des Leafs de Toronto, ont deux jeunes frères qui jouent au hockey dans un circuit mineur à St. Catharines, Ontario... L'un de ces deux jeunes, Ray promet pour l'avenir. Son nom vient d'être inscrit sur la liste de négociation des porte-couleurs de la Ville-Reine... A moins qu'il ne se fasse valoir au jeu, le vétéran ailler gauche Ted Lindsay des Black Hawks de Chicago sera vu de près prochainement à réchauffer le banc des joueurs... Tommy Ivan, le gérant général et instructeur des Black Hawks, est déçu du rendement au jeu du président de l'Association des joueurs de hockey de la Ligue Nationale... Terry Sawchuk, des Red Wings de Détroit, a d'excellentes chances d'être nommé dans l'un des deux clubs d'étoiles du grand circuit pour les 35 premières joutes de la saison...

Roger Léger, l'instructeur du club Royal, de la Ligue du Québec, s'aligne bien l'acquisition du joueur de centre Ralph Backstrom, des Canadiens juniors d'Ottawa-Hull. Sans doute que ce brillant joueur d'avant rendrait de précieux services au Royal. Les chances de Léger d'obtenir Backstrom sont plutôt minimes... Il en a coûté seulement la somme de \$2,000, aux Habitants pour enlever le joueur de défense Tom Johnson de l'organisation des Maple Leafs de Toronto il y a plusieurs années... Billy Reay, l'instructeur des Leafs de Toronto, croit que le vétéran joueur de centre Paul Masnick va être utile à son club. Il faut reconnaître une grande qualité à Paul Masnick. C'est un joueur excessivement courageux, qui fait tout en son possible pour aider la cause d'un club...

Phil Watson n'est pas trop satisfait du rendement au jeu du joueur d'avant Andy Hebertson... Le Suédois, Sven (Tumba) Johansson, un joueur de hockey appartenant aux Bruins de Boston et qui a obtenu un essai avec les As de Québec de la Ligue Professionnelle du Québec cette saison, est actuellement le meilleur compte dans la Ligue de hockey Illinois avec un total de 12 points, dont sept buts...

Le hockey mineur

La section des sports du service des parcs nous annonce que samedi, le 14 décembre, sera la journée d'inscription pour les clubs, les joueurs et les arbitres de Snowdon et Côte-des-Neiges. Guy Miron, assistant-moniteur des parcs, de même que Mickey MacDonald, arbitre en chef de ce quartier, seront au chalet du parc Kent (Kent et chemin de la Côte-des-Neiges) de 10 heures à midi, samedi matin et au chalet du parc Van Horne (Westbury et Van Horne) de 2 heures à 3 heures de l'après-midi.

Tous les gérants, joueurs et arbitres qui désirent prendre part aux activités du hockey dans ce quartier cet hiver sont priés de se rendre à une de ces deux réunions.

Renseignements: UN. 1-3811, ext. 2615.

Mulloy favorise les Américains

MIAMI (PA) — Gardien Mulloy a prédit hier que l'équipe américaine de la coupe Davis élèvera la Belgique en finale cette semaine à Brisbane en Australie.

Selon lui, les États-Unis n'ont pas envoyé leurs meilleurs joueurs pour participer à ce tournoi. Mulloy, qui signe des articles dans le Daily News de Miami, à l'occasion de ce concours international, a critiqué vertement Ham Richardson, Dick Sawitt et Budge Patty qui ont refusé de faire partie de l'équipe américaine après avoir été choisis par l'Association amateur de tennis des États-Unis.

Billy Talbert a choisi Vix Selas pour prendre part au premier match en simples contre la Belgique. Herbie Flam ou Gardnar Mulloy jouera dans la 2e rencontre.

Les doubles opposeront probablement les Américains Vic Selas et Mulloy à Jacques Brichant et Philippe Washer, de Belgique.

Baker vs Hart

CHICAGO (PA) — Larry Baker d'Indianapolis et Sugar Hart de Philadelphie se rencontreront dans un match de dix rounds le 8 janvier prochain au stadium de Chicago. Cette nouvelle a été annoncée par l'International Boxing Club.

Un enfant déserte sa famille pour aller jouer au hockey

TORONTO (PC) — La société d'aide à l'enfance s'est vu demander hier de faire enquête au sujet d'un adolescent de 15 ans, qui a déserté sa famille pour aller jouer au hockey sous les auspices d'un club professionnel.

Un porte-parole de la Commission scolaire de South Peel, en banlieue de Toronto, a précisé que l'adolescent en question est Francis Speer, de Lindsay, Ontario, un étudiant de huitième année. Le jeune Speer est en pension chez une famille de South Peel et joue au hockey pour les Dixie Beelives, une équipe de calibre junior B.

Les Beelives sont une filiale des Black Hawks de Chicago, de la Ligue Nationale. Les Hawks versent à Speer une allocation de \$21 par semaine pour sa pension. Ils lui paient également ses frais de scolarité, soit \$23 par mois et lui donnent \$5 par semaine pour ses menues dépenses.

Fait inique
"C'est inique," a déclaré Mme Janet Van Every, présidente de la Commission scolaire de South Peel. Le jeune Speer est originaire de Lindsay, à quelque 60 milles au nord-est de Toronto. Sa famille y demeure encore. Le commissaire K.S. Braid, président de la commission académique, a déclaré: "Les enfants de cet âge ne devraient pas être pris de leurs foyers et exploités par des équipes professionnelles. Speer et son père sont satisfaits de la situation. Frank Speer, le père, a déclaré: "Je crois que Bill est bien traité."

Le jeune Speer, un solide gaillard de cinq pieds et dix pouces — 185 livres — a déclaré qu'il se plait beaucoup à l'école et qu'il est heureux de ce que les Black Hawks font pour lui.

Speer, un ailer gauche, n'a compté qu'un but en huit parties mais son instructeur, Maurice (Bus) Sadler, est d'avis qu'il a de la ténacité pour faire un excellent joueur.

"Quiconque l'a vu à l'œuvre comprendra vite pourquoi les Black Hawks s'intéressent vivement au jeune Speer," a déclaré Sadler. Ils veulent maintenant commencer à suivre leurs joueurs en plus bas âge que par le passé.

Ernest Majury, de la Société d'aide à l'enfance, a déclaré qu'il doute fort que l'organisation prenne des mesures contre les Black Hawks ou fasse quoi que ce soit dans cette affaire. La Société d'aide à l'enfance ne s'occupe pas de mesures que dans les cas où il y a négligence.

Les joueurs veulent négocier leurs contrats individuels

TORONTO (PC) — Les joueurs de la Ligue Nationale de hockey, après que Conn Smythe, propriétaire des Leafs, les eût mis en sentinelle de la possibilité que cette association leur enlève leurs droits de mener individuellement les négociations de leurs contrats, a déclaré hier Sid Smith, ancien joueur des Maple Leafs de Toronto. Il a ajouté que tout ce que les joueurs voulaient en formant l'association était la reconnaissance syndicale.

Smith, qui est maintenant instructeur des Dunlops de Whitby, témoignait devant la Commission des relations ouvrières de l'Ontario, à une séance convoquée à la requête de l'association pour l'obtention du droit de négocier au nom des joueurs des Maple Leafs.

Smith a déclaré aux membres de la Commission que les joueurs tiennent absolument à continuer de négocier leurs propres contrats en tant qu'individus et qu'ils ne veulent nullement que l'Association des joueurs de la Ligue Nationale se charge de cette tâche.

Il a ajouté que les joueurs ont commencé à s'inquiéter au sujet de leurs droits de mener personnellement leurs négociations.

L'Omnium Labatt n'aura pas lieu

MONTREAL (PC) — La brasserie Labatt a annoncé hier l'annulation du tournoi de golf omnium annuel de 1958, pour des raisons de \$20,000. L'omnium est présenté annuellement sous les auspices de la brasserie.

La raison de l'annulation est un conflit de dates dans le calendrier des tournois importants en 1958. Les autorités ont déclaré qu'il semble impossible de faire les ajustements à temps pour la présentation du tournoi l'été prochain.

L'Association des golfeurs professionnels des États-Unis a soumis, pour 1958 et 1960, des dates convenables et la brasserie étudiera sous peu s'il lui sera possible de continuer alors à présenter le tournoi sous ses auspices.

L'omnium a été présenté pour la première fois à Montréal en 1953, au club Summerlea. Il fut par la suite présenté à Toronto, Montréal et Québec. L'an dernier, il fut disputé au club Isle-Montreal.

L'an dernier, le total des bourses avait été porté de \$26,800 à \$29,000.

Rees est nommé le golfeur de l'année

LONDRES (PA) — Dai Rees, capitaine de l'équipe britannique de la coupe Ryder, a été choisi le golfeur de l'année en Grande-Bretagne. Rees a reçu 75 pour cent des votes dans le scrutin.

On sait que l'équipe britannique a battu l'équipe américaine à Lindrick, au mois d'octobre, pour ainsi donner à la Grande-Bretagne la coupe Ryder pour la première fois en 24 ans.

La raison de l'annulation est un conflit de dates dans le calendrier des tournois importants en 1958. Les autorités ont déclaré qu'il semble impossible de faire les ajustements à temps pour la présentation du tournoi l'été prochain.

L'Association des golfeurs professionnels des États-Unis a soumis, pour 1958 et 1960, des dates convenables et la brasserie étudiera sous peu s'il lui sera possible de continuer alors à présenter le tournoi sous ses auspices.

L'omnium a été présenté pour la première fois à Montréal en 1953, au club Summerlea. Il fut par la suite présenté à Toronto, Montréal et Québec. L'an dernier, il fut disputé au club Isle-Montreal.

L'an dernier, le total des bourses avait été porté de \$26,800 à \$29,000.

Frick félicite

Ce projet des majeures a soulevé de vives protestations de la part des dirigeants des ligues mineures, lors du congrès annuel, la semaine dernière, à Colorado Springs.

En faisant part de leur intention de discuter de la question avec le procureur général le mois prochain, les deux représentants ont fortement conseillé aux magnats des majeures d'y aller et d'adopter dans l'intervalle et de ne pas prendre de décisions à ce sujet s'ils ne veulent voir le Congrès prendre des mesures radicales pour protéger les ligues mineures.

Celler et Keating, dans leur communiqué, ont félicité le commissaire Ford Frick de son attitude à l'endroit du projet des majeures.

Durelle gagne

TAMPA, Floride (PA) — Yvon Durelle, de Baie-St-Anne, N.-B., le champion mondial du Canada et de l'Empire Britannique, l'a emporté hier soir par décision unanime dans une enlèvement bataille de dix rounds disputée à Jerry Leudce.

Les Saguenéens et les Cataractes triomphent du Royal et des Lions

Les Saguenéens de Chicoutimi ont augmenté leur avance en tête du classement de la Ligue du Québec, en triomphant, hier soir,

du Royal de Montréal, au compte de 6-3.

Pendant ce temps, les Cataractes de Shawinigan rejoignent les As de Québec au deuxième rang en l'emportant sur les Lions de Trois-Rivières au compte de 3-2.

Johnny Rougeau est disqualifié

Johnny Rougeau a été disqualifié hier soir par l'arbitre Jack Sharkey, laissant ainsi la victoire à Wladek Kowalski. Celui-ci avait obtenu la première chute en 14.53 minutes. Rougeau avait ensuite égalé les chances en 7.57 minutes.

En semi-finale, Dick The Bruiser et Bearcat Wright ont annulé. Larry Moquin et Danny McShain ont tous deux été disqualifiés en bas de l'arène à 15.40 minutes.

Manuel Cortez a eu le meilleur sur Angelo Savoldi en 11.43 minutes. Sandor Kovacs et Maurice Vachon ont fait match nul.

LE HOCKEY

HIER

Ligue du QUÉBEC

Chicoutimi 6; Royal 3

Shawinigan 3; Tr.-Rivières 2

CE SOIR

Rangers à Canadien

Boston à Detroit

Ligue du QUÉBEC

Royal à Québec

Tr.-Rivières à Shawinigan

Classement

Ligue NATIONALE

P.J. G. P. N. P. P. P. P.

Canadien 25 16 5 4 91 50 36

New-York 26 12 11 5 65 63 29

Boston 26 12 11 5 73 66 27

Toronto 27 9 12 6 71 73 24

Chicago 26 8 13 5 46 66 21

Détroit 26 8 13 5 49 77 21

Ligue du QUÉBEC

P.J. G. P. N. P. P. P. P.

Chicoutimi 24 17 5 2 94 65 36

Québec 26 13 11 2 84 88 28

Shawinigan 26 13 12 2 100 84 28

Tr.-Rivières 29 9 18 2 73 96 20

Royal 24 8 14 2 65 78 18

Ligue AMÉRICAINNE

P.J. G. P. N. P. P. P. P.

Hershey 27 18 6 3 95 70 39

Cleveland 25 13 10 2 81 56 28

Providence 23 11 10 2 83 74 24

Buffalo 24 10 12 2 74 87 22

Rochester 23 8 13 2 66 86 18

Springfield 26 6 15 5 77 99 17

Podres conserve la meilleure moyenne

NEW-YORK (PA) — Les statistiques des Ligues Majeures révèlent que Johnny Podres, des Dodgers de Brooklyn, a conservé la meilleure moyenne de points mérités alors par toute la saison dernière, dans la Ligue Nationale, soit 2,05.

Podres n'a alloué que 58 points mérités en 196 manches, remportant 12 victoires contre neuf défaites. Podres a aussi réussi le plus grand nombre de blanchissages la saison dernière dans la Ligue Nationale, soit six.

Warren Spahn du Milwaukee, qui a remporté le plus de victoires, 21, s'est classé deuxième avec Don Drysdale des Dodgers, pour la moyenne.

La partie des étoiles aura lieu dans la Ville-Reine

La troisième joute annuelle d'étoiles de la Ligue Internationale de baseball aura lieu à Toronto le 28 juillet prochain contre les Braves de Milwaukee, les champions du monde.

En annonçant cette nouvelle, le président Frank Shaughnessy a révélé que les recettes de la joute seront versées au profit du fonds canadien pour la lutte contre le cancer.

En 1956, les Braves avaient blanchi les étoiles, 3-0 à Toronto. L'été dernier, les Dodgers de Brooklyn avaient gagné la partie d'étoiles, 2-1 en 11 manches à Montréal.

Les étoiles de l'Internationale seront de nouveau choisis dans un scrutin organisé chez les amateurs de baseball.

Cincinnati jouera 45 parties sous les réflecteurs

Cincinnati (P.A.) — Quarante-cinq des 77 parties locales du club Cincinnati, de la Ligue Nationale de baseball, seront disputées sous les réflecteurs la saison prochaine.

Toutefois, les Redlegs ne joueront qu'une partie de plus le soir qu'en 1957. Les Redlegs inaugureront leur saison locale le 15 avril contre les Phillies de Philadelphie.

Les Saguenéens de Chicoutimi ont augmenté leur avance en tête du classement de la Ligue du Québec, en triomphant, hier soir,

du Royal de Montréal, au compte de 6-3.

Pendant ce temps, les Cataractes de Shawinigan rejoignent les As de Québec au deuxième rang en l'emportant sur les Lions de Trois-Rivières au compte de 3-2.

Johnny Rougeau est disqualifié

Johnny Rougeau a été disqualifié hier soir par l'arbitre Jack Sharkey, laissant ainsi la victoire à Wladek Kowalski. Celui-ci avait obtenu la première chute en 14.53 minutes. Rougeau avait ensuite égalé les chances en 7.57 minutes.

En semi-finale, Dick The Bruiser et Bearcat Wright ont annulé. Larry Moquin et Danny McShain ont tous deux été disqualifiés en bas de l'arène à 15.40 minutes.

Manuel Cortez a eu le meilleur sur Angelo Savoldi en 11.43 minutes. Sandor Kovacs et Maurice Vachon ont fait match nul.

LE HOCKEY

HIER

Ligue du QUÉBEC

Chicoutimi 6; Royal 3

Shawinigan 3; Tr.-Rivières 2

CE SOIR

Rangers à Canadien

Boston à Detroit

Ligue du QUÉBEC

Royal à Québec

Tr.-Rivières à Shawinigan

Classement

Ligue NATIONALE

P.J. G. P. N. P. P. P. P.

Canadien 25 16 5 4 91 50 36

New-York 26 12 11 5 65 63 29

Boston 26 12 11 5 73 66 27

Toronto 27 9 12 6 71 73 24

Chicago 26 8 13 5 46 66 21

Détroit 26 8 13 5 49 77 21

Ligue du QUÉBEC

P.J. G. P. N. P. P. P. P.

Chicoutimi 24 17 5 2 94 65 36

Québec 26 13 11 2 84 88 28

Shawinigan 26 13 12 2 100 84 28

Tr.-Rivières 29 9 18 2 73 96 20

Royal 24 8 14 2 65 78 18

Ligue AMÉRICAINNE

P.J. G. P. N. P. P. P. P.

Hershey 27 18 6 3 95 70 39

Cleveland 25 13 10 2 81 56 28

Providence 23 11 10 2 83 74 24

Buffalo 24 10 12 2 74 87 22

Rochester 23 8 13 2 66 86 18

Springfield 26 6 15 5 77 99 17

Podres conserve la meilleure moyenne

NEW-YORK (PA) — Les statistiques des Ligues Majeures révèlent que Johnny Podres, des Dodgers de Brooklyn, a conservé la meilleure moyenne de points mérités alors par toute la saison dernière, dans la Ligue Nationale, soit 2,05.

Podres n'a alloué que 58 points mérités en 196 manches, remportant 12 victoires contre neuf défaites. Podres a aussi réussi le plus grand nombre de blanchissages la saison dernière dans la Ligue Nationale, soit six.

Warren Spahn du Milwaukee, qui a remporté le plus de victoires, 21, s'est classé deuxième avec Don Drysdale des Dodgers, pour la moyenne.

La partie des étoiles aura lieu dans la Ville-Reine

La troisième joute annuelle d'étoiles de la Ligue Internationale de baseball aura lieu à Toronto le 28 juillet prochain contre les Braves de Milwaukee, les champions du monde.

En annonçant cette nouvelle, le président Frank Shaughnessy a révélé que les recettes de la joute seront versées au profit du fonds canadien pour la lutte contre le cancer.

En 1956, les Braves avaient blanchi les étoiles, 3-0 à Toronto. L'été dernier, les Dodgers de Brooklyn avaient gagné la partie d'étoiles, 2-1 en 11 manches à Montréal.

Les étoiles de l'Internationale seront de nouveau choisis dans un scrutin organisé chez les amateurs de baseball.

Cincinnati jouera 45 parties sous les réflecteurs

Cincinnati (P.A.) — Quarante-cinq des 77 parties locales du club Cincinnati, de la Ligue Nationale de baseball, seront disputées sous les réflecteurs la saison prochaine.

Toutefois, les Redlegs ne joueront qu'une partie de plus le soir qu'en 1957. Les Redlegs inaugureront leur saison locale le 15 avril contre les Phillies de Philadelphie.

DEUXIÈME PÉRIODE

3-Trois-Rivières, Anderson 8-44

4-Shawinigan Falls, Bell 10-18

5-Shawinigan Falls, Meklik 12-33

Punitions: Mascotte 2:27, Shero 2:58, Kelly 11:10.

TROISIÈME PÉRIODE

Aspen, Bnt. 12-12 10-49

Punitions: Bédard 9:34.

ARRETS: JORDENSTON 12-12 10-49

MASCOTTE 12-13 8-53

A Trois-Rivières

SOMMAIRE

1-Shawinigan Falls, Denis 11-15

Cavalcade SPORTIVE

par Gérard "Gerry" Gosselin

Parmi la nouvelle législation adoptée à la convention, il y a une première qui attire notre attention. La première concerne le repêchage qui pourra maintenant se faire lorsqu'un joueur aura passé quatre saisons dans les ligues mineures, sans restriction. Jusqu'ici, pour être sujet au repêchage, un jeune devait avoir passé sept ans dans les circuits inférieurs ou bien avoir été retourné trois fois sous option dans les ligues mineures par un club majeur. Cette mesure n'a pas eu l'heure de plaire aux Yankees de New-York qui s'y sont opposés. On les comprend. Ils ont un système assez élaboré de clubs-fermes où ils peuvent garder en réserve une foule de jeunes joueurs qui, par ailleurs, pourraient aider d'autres clubs majeurs. Un autre amendement porte sur les joueurs à boni, une institution qui a fait plus de tort que de bien au baseball. Enfin, la troisième modification a porté de \$6,000 à \$7,000 le salaire de base des ligues majeures. Avec le coût actuel de la vie et les dépenses occasionnées par les nombreux voyages des joueurs voici une amélioration qui s'imposait.

La plus véhémente discussion du congrès a porté toutefois sur la télévision du baseball majeur en territoire des mineurs. Frank Shugrue, le président de la Ligue Internationale, est véritablement sorti de ses gonds à cette occasion. On a bien tenté de le réduire au silence en offrant aux Ligues mineures une quote-part des droits de télévision ainsi perçus. Mais Shugrue a vertement riposté: "Nous ne voulons pas de votre maudit argent (We do not want your damned money). Nous voulons le droit d'exister". Et devant l'entêtement de certains propriétaires à mettre de l'avant leur projet de téléviser certaines parties le dimanche, il a téléphoné à un membre du Congrès Américain lui demandant de rouvrir l'enquête, terminée en queue de poisson, sur les activités commerciales du baseball qui s'apparentaient à un défi aux lois anti-monopoles du pays. Par ailleurs, interdiction des télévisions équivalait, suivant le ministère de la Justice, à une entrave à la liberté du commerce. On voit donc dans quel pétrin le baseball majeur s'est engagé! Et tout ça pour avoir manifesté une dédaigneuse indifférence au sort des petits clubs et des petites ligues.

Les observateurs avisés et impartiaux sont d'avis que les Dodgers et les Giants se sont embarqués dans une drôle de galère quand ils ont décidé de s'expatrier sur la Côte du Pacifique. Les deux clubs sont apparemment démunés pour améliorer leur sort, soit pour attirer plus de clients à leurs jouets. Mais voici que par un malencontreux concours de circonstances, ces deux clubs devront commencer leur saison 1958 dans des stades de dimensions modestes. Les Dodgers devront utiliser un stade qui ne contient que 21,000 sièges, soit 12,000 de moins qu'à Ebbets Field. Les Giants évolueront dans un stade de 18,000 sièges alors qu'au Polo Grounds de New-York ils avaient des sièges pour 34,000 spectateurs. Des journalistes de San Francisco déclarent même que leur ville n'est pas propice au baseball du soir, car les soirées y sont trop fraîches. A Los Angeles, certains prétendent que les après-midi sont trop chauds. A tout prendre, le ciel de la Californie est peut-être plus sévère que celui de Flatbush, mais est-on certain de retrouver dans les estrades les enthousiastes foules qui se tassaient à Brooklyn et à New-York?

Plusieurs journalistes de Milwaukee commencent à se plaindre des relations extérieures de ce club. Le ressentiment général semble pointer en direction de Fred Haney qui serait devenu "un gerant de galerie, à la façon de Hollywood". Après une partie de la Série Mondiale, Haney consigna sa porte aux journalistes. Et pendant que ces derniers cueillaient leur indignation devant sa loge, ils en virent sortir un comédien d'Hollywood avec son fils. Haney aurait été réprimandé par Ford Frick pour cette étrange conduite. Les scribes de Milwaukee ne furent pas invités à monter à bord de l'avion qui ramenait les Braves après qu'ils eurent gagné la Série Mondiale. Pourtant il y avait des étrangers à bord de l'avion. De plus, quand les Braves célébrèrent leur victoire, après s'être assurés le championnat de la Ligue Nationale, les journalistes ne furent pas invités. Que tous ces détails sortent aujourd'hui en public, c'est la rançon de l'indifférence des autorités du club à l'égard des chroniqueurs de sport. Le sport ne peut se permettre le luxe d'ignorer la presse, cette arme puissante qui peut préparer des succès retentissants, mais qui peut tourner l'opinion publique contre ceux qui la dédaignent.

Des 10 clubs qui font partie de l'organisation des Yankees de New-York, huit ont fini en première division, la saison dernière. Les Dodgers en ont classé sept sur 13 dans la première division. Chez les Cardinals de St-Louis, neuf sur 12 ont participé aux éliminatoires de post-saison. On vote une troisième fois à Vancouver sur l'admissibilité du baseball du dimanche. Au premier scrutin, on avait fait des découvertes assez stupéfiantes. Parmi ceux qui préconisaient le respect complet du jour du Seigneur et qui s'opposaient au baseball, il y en avait plusieurs qui n'allaient même pas à l'église, en ce jour... Les Phillies de Philadelphie prétendent qu'il leur en coûtera environ \$60,000 pour voyager en 1958, soit \$25,000 de plus qu'en 1957. On utilisera l'avion notifié parce que les envolées commerciales chargent 80 sous par livre de bagage qui dépasse la limite autorisée et parce que les avions commerciaux sont à la merci de la température et d'une foule d'inconvénients qui rendent les décollages incertains. Le club majeur qui s'améliore le plus constamment est celui de Baltimore. En 1957, tous les clubs de son organisation se sont qualifiés pour les éliminatoires de leurs ligues.

Aux Loisirs St-Jean-Baptiste

Samedi soir prochain, ce sera la grande veillée des fêtes au Centre des Loisirs Saint-Jean-Baptiste, 485, rue Rachel.

Un programme spécial a été préparé pour cette occasion et 4000 pourront revivre les anciennes veillées canadiennes alors que la chanson canadienne et les danses de folklore seront à l'honneur.

Service téléphonique et de remorquage de 24 heures
CR. 6-5411

Pour tout débarras voyez d'abord

BOISCLAIR
AUTO BODY LTD
7475 BOUL. SAINT-LAURENT

CE SOIR à 8h.30

FORUM

Ligue de Hockey Nationale

RANGERS

—VS—

CANADIENS

Places à \$1.25 dans la terrasse. Admission générale à \$1.75 et \$1.50, en vente ce matin à 10 heures. Admission générale à \$1.25 en vente ce soir à 7 h. au guichet de la rue Saint-Luc.

Plus de 38,000 étudiants sur 45,000 ont réussi ici le test Kraus-Weber

La fameuse méthode Kraus-Weber, rendue si populaire aux États-Unis par la vulgarisation qu'en ont faite des magazines d'envie comme Sports Illustrated et autres, a été mise à l'épreuve ici et les résultats en sont plus que satisfaisants.

Pour mener à bien une enquête de cette envergure, il fallait tout de même rejoindre assez de jeunes étudiants et écoliers pour que par l'étendue de son champ d'action, elle donne une idée de ce qui se fait chez nous et de sa valeur comme médium de base pour notre jeunesse.

L'Institut Yvan Coutu qui dispense la culture physique dans plus de cent écoles primaires, dans une trentaine de maisons d'enseignement secondaire et qui est à l'emploi de sept commissaires scolaires dans la périphérie de Montréal, était certes le mieux qualifié pour entreprendre une enquête de ce genre dans une période de temps aussi limitée.

En trois semaines, les professeurs de l'Institut se sont mis à la tâche de faire subir ce test à la plupart de leurs élèves. Tous les rapports ne sont pas entrés, mais par la variété et l'étendue de ceux qui sont déjà connus, il est déjà possible de se faire une idée du quotient d'efficacité de notre jeunesse étudiante.

Ce premier résultat démontre hors de tout doute, que nous n'avons rien à envier à nos voisins des États-Unis où, suivant les statistiques récentes, environ 58 pour cent de ceux qui se sont soumis au test, ont échoué.

Par ailleurs, il ne faudrait pas accepter ce test comme un brevet d'efficacité. Il n'est qu'une attestation d'aptitude élémentaire, une base indispensable à la poursuite des études d'éducation physique.

L'éducation physique n'est pas une science théorique, non plus qu'une série d'exercices destinés à faire gagner des concours et à

décrocher des trophées et des victoires. Elle est avant tout formative. Et pour qu'il y ait formation véritable, il est indispensable de bien posséder les principes de base dont le test Kraus-Weber est une démonstration indiscutable.

Pour que la valeur de cette enquête garde bien tout son sens, il convient aussi de signaler le genre d'écoles où elle a été menée. Le milieu social a en effet une grande influence sur les habitudes, sur la santé, sur le degré d'intelligence et même sur l'acuité des réflexes de l'enfant.

Les enfants élevés dans les centres de taudis ne réagissent



André COUTU, directeur adjoint de l'Institut Yvan Coutu, étudiant en éducation physique à l'Université de Montréal, qui a dirigé l'enquête au sujet du test Kraus-Weber, soumis dans plus de 100 de nos écoles et collèges.

pas de la même façon que ceux des milieux plus favorables. Le mot éducation physique, faisant parallèle à toutes les autres éducations, implique déjà un certain minimum de culture et si elle est considérée aujourd'hui comme une science, encore faut-il qu'elle s'exerce sur un terrain bien préparé.

C'est pourquoi le test aura peut-être des chiffres moins favorables dans des milieux moins développés, intellectuellement et socialement. L'Institut Yvan Coutu dispense ses enseignements dans des écoles situées dans des quartiers bourgeois et dans des quartiers à faible densité de population, ce qui explique les résultats obtenus.

Il faut s'attendre à ce que les enfants de St-Jean-de-Dieu n'aient pas de la même façon que les étudiants d'une école supérieure au test Kraus-Weber.

Le test

Repetons donc ici ce qui consiste ce test élémentaire: No 1 — couché sur le dos, mains sur la nuque, prendre la position assise. Quelqu'un tient les pieds.

No 2 — couché sur le dos, mains sur la nuque et genoux pliés, prendre la position assise. Quelqu'un tient les pieds.

No 3 — couché sur le dos, mains sur la nuque, jambes étendues, soulever les pieds à 10 pouces du sol et tenir cette position pour 10 secondes.

No 4 — couché à plat ventre sur un oreiller, mains sur la nuque et quelques-uns tenant les pieds, soulever la tête, les épaules et la poitrine à une hauteur de 10 pouces. Tenir cette position pour 10 secondes.

No 5 — couché à plat ventre, face appuyée sur les bras repliés et avec quelqu'un appuyant ses mains sur le dos, soulever les jambes et tenir cette position pour 10 secondes. Un oreiller est

placé sous celui qui fait l'exercice.

No 6 — debout, se plier et toucher le plancher sans toutefois plier les genoux. Tenir cette position pour trois secondes.

Voici donc le résultat de cette enquête menée dans plus de 100 écoles primaires ou secondaires, aussi bien chez les filles que chez les garçons.

On notera ici que le pourcentage des échecs américains, soit 57,9 pour cent, avait été obtenu en faisant passer ce test à 4,254 écoliers seulement, alors qu'ici les épreuves ont été soumises sur une plus haute échelle.

Les rapports ont été faits sur les deux tiers des élèves tombant sous la juridiction de l'Institut Yvan Coutu et sur un total de 45,121 tests ainsi enregistrés, seulement 6,653 ont échoué, laissant un total de 38,468 qui ont réussi. Il s'agit donc d'un pourcentage de 35-1-3 pour cent qui ont passé le test avec succès.

Les rapports, qui forment un amoncellement de plus de 10,000 feuilles de tests signés par les instituteurs, sont intéressants à étudier dans le détail. Nous les ferons dans un autre article.

Mais on peut déjà noter qu'en général les garçons réussissent le test avec une moyenne supérieure à celle des filles; que les maisons d'enseignement secondaire comme Québec, St-Victor, St-Germain et autres ont des chiffres qui feraient envie à bien des High Schools américaines.

Ballarin gagne

PARIS, (AP) — Germain Ballarin, de France s'est rallié dans les derniers rounds pour remporter une victoire, par décision unanime des juges, sur Italo Scottichini, d'Italie, dans un combat de 10 rounds disputé au Palais des Sports, devant 11,000 spectateurs.

René Pépin et Roland Leclerc se livrent une belle lutte

Le diminutif René Pépin a enregistré deux buts en plus de recueillir cinq assistances au cours de la semaine pour dépasser son compagnon de ligne, Roland Leclerc, en tête des compteurs chez les Lions des Trois-Rivières.

Pépin a maintenant marqué six buts et obtenu 15 assistances pour devancer Roland Leclerc qui affiche un record de 10 francs, buts et autant d'aides. Mel Pearson qui était au deuxième rang est passé au quatrième, un point derrière Danny Belsie. Pearson a 16 pts avec sept buts et neuf assistances tandis que Belsie a huit buts et neuf assistances.

Du haut de la passerelle Les Lions sont privés des services de John Hanna actuellement à la suite d'une blessure que ce dernier s'est infligée au cours de la lutte contre le Royal de Montréal le 4 décembre dernier. Hanna souffre d'une fracture du poignet et il sera inactif durant au moins deux semaines et il devra porter un plâtre durant au moins deux mois.

Bob Chevalier et Claude Vinet ont effectué un retour au jeu jeudi soir le 5 décembre à Chicoutimi après une absence de plus de deux semaines. Les blessures affluant chez les Lions ces temps-ci. Après Chevalier, Vinet et Hanna, Jim Anderson recevait une blessure à la jambe et ne pouvait participer à la lutte contre les Saguenéens jeudi puis Gilles Thibault et Don Carter étaient blessés à Chicoutimi. Heureusement des examens aux rayons-X

ont démontré que ces derniers ne souffraient pas de fracture comme on le craignait à prime abord.

Positions pour le trophée Lord Calvert

Bedard, Camille	570
Pearson, Mel	226
Belsie, Danny	201
Leclerc, Rolli	198
Thibault, Gilles	195
Johnson, Earl	122
Vincotte, Jacques	121
Vinet, Claude	121
Pépin, René	107
Collins, Mo	88
Hanna, John	86
Mascotto, Dino	79
Carter, Don	72
Chevalier, Bob	72
Kelly, Pat	58
Clardy, Al	50
Anderson, Jimmy	24

BREVETS D'INVENTION

Manuel de l'inventeur
et formule de preuve d'invention
ALBERT FOURNIER
PROCEDEUR EN BREVETS D'INVENTION
954 ST-CATHERINE, MONTREAL

Brevets d'Invention
Marion & Marion
MARQUES DE COMMERCE
DESIGNS DE FABRIQUE
en tous pays
RAYMOND A. ROBE
ALFRED BASTIN
1510, rue Drummond, MONTREAL

CREDIT
CREDIT ALTERATION
COMPAGNIE
Nous finançons réparations
toutes sortes et constructions
nouvelles. Confiez-nous vos alterations. LAFONTAINE 6-6217.

DACTYLOGRAPHES
"Tout pour le bureau"
Dactylographes, machines à additionner, à écrire les chèques, filaires, pupitres, armoires, chaises, etc.
Canada Dactylographe Inc.
44, rue St-Jacques, 1^{er} étage
Tél: BE. 3491 R-T Armand

Dr. C. Melillo
gradué d'Europe
Maladies spéciales, urinaires, peau, nez, gorge, dentures, appareils, lunettes, impotence, complaisance, d'infirmité, anxiété, dépression, alcoolisme, diabète, épilepsie, cirrhose, rhumatisme, etc.
134, avenue Sherbrooke, VI. 8-8556

Dr. C. Melillo
gradué d'Europe
Maladies spéciales, urinaires, peau, nez, gorge, dentures, appareils, lunettes, impotence, complaisance, d'infirmité, anxiété, dépression, alcoolisme, diabète, épilepsie, cirrhose, rhumatisme, etc.
134, avenue Sherbrooke, VI. 8-8556

Dr. C. Melillo
gradué d'Europe
Maladies spéciales, urinaires, peau, nez, gorge, dentures, appareils, lunettes, impotence, complaisance, d'infirmité, anxiété, dépression, alcoolisme, diabète, épilepsie, cirrhose, rhumatisme, etc.
134, avenue Sherbrooke, VI. 8-8556

Dr. C. Melillo
gradué d'Europe
Maladies spéciales, urinaires, peau, nez, gorge, dentures, appareils, lunettes, impotence, complaisance, d'infirmité, anxiété, dépression, alcoolisme, diabète, épilepsie, cirrhose, rhumatisme, etc.
134, avenue Sherbrooke, VI. 8-8556

Dr. C. Melillo
gradué d'Europe
Maladies spéciales, urinaires, peau, nez, gorge, dentures, appareils, lunettes, impotence, complaisance, d'infirmité, anxiété, dépression, alcoolisme, diabète, épilepsie, cirrhose, rhumatisme, etc.
134, avenue Sherbrooke, VI. 8-8556

Dr. C. Melillo
gradué d'Europe
Maladies spéciales, urinaires, peau, nez, gorge, dentures, appareils, lunettes, impotence, complaisance, d'infirmité, anxiété, dépression, alcoolisme, diabète, épilepsie, cirrhose, rhumatisme, etc.
134, avenue Sherbrooke, VI. 8-8556

Dr. C. Melillo
gradué d'Europe
Maladies spéciales, urinaires, peau, nez, gorge, dentures, appareils, lunettes, impotence, complaisance, d'infirmité, anxiété, dépression, alcoolisme, diabète, épilepsie, cirrhose, rhumatisme, etc.
134, avenue Sherbrooke, VI. 8-8556

Dr. C. Melillo
gradué d'Europe
Maladies spéciales, urinaires, peau, nez, gorge, dentures, appareils, lunettes, impotence, complaisance, d'infirmité, anxiété, dépression, alcoolisme, diabète, épilepsie, cirrhose, rhumatisme, etc.
134, avenue Sherbrooke, VI. 8-8556

Dr. C. Melillo
gradué d'Europe
Maladies spéciales, urinaires, peau, nez, gorge, dentures, appareils, lunettes, impotence, complaisance, d'infirmité, anxiété, dépression, alcoolisme, diabète, épilepsie, cirrhose, rhumatisme, etc.
134, avenue Sherbrooke, VI. 8-8556

Dr. C. Melillo
gradué d'Europe
Maladies spéciales, urinaires, peau, nez, gorge, dentures, appareils, lunettes, impotence, complaisance, d'infirmité, anxiété, dépression, alcoolisme, diabète, épilepsie, cirrhose, rhumatisme, etc.
134, avenue Sherbrooke, VI. 8-8556

Dr. C. Melillo
gradué d'Europe
Maladies spéciales, urinaires, peau, nez, gorge, dentures, appareils, lunettes, impotence, complaisance, d'infirmité, anxiété, dépression, alcoolisme, diabète, épilepsie, cirrhose, rhumatisme, etc.
134, avenue Sherbrooke, VI. 8-8556

Tribune du SPORT LOCAL

par Guy DESAUTELS

Claude Laforge, le jeune brillant joueur d'attaque des Cataractes de Shawinigan Falls de l'Instructeur Fred Shero est considéré comme étant l'un des meilleurs joueurs gauchers de la Ligue Professionnelle du Québec. Claude, un solide gaillard de cinq pieds et huit pouces et demi et qui fait osciller l'aiguille de la balance à 180 livres, est originaire de la ville de Sorel. Ce jeune ailier gauche de 21 ans en est seulement à sa deuxième saison avec les porte-couleurs du Shawinigan. On sait que la saison dernière, Laforge, en 60 parties, a amassé 12 buts et a recolté 13 assistances pour un total de 25 points. Cette année Laforge a débuté la saison en l'honneur de son père, un lion et il n'a jamais cessé de s'affirmer. Plusieurs partisans des "Cats" sont d'avis que Claude deviendra une grande vedette dans la Ligue Nationale d'ici deux ans. En effet le magnifique travail de ce jeune ailier gauche a inspiré plusieurs vétérans de l'équipe de Fred Shero qui depuis le début de la saison avaient quelque peu ralenti.

Le pilote de l'équipe, Fred Shero, ne cesse de faire l'éloge de son jeune brillant ailier gauche qui brille autant à l'offensive que sur la défensive. Ce solide gaillard de Sorel n'a pas froid aux yeux et sait se faire respecter de ceux qui le croisent sur la bande. Laforge qui, depuis deux ans, se rapporte au camp d'entraînement du Canadien de l'Instructeur Toe Blake, ambitionne de réaliser sa plus grande ambition, celle de jouer pour le Bleu, Blanc, Rouge. Sans doute réalisera-t-il cet exploit s'il

continue de s'affirmer ainsi. Son plus grand but pour cette année c'est d'aider son équipe à participer aux séries éliminatoires et d'être choisi sur l'une des deux équipes d'étoiles, comme ailier gauche.

Un autre dans le camp des "Cats" qui fait parler de lui par sa performance autour des buts et par son esprit d'équipe, c'est le jeune ailier droit Richard "Dick" Bouchard qui en est à sa troisième saison avec l'équipe des "Cats". On sait que depuis le début de la saison, Bouchard est celui de l'équipe de Fred Shero qui a accumulé le plus de francs buts.

Bouchard, tout comme Laforge, espère un jour porter les couleurs d'une équipe de la Ligue Nationale. Ce jeune ailier droit qui est originaire de Lethbridge, a joué une seule année dans la Ligue Nationale, soit avec les Rangers de New-York en 1954-55. Mais la large part du succès de l'équipe du pilote Fred Shero va au jeune gardien de buts Eddie Johnston, qui est né à Montréal, a protégé la fonderie des Warriors de Winnipeg de la Ligue Senior de l'Ouest la saison dernière et il a conservé une moyenne de 3.86 en plus d'obtenir trois blanchissages. A sa première saison dans la Ligue Professionnelle du Québec, cette année Johnston est considéré comme étant l'un des meilleurs cerbères du circuit du Québec. Nous croyons que les "Cats" feront la vie dure aux Saguenéens de Chicoutimi du pilote Phil Renaud d'ici la fin de la saison.

Le Football est maintenant chose du passé pour les partisans et les joueurs du Big Four et ceux de la Conférence de l'Ouest, mais pour les jeunes du Centre Immaculée Conception la saison de Football n'est pas terminée. En effet les jeunes porte-couleurs du Centre Sportif de la rue Papineau joueront une toute de football au Parc Lafontaine au milieu du mois de janvier lors du grand Carnaval du Centre. Lors d'une visite au Centre, nous avons causé avec Bernard Pautou, l'un des instructeurs de football et il nous a déclaré que tous les jeunes joueurs du Centre pratiquent le football avec "le mot vaincre" dans la bouche et ils n'arrêtent jamais un instant de batailler. Bernard nous a aussi déclaré qu'il avait découvert un "jeune prospect" du nom de Robert Laroque, un étudiant à l'École Secondaire le Plateau. Robert, un jeune de quinze ans, mesurant six pieds et pesant au dessus de 200 livres, joue comme demi et possède un peu le style de Pat Abbruzzi des Alouettes.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

Horace Labracque
et Fils Ltd
Courtiers d'assurances
Nous finançons les communautés religieuses et se prévalent de nos services particuliers
1411, rue Crescent
VICTOR 9-2371

ELECTRICIEN

Entrepreneur Electricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien - Réparations
R.A. 1-9630
4305, 25ème ave., Rosemont

BREVETS D'INVENTION

Manuel de l'inventeur
et formule de preuve d'invention
ALBERT FOURNIER
PROCEDEUR EN BREVETS D'INVENTION
954 ST-CATHERINE, MONTREAL

FLEURISTE

Mr. Kenna
FLEURISTE
MONTREAL
4509 Côte-des-Neiges, R.E. 8-1124
Hôtel Moni-Royal — PL. 4550
Facilité de stationnement

CREDIT

CREDIT ALTERATION
COMPAGNIE
Nous finançons réparations
toutes sortes et constructions
nouvelles. Confiez-nous vos alterations. LAFONTAINE 6-6217.

DACTYLOGRAPHES

"Tout pour le bureau"
Dactylographes, machines à additionner, à écrire les chèques, filaires, pupitres, armoires, chaises, etc.
Canada Dactylographe Inc.
44, rue St-Jacques, 1^{er} étage
Tél: BE. 3491 R-T Armand

Dr. C. Melillo

gradué d'Europe
Maladies spéciales, urinaires, peau, nez, gorge, dentures, appareils, lunettes, impotence, complaisance, d'infirmité, anxiété, dépression, alcoolisme, diabète, épilepsie, cirrhose, rhumatisme, etc.
134, avenue Sherbrooke, VI. 8-8556

Dr. C. Melillo

gradué d'Europe
Maladies spéciales, urinaires, peau, nez, gorge, dentures, appareils, lunettes, impotence, complaisance, d'infirmité, anxiété, dépression, alcoolisme, diabète, épilepsie, cirrhose, rhumatisme, etc.
134, avenue Sherbrooke, VI. 8-8556

Dr. C. Melillo

gradué d'Europe
Maladies spéciales, urinaires, peau, nez, gorge, dentures, appareils, lunettes, impotence, complaisance, d'infirmité, anxiété, dépression, alcoolisme, diabète, épilepsie, cirrhose, rhumatisme, etc.
134, avenue Sherbrooke, VI. 8-8556

Dr. C. Melillo

gradué d'Europe
Maladies spéciales, urinaires, peau, nez, gorge, dentures, appareils, lunettes, impotence, complaisance, d'infirmité, anxiété, dépression, alcoolisme, diabète, épilepsie, cirrhose, rhumatisme, etc.
134, avenue Sherbrooke, VI. 8-8556

Dr. C. Melillo

gradué d'Europe
Maladies spéciales, urinaires, peau, nez, gorge, dentures, appareils, lunettes, impotence, complaisance, d'infirmité, anxiété, dépression, alcoolisme, diabète, épilepsie, cirrhose, rhumatisme, etc.
134, avenue Sherbrooke, VI. 8-8556

Dr. C. Melillo

gradué d'Europe
Maladies spéciales, urinaires, peau, nez, gorge, dentures, appareils, lunettes, impotence, complaisance, d'infirmité, anxiété, dépression, alcoolisme, diabète, épilepsie, cirrhose, rhumatisme, etc.
134, avenue Sherbrooke, VI. 8-8556

Dr. C. Melillo

gradué d'Europe
Maladies spéciales, urinaires, peau, nez, gorge, dentures, appareils, lunettes, impotence, complaisance, d'infirmité, anxiété, dépression, alcoolisme, diabète, épilepsie, cirrhose, rhumatisme, etc.
134, avenue Sherbrooke, VI. 8-8556

Dr. C. Melillo

gradué d'Europe
Maladies spéciales, urinaires, peau, nez, gorge, dentures, appareils, lunettes, impotence, complaisance, d'infirmité, anxiété, dépression, alcoolisme, diabète, épilepsie, cirrhose, rhumatisme, etc.
134, avenue Sherbrooke, VI. 8-8556

Dr. C. Melillo

gradué d'Europe
Maladies spéciales, urinaires, peau, nez, gorge, dentures, appareils, lunettes, impotence, complaisance, d'infirmité, anxiété, dépression, alcoolisme, diabète, épilepsie, cirrhose, rhumatisme, etc.
134, avenue Sherbrooke, VI. 8-8556

Dr. C. Melillo

gradué d'Europe
Maladies spéciales, urinaires, peau, nez, gorge, dentures, appareils, lunettes, impotence, complaisance, d'infirmité, anxiété, dépression, alcoolisme, diabète, épilepsie, cirrhose, rhumatisme, etc.
134, avenue Sherbrooke, VI. 8-8556

Dr. C. Melillo

gradué d'Europe
Maladies spéciales, urinaires, peau, nez, gorge, dentures, appareils, lunettes, impotence, complaisance, d'infirmité, anxiété, dépression, alcoolisme, diabète, épilepsie, cirrhose, rhumatisme, etc.
134, avenue Sherbrooke, VI. 8-8556

Dr. C. Melillo

gradué d'Europe
Maladies spéciales, urinaires, peau, nez, gorge, dentures, appareils, lunettes, impotence, complaisance, d'infirmité, anxiété, dépression, alcoolisme, diabète, épilepsie, cirrhose, rhumatisme, etc.
134, avenue Sherbrooke, VI. 8-8556

Ingénieur attaché au président du Comité exécutif

Le président du comité exécutif, M. Jos-Marie Savignac s'est attaché un ingénieur professionnel qui participera à l'étude et à l'élaboration de différents projets.

Il s'agit de M. Claude Bonaventure qui était attaché au Service des Travaux Publics et dont les services sont prêtés temporairement au président du Comité exécutif.

On n'a pas précisé à quoi travaillera M. Bonaventure mais l'on croit comprendre qu'il conseillera le président du comité sur les divers projets d'entreprise mis de l'avant par l'ancienne administration et par le groupe auquel appartient M. Savignac, le Ralliement.

Subvention de un million à l'U. Laval

QUEBEC (PC) — L'hon. Maurice Duplessis a présenté dimanche une subvention gouvernementale de \$1,000,000 à l'Université Laval.

Ce montant, en deux chèques de \$500,000, avait été promis à Laval par le gouvernement, il y a un an. Les trois quarts de cette somme serviront à la construction du nouvel immeuble de la faculté de médecine. Le reste sera partagé entre plusieurs facultés.

Lettre d'Ottawa...

(Suite de la page 3)

n'a pas révélé quelles propositions concrètes il se propose d'y faire. Il a soutenu avec raison que l'OTAN, alliance militaire, repose sur une base fragile puisque cette base n'est autre que la tension mondiale née de la crainte d'une attaque soviétique. M. Diefenbaker a donc l'intention de se faire l'avocat, à Paris, d'une plus grande coopération économique entre les membres de l'OTAN. Mais il n'a pas expliqué comment il pense que cette coopération puisse voir le jour et porter des fruits concrets.

Bien plus, à l'encontre de la Grande-Bretagne, qui a déjà soumis des propositions en quatre points, le Canada n'a pas l'intention — à ce stade, de préciser M. Diefenbaker — de soumettre des suggestions précises. Est-ce que cela cache une anémie inavouée de notre politique extérieure ou M. Diefenbaker se ménage-t-il une entrée théâtrale sur la scène de l'OTAN?

Pour reprendre ses propres termes, "à ce stade-ci", il est impossible de répondre à l'une ou à l'autre question.

Le premier ministre s'est contenté de référer le peuple canadien aux attitudes antérieures des conservateurs et des libéraux sur les problèmes internationaux mais cela ne nous avance guère. Personne n'a le goût de consulter des documents poussiéreux. On ne peut certes accuser le premier ministre de manquer de "leadership". Il l'a prouvé à la conférence des premiers ministres du Commonwealth. Quant à la qualité de ce "leadership", elle est diversement appréciée.

Mais, si M. Diefenbaker a quelques cartes dans ses manches, au lieu de jouer au mystérieux prophète ou de pratiquer la grandiloquence, pourquoi ne nous dit-il pas tout simplement ce qu'il a dans la tête?

Le peuple canadien a quelque droit de savoir ce à quoi son premier ministre veut l'engager, lui qui soutient de ses dollars durement gagnés une alliance militaire de plus en plus coûteuse.

METTEZ UN TERME A VOS MAUX DE PIEDS



Vous pouvez obtenir à la "Wolfe Street Foot Clinic" un examen complet de vos pieds sans frais ni obligation de votre part. On vous y expliquera les caractéristiques de votre cas et la façon la plus confortable pour vous de vous chausser. Pour un montant minime vous pouvez ressentir un soulagement immédiat et durable. Profitez sans tarder de ce service unique en son genre.

Les chaussures du Dr. Scholl sont ajustées par des experts. Les supports d'arche du Dr. Scholl sont adaptés pour vous par un personnel compétent et d'une vaste expérience.

INSTITUTIONS RELIGIEUSES — Nous avons les soutiens réglementaires pour religieux et religieuses.

Service de pédicure hautement spécialisé

1410 rue Wolfe, Tél.: L.A. 1-0580

FERME LE SAMEDI DURANT JUILLET ET AOUT

Wolfe Street Foot Clinic

ETABLISSEMENT DEPUIS 1941

Trois nouveaux postes de TV

OTTAWA (PC) — Les gouverneurs de Radio-Canada ont recommandé, hier, l'aménagement d'un poste privé de télévision à Moose Jaw, Sask., et de postes satellites de télévision à Clermont et Estcourt, Qué.

Les gouverneurs se sont également prononcés en faveur de nouveaux postes de radio à Kitchener, C.B., et à Scherfferville, Qué. Ils ont repoussé des requêtes touchant la construction de nouveaux postes radiophoniques à Drumheller, Alberta, Saanich, C.B., et Kitchener, Ont.

Ils ont aussi recommandé le transfert de la propriété du poste de radio CKTR de Trois-Rivières à M. Paul Aboud, au

nom d'une compagnie qui n'a pas encore été incorporée.

Clermont et Estcourt

Les deux postes stellaires seront reliés aux postes de télévision de Québec et de Rimouski mais seront administrés par des groupes séparés.

Le bureau a suggéré l'émission d'un permis pour le poste de radio CKTR de Trois-Rivières à M. Paul Aboud, au

ouest de Québec, à la Société Vidéo de Clermont. Ce poste satellite transmettra sur le canal 75, à très haute fréquence. Il aura une puissance de 45.1 watts vidéo et de 22.5 watts audio. Il sera relié au poste de télévision CFCM de Québec.

La Société Vidéo de Clermont compte 200 membres et a à sa disposition un capital de \$13,000.

Le poste satellite d'Estcourt sera exploité par la Compagnie

de télévision Poheneganoque Inc. Ses 96 clients contribueront \$100, chacun. Il transmettra sur le canal 70. Sa puissance sera de 45.1 watts vidéo et de 27.5 watts audio. Il sera relié au poste de télévision CJBR de Rimouski, à 80 milles au nord-est.

Le poste de radio recommandé pour Schefferville, Qué., sera administré par la Hollinger Ungava Transport Limited. Il aura une

puissance de 250 watts à l'indicateur 1230 sur le cadran.

Les gouverneurs ont aussi recommandé l'approbation de la demande du poste de radio CKRB, de Ville St-Georges, comté de Beauce. Ce poste veut augmenter sa puissance de 250 watts à 5,000 le jour et à 1,000 le soir, changer sa fréquence de 1400 à 1250 et déménager son transmetteur sur un nouvel emplacement.

Maux d'oreille

Il faut toujours regarder les maux d'oreille comme un avertissement et ne jamais les négliger. Quand un enfant se plaint d'avoir mal aux oreilles, il est sage de consulter un médecin, surtout si l'enfant fait de la fièvre. Il faut faire soigner les oreilles qui suppurent, afin de prévenir une maladie chronique ou un tort permanent à l'ouïe.

Commandes téléphoniques acceptées des 9h. du matin

PL. 5151
local 300



HEURES D'AFFAIRES : 9h.30 à 5h.30

OUVERTS LE VENDREDI SOIR JUSQU'À 9H.30

Chez dupuis Frères
le magasin de la famille canadienne

chemises

broadcloth "Sanforized"

commandes téléphoniques acceptées des 9h. du matin
Plateau 5151
local 300

	13½	14	14½	15	15½	16	16½	17	17½
32									
33									
34									
35									

"Country Club" de

Forsyth

dans 31 encolures

BROADCLOTH BLANC IMMACULE

toujours correct, chic... le jour ou le soir... Ce modèle offert dans le nouveau collet "PAL" si populaire avec pointes courtes. Manchettes simples ou doubles.

Même qualité sans collet: 5.00

5.00

Chaque chemise cadeau dans carton des 'FETES'



Pyjamas

Forsyth

12.95

12.95

MOTIF JACQUARD

MOTIF FANTAISIE

d'une seule teinte de bleu, beige, gris. Broadcloth "Sanforized" de qualité supérieure. Gilet boutonné, poche poitrine et manches longues. Pantalon coupe ample, fond en forme de selle et nouvelle fourche. Taille extensible. 36 à 44 A.B.C.D.E.

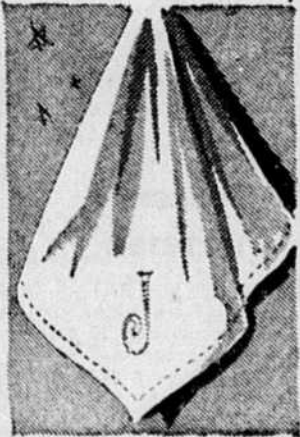
de tons contrastants sur fond bleu, rouge ou rouille. Broadcloth "Sanforized" résistant. Gilet boutonné, pochette, manches longues. Pantalon avec ceinture élastique au dos. Nouvelle fourche à fond forme de selle. Tailles 36 à 44 A.B.C.D.E.



1.50 les 3

3 MOUCHOIRS

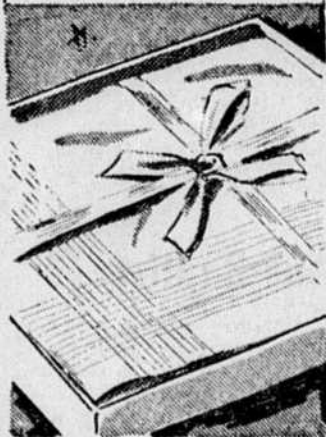
Linon blanc ligne blanc. Le bord roulé très fin. La boîte de trois à ce prix.



.50 ch.

TOILE D'IRLANDE

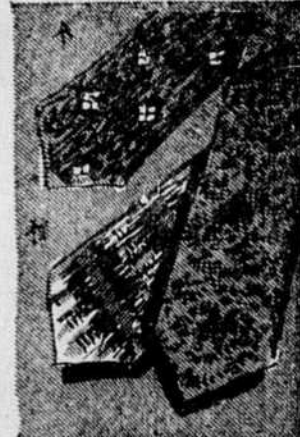
Mouchoirs extra-fins avec initiale brodée, bord à jour: 16½ x 16½. Rare et belle qualité.



1.00 ch.

BORD ROULE

dans ces mouchoirs pure toile d'Irlande de qualité supérieure. Surface liguée de même ton. Bord roulé main.



1.20-2.00-2.50

3.50-5.00

CRAVATES

pour tous les âges et tous les goûts, chacune portant la griffe "FORSYTH" synonyme de haute qualité dans le tissu et beauté dans le dessin.



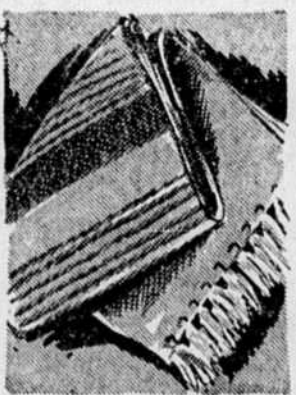
3.50 paire

EXTENSIBLES

sont les socquettes en nylon.

LA CRAVATE

pour convenir rayures nettes.



4.95 ch.

FOULARDS

"Forsyth" laine/rayonne en gris, marine, beige, rouge avec rayures verticales opposées. Aussi avec quadrillés.



1.0.00 ch.

PURE SOIE

doux, riches coloris imprimés distingués... IMPORTATION DE SUISSE. Carres: 36 x 36", le bord uni.



8.50 ch.

CHALLIS

DE LA SUISSE... tissu laineux et soyeux de Suisse. Jaune, gris, charbon, rouge, brun, marine, bleu, imprimés main, paisleys ou autres...

Autres foulards: 2.95 à 10.00

dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS, président

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE (626)